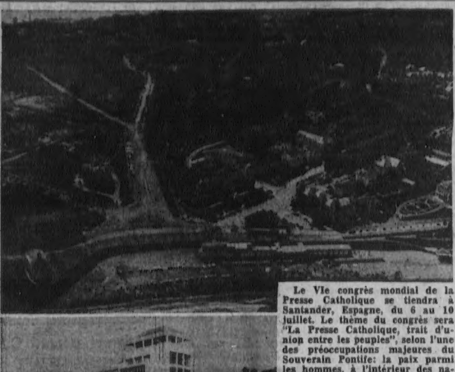




Vol. 47—No 13 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 24 JUIN 1960 PRIX: SEPT CENTS



Le VIe congrès mondial de la Presse Catholique se tiendra à Santander, Espagne, du 6 au 10 juillet. Le thème du congrès sera "La Presse Catholique, trait d'union entre les peuples", selon l'une des préoccupations majeures du Souverain Pontife: la paix parmi les hommes, à l'intérieur des nations et entre tous les peuples. Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de "La Liberté et le Patriote", prendra part à ces importantes assises. Les deux photos montrent une vue panoramique de Santander, important centre touristique d'Espagne, et les édifices de l'Université Menendez y Pelayo où se tiendra le congrès. (Photo NC)

Une prochaine "invasion" de pays francophones à l'ONU en septembre

PARIS — Il est possible, il est même fort probable que l'Organisation des Nations Unies connaisse dès l'automne prochain une véritable "invasion" d'Etats africains de langue française. La transformation de la communauté en une large association d'Etats totalement indépendants laisse prévoir en effet que Paris sera amené au cours des prochains mois à présenter à l'ONU la candidature d'une bonne douzaine d'Etats et même davantage.

En acceptant à la fin de la semaine dernière la requête présentée quelques jours plus tôt par les quatre pays du "Conseil de l'entente", le président de Gaulle a confirmé l'abandon de la première conception de la Communauté et a implicitement accepté de solliciter pour ces Etats de même que pour plusieurs autres l'admission au sein de l'organisation internationale. Le discours prononcé récemment par le président de la République et de la Communauté indique nettement que le général de Gaulle s'est rallié définitivement à une conception de cette Communauté qui en fera un "Commonwealth à la française".

Les nouveaux Etats souverains

La France aura décidément la vedette au cours de la prochaine session de l'ONU (qui doit commencer vers la mi-septembre). Elle y présentera d'abord formellement la candidature — déjà acceptée en principe — de ses deux anciens pupilles, les ex-Etats sous tutelle du Cameroun et du Togo, qui ont accédé à l'indépendance, le premier en janvier, le second en avril dernier. Elle y présentera également les candidatures du Mali (fédération formée par les républiques du Sénégal et du Soudan) et de Madagascar: ces deux Etats ont obtenu ces semaines dernières une indépendance qui sera proclamée en juillet.

De plus, tout indique que Paris présentera également les candidatures des quatre Etats de "l'Entente": les républiques de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de la Haute-Volta et du Niger. Il est d'autre part fort probable que la France soit également amenée à présenter la candidature de la nouvelle "Union des républiques d'Afrique centrale", formée en mai par les républiques du Tchad, du Congo et la république Centrafricaine, en Afrique équatoriale — à moins que ces trois Etats veuillent être admis séparément à l'ONU, ce qui ferait alors trois candidatures supplémentaires.

Importance de l'événement

C'est donc au total au moins neuf et peut-être onze candidatures que la France présentera, dont sept (ou neuf) pour les Etats de la Communauté. Seuls le Gabon et la Mauritanie n'ont pas encore décidé s'ils solliciteront immédiatement l'indépendance et — également — leur admission à l'ONU: si ce n'est pas cette année, ce sera en tout cas à l'automne 1961.

Certains observateurs insistent sur l'importance que revêtira, des points de vue culturel et politique, la présence d'une douzaine de nouveaux Etats de langue française à l'ONU: cela signifiera un bloc "francophone" de quelques 25 Etats, en y comptant le Congo belge qui sera indépendant en fin de juin et dont Bruxelles présentera la candidature également d'ici peu.

Nouveau visage de la Communauté

Quant aux Etats de la "Communauté rénovée", ils seront tous des Etats pleinement indépendants, unis par une langue et une culture communes, coopérant dans les domaines économique et technique, ainsi que dans les domaines de la défense et de la politique étrangère. Les accords déjà passés avec le Mali et la République Malgache indiquent que la France continuera à dispenser une large assistance économique, technique et culturelle aux jeunes Etats. Ceux-ci, par ailleurs, resteront dans la "zone franc" au point de vue monétaire et consentiront à la France le maintien de bases militaires: c'est Paris également qui formera les jeunes armées nationales.

Dans certains milieux, on n'exclut pas l'hypothèse que cette nouvelle forme de la Communauté intéresse des pays qui furent déjà dans la mouvance de la France: Cameroun, Togo, Maroc, Tunisie, voire la Guinée et les pays de l'ancienne Indochine.

Victoire du parti libéral dans la province de Québec

Souverain d'un jour, le peuple québécois a décidé mercredi dernier, lors des élections générales, que le parti libéral devra diriger son destin, de préférence à l'Union Nationale qui était au pouvoir depuis 1944 et qui connut trois chefs éminents, MM. Duplessis, Sauvé et Barrette. L'hon. Jean Lesage, chef du parti libéral, en plus de connaître une victoire personnelle dans le comté de Québec-Ouest, a conduit ses troupes à la victoire en remportant 50 sièges sur 95. L'Union Nationale n'a conservé que 44 sièges, et 5 de ses ministres ont été battus: les hon. Bourque, ministre des Finances (Sherbrooke), Rivard, procureur général (Montmagny), Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie (St-Jean), Miquelon, ministre des Terres et Forêts (Abitibi Est), et Labbé, ministre sans portefeuille (Arthabaska). Un seul Indépendant, M. Frank Hanley, a été réélu pour la 4e fois dans Montréal Ste-Anne.

La Presse Canadienne, compilant au cours de la soirée les résultats dans 12,458 bureaux de votation sur un total de 13,412, donne les chiffres suivants: Libéraux, 999,963 votes ou 51 pour cent (en 1956: 829,076 ou 45 pour cent); Union Nationale, 911,261 ou 47 pour cent (en 1956: 956,083 ou 52 pour cent).

Dans plusieurs comtés, la victoire des élus fut décidée par moins de 100 votes. Par exemple, l'hon. A. Rivard fut battu dans Montmagny par 10 votes seulement. Plusieurs recomptages officiels sont possibles, mais les observateurs croient que de tels recomptages favoriseront les Libéraux.

A Joliette, l'hon. Antonio Barrette, premier ministre, avait dit au cours de la soirée que son gouvernement résignerait immédiatement si les derniers résultats montraient qu'il ne disposait que d'une minorité de sièges. A Québec, l'hon. Jean Lesage a dit que "les Libéraux gouverneront avec 50 sièges". Les Libéraux ont été réélus dans tous les comtés qu'ils détenaient déjà dans la dernière législature, et ils ont gagné en plus 27 des comtés détenus par l'Union Nationale et les deux nouveaux comtés dont l'un porte le nom célèbre de Duplessis. Lorsque la Chambre a été dissoute le 24 avril dernier, les positions étaient bien différentes: Union Nationale, 71; Libéraux, 17. Les élections de mercredi ont enregistré un vote record de plus de 2,000,000.

Au cours de la période électorale, on s'est souvent demandé qui entreraient dans un cabinet libéral, et les noms suivants ont été mentionnés: Georges Lapalme, chef du parti de 1950 à 1958, chef parlementaire et bras droit de Lesage, René Hamel, chef parlementaire à l'occasion, Paul Gérin-Lajoie, candidat à la direction du parti libéral lors du congrès de 1958, etc.

La victoire de Jean Lesage a offert aux Libéraux du pays leur première chance de sourire depuis 1958, et ils s'en sont prévalus. L'hon. Lester Pearson, chef national du parti libéral, a envoyé un télégramme de félicitations au vainqueur "pour sa très grande victoire". Les hon. Paul Martin et Jack Pickersgill voient dans les résultats québécois le signe "d'un point tournant dans la fortune politique de leur parti". Etc.

Quant aux chefs conservateurs d'Ottawa, ils ont préféré garder un silence prudent. Certains observateurs se demandent tout de même ce que pense l'hon. Fleming, ministre des Finances, à la veille de la prochaine conférence fiscale fédérale-provinciale. La présence de M. Lesage à la tête de la délégation du Québec signifiera-t-elle la fin de la politique de bonne entente des hon. Sauvé et Barrette?

Il est certain que les commentaires iront bon train d'ici plusieurs semaines, tant à Ottawa qu'à Québec, et même dans les autres provinces. N'a-t-on pas spéculé déjà au sujet de l'influence que peuvent avoir les résultats d'une victoire libérale à Québec auprès des électeurs du Nouveau-Brunswick qui iront aux urnes le 27 juin prochain? Certains journalistes du Québec ont d'ailleurs l'habitude des longs commentaires, à base de statistiques et de "profondes" spéculations, après les périodes électorales. Il sera intéressant de lire leurs écrits . . .

L'Église catholique et la tenue des Jeux olympiques

ROME (CCC) — Conformément aux statuts du Comité olympique international, qui prévoient la présence d'un représentant de la religion la plus répandue dans la nation qui accueille les Jeux olympiques, un cardinal assistera à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Rome.

Avant l'ouverture des Jeux, le pape Jean XXIII recevra en audience les participants à ces compétitions sportives.

En outre, un vaste plan d'assistance religieuse pour les athlètes, les officiels et les touristes qui viendront à Rome à l'occasion des Jeux olympiques est à l'étude de la part des autorités ecclésiastiques. Le 4 septembre, une messe en plein air sera célébrée, sur la Place de Sienne, pour les athlètes. Dans les églises voisines des quartiers olympiques, le nombre des messes sera augmenté, surtout le soir et même la nuit, particulièrement les jours de fête. Des confesseurs connaissant les langues étrangères se tiendront en permanence à disposition dans les basiliques patriarcales.

Des groupes de prêtres, de religieux et religieuses, de laïcs connaissant les langues étrangères seront formés pour accompagner les participants aux Jeux dans leur visite aux églises et catacombes. Les jeunes étudiants susceptibles de se consacrer à cette tâche, ont été priés de s'annoncer.

Enfin, des brochures en plusieurs langues, contenant les passages les plus importants des discours consacrés au sport par les papes, seront distribuées aux athlètes.

R. P. Gérard Labossière, O.M.I., nouveau rédacteur du journal

La direction de **La Liberte et le Patriote** est fière d'annoncer que l'équipe des rédacteurs Oblats vient de recevoir un nouveau membre dans la personne du R. P. Gérald Labossière, O.M.I., depuis cinq ans professeur au Collège de Gravelbourg.

Le nouveau rédacteur est un authentique Franco-Manitobain, né à St-Léon le 4 octobre 1927, dans cette montagne Pembina qu'il aime tant. Il est d'ailleurs très fier d'appartenir à cette grande famille Labossière qui est certainement l'une des plus grandes chez les Canadiens français de l'Ouest canadien.

Fils d'Antoine Labossière, décédé en 1958, et de Fleur-Ange Dion, il est le deuxième enfant d'une famille de onze: Gaétan, technicien à Glenboro pour l'Interprovincial Pipeline, Guy, inspecteur des bureaux d'impôts, au service du ministère fédéral du Revenu, Paul, fermier à St-Léon, Richard, inspecteur des produits laitiers au Manitoba, pour le ministère fédéral de l'Agriculture, Raymond, principal de l'école supérieure de St-Léon, Alain, employé chez Supercrete, Huguette (Mme G. Vigier, de Notre-Dame-de-Lourdes), Pierrette, employée de la Banque Royale à St-Boniface, Suzanne et Yolande, étudiantes.

Après ses études primaires à l'école de son village natal, dirigée par les Révérendes Soeurs Chanoinesses, il poursuivit ses études secondaires de 1941 à 1946, au Juniorat et au Collège de St-Boniface. Après sa rhétorique il entra au noviciat des Oblats à St-Laurent, Man. C'est aux scolasticats de Lebret (1947 à 1949) et d'Ottawa (1949 à 1954) qu'il fit ses études philosophiques et théologiques, obtenant son baccalauréat ès arts, sa licence en philosophie et sa licence en théologie. Il fut ordonné prêtre à St-Léon, le 8 décembre 1953.

Sa première obédience le nomma vicaire à Ste-Rose-du-Lac et chapelain de l'hôpital (1954-55), puis il fut désigné comme professeur au Collège de Gravelbourg en 1955. Depuis cinq ans, professeur de français et de latin, de catéchisme et de pédagogie, il fut aussi directeur spirituel des élèves, aumônier de la Relève et responsable de plusieurs organisations sportives. Educateur par nature et de coeur, il fournit un intense travail en ces divers domaines. De plus, à titre de patriote convaincu, il donna souvent des conférences à Radio-Gravelbourg, sur nos problèmes minoritaires, il fit des tournées de recrutement pour le collège dans les centres français de la Saskatchewan, et il participa à maints congrès nationaux et provinciaux, dont celui de La Langue Française à Québec en 1952.

Cet éducateur de la jeunesse, surtout de celle de la Saskatchewan qui le vit partir à regret, ce patriote ardent, ce sportif qui dirigea plusieurs équipes sportives à Ste-Rose et à Gravelbourg et qui possède le grade d'instructeur en natation saura apporter à ses nouvelles fonctions le même esprit d'initiative, d'enthousiasme et de générosité qui l'a toujours caractérisé. Franco-Manitobain de naissance et d'éducation et fils de la Saskatchewan par adoption, il saura s'intéresser plus que jamais aux problèmes religieux, scolaires, économiques auxquels doivent faire face ses compatriotes et il saura certainement par ses écrits leur suggérer les solutions les plus efficaces.

Bienvenue au R. P. Gérald Labossière de la part de ses confrères de la rédaction, et aussi de la part de la grande famille des abonnés, des annonceurs, des lecteurs.

Le R. P. G. Labossière, O.M.I.

Le cardinal Bea et le Concile

NEW YORK (CCC) — Le cardinal Augustin Bea, que le Pape a nommé président du secrétariat spécial chargé d'établir des contacts avec les chrétiens non catholiques dans le cadre de la préparation du Concile oecuménique, se trouvait récemment à New York, pour y recevoir le grade de docteur "honoris causa" de l'Université Fordham de cette ville.

Interrogé sur sa mission, le cardinal a déclaré que le secrétariat cherchera à avoir des contacts et des échanges, qui devront conduire à une compréhension initiale entre l'Eglise de Rome et les autres chrétiens. Ce but fait partie des tâches attribuées au secrétariat qu'il dirigera. Il y a des pays, a ajouté le cardinal, où les perspectives d'entente apparaissent plus favorables, notamment l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Angleterre.

Le cardinal a ajouté en substance: En Allemagne, spécialement, il y a des groupes de protestants qui cherchent le chemin menant à une union avec l'Eglise catholique. D'autre part, on ne peut nier que de nombreux points communs existent entre l'Eglise de Rome et les anglicans. On doit rechercher avec zèle ces points communs, qui doivent devenir des points de contact; c'est à quoi s'appliquera le nouveau secrétariat. Il préparera à l'intention du Concile oecuménique un exposé du point de vue des chrétiens non catholiques et informera ceux-ci des travaux du Concile en faveur de l'unité. L'union définitive des chrétiens sera le retour à l'Eglise telle qu'elle était avant les grandes séparations. En Allemagne, des groupes de protestants se sont livrés à des études approfondies de la question en se basant sur l'Ecriture Sainte; ils ont publié un dictionnaire évangélique en allemand, dans lequel ils exposent les conclusions de leurs travaux.

Le fonds du jubilé d'or a déjà recueilli $1,000,000

SASKATOON — Les souscriptions au fonds du jubilé d'or de l'Université de la Saskatchewan ont dépassé le niveau de $1,000,000, a annoncé M. E. C. Leslie, de Regina, président général de la campagne.

Les organisateurs de la campagne espèrent recueillir dans le public $2,500,000 des $14,000,000 dont l'université a besoin pour réaliser un plan quinquennal d'expansion à Saskatoon et à Regina.

On a signalé au cours de la réunion mensuelle du bureau des gouverneurs que le public a souscrit jusqu'ici $1,002,344.

M. Leslie s'est déclaré enchanté du succès de la campagne, les citoyens et les sociétés de la Saskatchewan ayant souscrit plus de $800,000 au fonds du jubilé universitaire. L'intérêt manifesté envers l'université facilitera la tâche des travailleurs bénévoles qui solliciteront les grandes compagnies établies en dehors de la Saskatchewan, dit-il.

Le gouvernement de la Saskatchewan a promis de faire don d'un montant d'argent égal à celui des souscriptions, jusqu'à concurrence de $2,500,000. Ceci permettra donc à l'université de compter sur une somme de $5,000,000. Le reste proviendra de la subvention annuelle de $1,500,000 que le gouvernement de la Saskatchewan s'est engagé à verser au cours des cinq prochaines années. A cela s'ajoutera un montant de $1,500,000 que l'université recevra du Conseil des Arts du Canada.

"Le Droit" parmi les 5 journaux les mieux rédigés en français

PARIS — **Le Droit**, quotidien d'Ottawa, a reçu l'une des cinq coupes de l'amitié attribuées par l'Office du vocabulaire français aux journaux rédigés dans le meilleur français.

Les autres coupes d'argent ont été accordées au **Journal de Genève**, publié en Suisse; **Le soir** de Bruxelles; **Le Parisien libre** et le **Berry républicain**, journal publié à Bourges, dans le centre de la France.

C'est M. Gérard Dagenais, collaborateur au journal montréalais **Le Devoir**, qui a accepté la coupe au nom des dirigeants du journal **Le Droit**.

Trois des coupes sont normalement adjugées à des journaux de langue française publiés à l'extérieur de la France.

Médailles, bénédictions apostoliques à quelques diocésains très méritants

La Chancellerie du diocèse de St-Boniface est heureuse de faire part que Sa Sainteté le Pape Jean XXIII décerna récemment la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice", ainsi qu'une bénédiction apostolique de grand prix, à M. et Mme Alexandre Perreault, de la paroisse de Somerset, Manitoba, comme marque d'appréciation sincère pour leurs nombreux services rendus à l'Eglise. Cette décoration du Saint-Siège fut remise à M. et Mme Alexandre Perreault à leur demeure à Somerset par leur curé, M. l'abbé Ovila Moquin, qui agissait ainsi au nom de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.

Une bénédiction apostolique fut aussi décernée à M. et Mme Joseph Okienko, de la paroisse de Tolstoi, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage. Le document de cette bénédiction leur fut remis le 21 mai 1960, à Tolstoi même, lors d'une fête paroissiale en leur honneur. Le R. P. Vincent Ferdynus, O.M.I., curé, le leur présenta avec une lettre d'hommages et de félicitations de la part de Mgr l'Archevêque de St-Boniface.

Le 15 juin, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, se voyait porteur d'une médaille "Bene Merenti" que Sa Sainteté le Pape Jean XXIII décernait à M. François Chapellaz, paroissien de St-Claude. Catholique exemplaire par sa conduite personnelle et par le sens qu'il a manifesté de sa responsabilité chrétienne, M. François Chapellaz s'est bien mérité cette insigne considération de la part du Saint-Siège par son dévouement, sa piété sincère, et son attachement aux intérêts de sa paroisse et de l'Eglise. Cette décoration et le diplôme lui seront remis prochainement au cours d'une célébration intime en son honneur.

Le catholicisme subsiste en Chine malgré la persécution

ROME (CCC) — A la suite de plusieurs informations parvenues à Rome de sources différentes, la radio du Vatican a déclaré: "La foi catholique est vive en Chine rouge". Malgré la contrainte à laquelle ils sont soumis, les prêtres et les fidèles chinois ont préféré jusqu'à ce jour la persécution à l'apostasie. La participation forcée aux cours d'endoctrinement n'a pas réussi à briser leur fidélité au Pape.

La radio a ensuite rendu hommage aux prêtres qui s'imposent toutes sortes de sacrifices pour pouvoir continuer à célébrer la messe, malgré le travail inhumain qui leur est imposé. A Shanghaï, aucune église n'est plus ouverte et à Pékin, on célèbre le culte dans certains sanctuaires, à la seule fin de prouver aux visiteurs étrangers, que la liberté religieuse n'est pas étouffée.

La radio a conclu en disant: "En Chine, ont vit aujourd'hui dans une situation analogue à celle de l'époque romaine pendant la période des catacombes. Un témoin superficiel pourrait croire que le communisme a éliminé la religion, mais dans le secret, les chrétiens continuent à adorer le Christ et à lui demander la grâce d'une fidélité héroïque à son vicaire sur la terre".

Procure générale des institutions

Une organisation dite "Procure Générale des Institutions" vient d'être incorporée légalement dans la province du Manitoba. Elle a été fondée dans le but unique de servir le clergé et les institutions. La "Procure Générale des Institutions", Inc., est une agence centrale d'achat pour les institutions. Son mode d'achat consiste à faire toutes les commandes au Bureau de la Procure Générale, où la qualité et le prix de la marchandise sont contrôlés.

Une organisation semblable, connue sous le nom de APS (Archdiocesan Purchasing Service) est déjà en fonction dans l'archidiocèse de Vancouver.

Les organisateurs de "La Procure Générale des Institutions" estiment qu'ils pourront épargner aux institutions catholiques plus de $100,000, par année, sur un chiffre d'affaires d'un million. Dans tous les achats qui se font, il s'agit de rejoindre la source le plus près possible, c'est-à-dire obtenir le prix de la manufacture, de l'entrepreneur, voire même un certain pourcentage sur le prix du gros; jamais, naturellement, le prix du marchand.

Au début, il faudra se contenter d'acheter les alimentaires, à base de soumissions . . . Plus tard, on s'occupera d'autres sortes de marchandises, par exemple, l'ameublement, les assurances, etc., etc.

L'organisation est modelée sur celle de l'archidiocèse de Philadelphie, qui est parvenu à un chiffre d'affaires d'environ $12 millions, par année, et dont l'épargne est d'environ $400,000, par année, pour les institutions.

Le Bureau des directeurs, élus par les représentants des diocèses et des institutions, est le suivant: le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., président; le R. P. Louis Rostaing, S.J., vice-président; M. l'abbé Georges Damphousse, secrétaire; la Rév. Sr Parmélia, SS. NN.J.M., trésorière; la Rév. Sr Elodie Vachon, S.G.M., conseillère.

La date d'ouverture officielle sera probablement le 30 juin.

AVIS

La semaine prochaine, à cause du congé du 1er juillet, jour de fête nationale, le journal devra être publié dès le mercredi 29 juin. Avis à tous les correspondants et aux annonceurs.

Problème de compétence dans l'enseignement du français?

KINGSTON, Ont. — Il appartient aux professeurs de français dans les universités de veiller à la qualité de l'enseignement de cette langue dans les institutions scolaires.

M. Victor Graham, professeur à l'Université de Toronto, a en effet déclaré devant l'Association canadienne des professeurs de français dans les universités, "qu'ils peuvent faire beaucoup pour le français enseigné dans les écoles, à condition de prendre leurs responsabilités".

"Nous sommes moralement responsables de l'enseignement qui se donne dans les écoles quand ce ne serait que par l'acceptation tacite des normes établies pour l'admission des élèves".

Nous pouvons également aider à la formation des étudiants qui se destinent à la carrière d'instituteurs de français dans les écoles supérieures, car il arrive fréquemment que ce soit les élèves médiocres qui embrassent cette profession.

Le professeur Graham a noté que le principal problème qui se pose présentement a trait à la qualité extrêmement variable des diplômés d'écoles supérieures.

Une suggestion

Ceux qui poursuivent l'étude du français dans les universités constituent une agrégation peu cohérente, dit-il. Quelques-uns n'ont jamais appris le français parlé, d'autres ont une bonne prononciation, mais ont une vague connaissance de la grammaire, tandis que les derniers ont une préparation adéquate.

Le seul remède consiste à reviser les normes établies pour l'admission des candidats.

Les professeurs de français dans les universités devraient s'efforcer de participer à l'établissement de ces normes, et d'inclure dans le programme d'études des oeuvres reconnues pour leur valeur littéraire.

Ils devraient également demander que les candidats soient appelés à passer des examens oraux avant de pouvoir être admis à l'étude de la langue française.

Ils devraient également venir en aide aux professeurs de français dans les écoles en participant aux projets destinés à propager la langue et la culture française, en aidant à la présentation de prix de français dans les écoles supérieures.

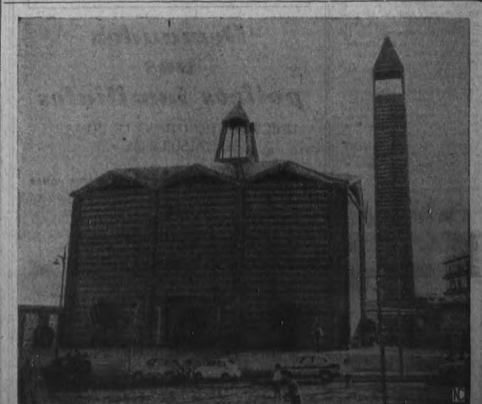
A l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba

Concours de Français 1960

STATISTIQUES

	Total d'élèves	Diplômes	Faillites	% faillites
Gr. 4 Classe A.	805	557	123	15
" B.	98	67	24	24
" C.	126	85	41	33
Total	1029	709	188	18
Gr. 5 Classe A.	719	415	145	20
" B.	119	77	34	28
" C.	100	70	30	30
Total	938	562	209	22
Gr. 6 Classe A.	675	407	117	17
" B.	136	86	36	26
" C.	84	58	26	30
Total	895	551	179	20
Gr. 7 Classe A.	659	376	162	24
" B.	111	74	22	19
" C.	82	44	38	46
Total	852	494	222	26
Gr. 8 Classe A.	526	381	84	16
" B.	55	34	15	27
" C.	62	51	11	17
Total	643	466	110	17
Gr. 9 Classe A.	524	248	124	23
" B.	12	7	5	42
Total	536	255	129	24
Gr. 10 Classe A.	394	296	23	6
" B.	6	6	0	
Total	400	302	23	6
Gr. 11 Classe A.	291	198	6	2
" B.	1	1	0	
Total	292	199	6	2
Gr. 12	113	78	6	4
Total Classe A.	4706	2956	790	16
" B.	538	352	136	25
" C.	454	308	146	32
Total 1960	5698	3627	1072	19

No de paroisses	56
No d'écoles	101
No d'instituteurs	326



Cette église moderne construite dans le vieux Rome est dédiée à Notre Dame de Lourdes. Elle fut bénite récemment par le cardinal Micara. L'édifice a des murs perforés et un toit pointu, surmonté d'une coupole triangulaire en forme de pignon. A droite, on voit un clocher muré. Même à Rome l'architecture moderne a ses droits. (Photo NC)

Au poste CBWFT
(Canal 6)

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de cet horaire.

Samedi 25 juin

3.00—Fon Fon
4.00—Domino
5.00—Coucou
5.30—Le professeur Calculus
6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Les collégiens troubadours Visite à Magog
7.00—Clé de sol
7.30—Le Survenant
8.00—Le Club des autographes
8.30—Joie de vivre
9.00—Défi au danger "Casse-cou au volant"
9.30—La pension Velder
10.00—Gros plan "Françoise Rosay"
10.30—Long métrage "Jour d'Amour"

Dimanche 26 juin

2.00—Temps présent "John Lyman, peintre"
2.30—Fils de Dieu
3.00—Guillaume Tell "Le cou-cou"
3.30—Kim
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Chasse croisière
6.00—Jeunes visages
6.30—Opinions
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Du coq à l'âne
9.30—L'île aux oiseaux
10.00—Affaires de famille
10.30—Premier plan
11.00—Première "Rendez-vous du lendemain"

Lundi 27 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—L'oreille cassée
5.30—Le Grand Duc
6.00—Au jeu
6.30—Nouvelles
6.45—Chez Clémence
7.00—Tribune libre
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—A communiquer
9.00—Gendarmerie Royale
9.30—Clé des champs
10.00—Vedettes d'aujourd'hui
10.30—Long métrage "Une femme cherche son destin"

Mardi 28 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—La vie qui bat
5.30—CF-RCK
6.00—Jeunes visages
6.30—Nouvelles
6.45—Bonsoir Madame
7.00—Caméra '60
7.30—Le Survenant
8.00—La poule aux oeufs d'or
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—La pension Velder
10.00—Pays et merveilles
10.30—Errol Flynn
11.00—Théâtre O'Henry

Mercredi 29 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Furie
5.30—Le roi de la jungle "Trésor de l'Amazone"
6.00—Panoramique "Les Antilles anglaises"
6.30—Nouvelles
6.45—Du côté de chez Lise
7.00—Inspecteur Blaise
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Fête au village "Petite rivière St-François"
9.00—Honneur et fidélité "La vie d'un légionnaire"
9.30—Les belles histoires des pays d'en haut
10.00—Rencontres canadiennes
10.30—Long métrage "Boulevard des Passions"

Jeudi 30 juin

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—L'écran des jeunes
5.30—Les boucaniers "Etat de guerre"
6.00—Jeunes visages
6.30—Nouvelles
6.45—Message spécial (M. Léo Rémillard)
7.00—Passe-Partout "Drôle de mic-mac"
7.30—Le Survenant
8.00—A la porte Saint-Louis
8.30—Joie de vivre
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—La pension Velder
10.00—Figures de Théâtre
10.30—Festival National de Musique

Vendredi 1er juillet

4.00—Bonjour Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Ouragan
5.30—L'enfant du cirque "Le major Buffington"
6.00—Premières armes
6.30—Nouvelles
6.45—Toi et moi
7.00—Les idées en marche
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Long métrage "13, rue Madeleine"
9.30—Les belles histoires des pays d'en haut
10.00—Découvertes
11.00—Long métrage "La Possédée"

Ce qui fait l'intelligence fertile, ce n'est pas le savoir, c'est le travail; ce qui fait la terre féconde, c'est la culture.

Charles ROZAN.

Elie

Concours de catéchisme

Grades 9 à 12, section française: Estelle Girard 96, Rolande Bernardin 94, Laurette Legault 92.

Grades 9 à 12, section anglaise: Beverly Bohn 81.5, Diane Coutts 78.5, Rose Hébert 75.5.

Grade 8: Claudette Girard 91, Louise Dufour 75, Sylvia Girard 68.

Grade 7: Aline Girard 100, Denise Dufour 95, Louise Bernardin 76.

Grade 6: Charles Bouchard 74, Louise Désilets 73, Denis Fillion 70.

Grade 5: Julien Houde 83, Lynette Désilets 82, Yvette Legault 80.

Grade 4: Jeannette Arnal 88, Orval Bernardin 80, Raymond Girard 71.

Powerview

Baptêmes

Le 29 mai: Grant-Arthur, fils d'Arthur Cyr et de Shirley Lynch, né le 13 mai. Parrain et marraine, Ernest Cyr et Judy Lynch.

Le 17 juin: Denis-Howard, fils de Gérald Cyr et d'Anne McLellan, né le 23 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Berthelette.

Le 29 mai: Marie-Antoinette-Cécile, fille d'Alain Lafrenière et de Rose Jolicoeur, née le 17 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Desautels, de La Broquerie.

Confirmation

Le mardi 7 juin, un groupe de dames de la paroisse se rendaient pour la première fois dans la nouvelle église, afin d'y faire un peu de ménage, à l'occasion de la visite de Son Exc. Mgr M. Baudoux qui administra la Confirmation à 88 personnes. Son Excellence exprima sa joie de rencontrer les paroissiens dans leur nouvelle église et les félicita de leur coopération, sous l'habile direction de leur dévoué curé, M. l'abbé Raymond Roy. Il y a encore beaucoup à faire avant que tout soit terminé, mais on prétend que la bénédiction aura lieu en septembre. Le lendemain matin, Son Excellence célébra la messe durant laquelle 37 enfants firent leur Première Communion.

Rérérendums

Le lundi 13 juin, les gens de la Division Scolaire Agassiz, se rendaient aux urnes pour décider de la construction de quatre écoles secondaires dans la division, dont une à Powerview; 167 votèrent en faveur et 10 contre. Un autre projet de construction, pour école élémentaire dans le District Léonard, fut soumis à un référendum, le vendredi 17 juin. Les résultats furent 145 pour et 18 contre.

Assemblée

Une assemblée des membres de la coopérative, tenue le 19 juin, donne grand espoir qu'on pourra, sous peu, commencer les travaux pour installation d'eau et d'égouts au village.

Examens français

Tous sont fiers des enfants qui ont écrit les examens de français, surtout ceux du grade IV qui ont obtenu une moyenne s'échelonnant de 50 à 97 pour cent, dont trois avec grande distinction: Cécile Alarie, Doris Duval et Suzanne Dupont; avec distinction: Claudia Rey et Lorraine Beaudet; neuf avec diplômes et trois sans diplôme. Pour des enfants vivant dans une ambiance anglaise telle qu'à Powerview, on croit que c'est merveilleux.

Malades

Prompt rétablissement à M. Régis Rheault, dangereusement malade à l'hôpital de Pine Falls; et à Mme Athanase Sauvé, hospitalisée depuis quelque temps.



M. et Mme Josaphat Ritchot, de Nipigon, Ont., sont en vacances chez leur fils, Joseph, de 440, rue De la Morénie, St-Boniface. Ils célébreront leur 53e anniversaire de mariage le jeudi 30 juin, entourés de leurs enfants: Mme Eugène Choiselat (Léa), Mme Charles Choiselat (Eva), Mme M. Roy (Marie), Mme Routhier (Gabrielle) et Denis, tous de Nipigon, Ont.

Les Bernier et leur tricentenaine

C'est le 3 juillet prochain que les Bernier, leurs amis et leurs alliés, se réuniront en très grand nombre à Cap Saint-Ignace, Qué., lieu de rayonnement qu'a connu le début historique de cette distinguée famille typiquement canadienne.

Voici le programme transmis par le Comité du Tri-centenaire des Familles Bernier: à 9 h. du matin, inscription des présences et à 10 h. la messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, dans l'église même de Cap St-Ignace. Son Excellence est descendant de ce Jacques Bernier dit Jean de Paris, que ces familles honorent ce jour-là. Il sera le premier, si nos informations sont exactes, à chanter une messe pontificale dans cette église, comme le premier ancêtre Bernier a été le premier à prêter sa maison pour les cérémonies liturgiques de 1673 à 1689.

A 1 h. de l'après-midi, il y aura diner champêtre. Toutes les familles pourront se grouper pour sympathiser et se remémorer leurs souvenirs nombreux. Des "diners" préparés d'avance par le Comité seront en vente sur les terrains. A la suite, des allocutions seront prononcées par des personnages de haut relief. En plus de Son Excellence, il y aura les députés provinciaux et fédéraux, ainsi que d'autres personnalités de marque. Après avoir entendu les discours, une plaque-commémorative sera dévoilée et bénite par Son Exc. Mgr Paul Bernier, pour être érigée ensuite sur la terre même, à quelques pieds de la maison, du premier colon canadien de ce nom. Ce geste marquera une page historique dans la province de Québec et commémorera le labeur de trois siècles des descendants sur ce domaine encore possédé par des Bernier authentiques.

De nombreuses rencontres permettront aux Bernier de se connaitre mutuellement, d'affermir le lien de parenté vrai qui existe entre eux, leur donneront un exemple de profond attachement et de dévouement à leurs traditions, à leur langue et à leur foi. Pour terminer cette Journée-Souvenir, une autre cérémonie religieuse voudra rendre aux Bernier du passé, qui reposent tout près au cimetière, un hommage de gratitude sincère. Un salut solennel du T.-S. Sacrement avec "Te Deum" rendra grâce au Ciel de tant de protection et de soutien moral dont tous les descendants de cette famille ont été l'objet.

Le Comité du Tri-Centenaire convoque officiellement tous les Bernier, leurs amis et leurs alliés à manifester la joie de porter un nom français, forgé par le travail ardu, persévérant. Ce sera, semble-t-il, un devoir accompli et la satisfaction de reconnaitre nos origines en cette terre canadienne. L'histoire de cette famille nous apprendra, avant longtemps, tous les détails qui ont marqué, dans le Canada français, la place historique qui lui revient, l'apport précieux pour l'avancement de l'agriculture, de l'industrie et même du domaine artistique.

Cette famille des Bernier est formée en Association depuis le 5 octobre 1958. Elle a son centre social à Montréal, des comités nombreux dans plusieurs régions de la province et des Etats-Unis. Elle possède ses armoiries propres qui la distinguent particulièrement par l'originalité des images évoquées dans leur blason. Cette Association a connu jusqu'ici des réalisations importantes dans plusieurs villes de la province. C'est elle qui a permis et rendu possible l'organisation de ce Tri-Centenaire à Cap St-Ignace, le 3 juillet prochain.

Cyrille BERNIER, O.M.I.,
Maison provinciale des Oblats,
3456, avenue Ontario,
Montréal, 25.

St-Pierre-Jolys

Remerciements

La famille Albert Banville remercie bien sincèrement tous ceux qui ont aidé et contribué à faire de l'ordination de l'abbé Edouard Banville, une fête inoubliable dont elle garde un souvenir profondément ému qui se continuera dans l'écho d'une union de prières pour un fructueux ministère.

St-Eustache

Le 19 juin: Marie-Diane-Gisèle, fille de M. et Mme Olivier Baron. Parrain et marraine, Lionel et Angèle Ménard.

Le 19 juin: Joseph-Normand, fils de M. et Mme Yves Chabot, né le 10 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Olivier Bernardin, oncle et tante de l'enfant.

Résultats de catéchisme

Voici la liste des premiers de classe en catéchisme, aux écoles de St-Eustache.

Ecole St-Eustache

Grade XII: Marcella Lachance, 92.9.
Grade XI: Henry Riese, 80.8.
Grade X: Jeanne Lachance, 88.6.
Grade IX: Johnny Riese, 90.1.
Grade VIII: Roger Beaudin, 81.
Grade VII: Thérèse Melnick, 90.5.
Grade VI: David Bernardin, 92; Suzanne Godin, 92.
Grade V — A: Louis Goulet, 66; Rhéal Lachance, 66.
Grade V — B: Jeannette Rivard, 94.
Grade IV — A: Linda Sanderson, 83.
Grade IV — B: Alice Perron, 89.3.

Ecole Baie St-Paul Est

Grade IV: Gail Feal, 90.5.
Grade V: Joan Feal, 89; Céline Leclerc, 89.
Grade VII: Liliane Leclerc, 84.5.
Grade VIII: Marguerite Fleury, 89.

Ecole Baie St-Paul Ouest

Grade IV: Wayne Aimoe, 88.
Grade VI: Dianne Allarie, 65; Anita Godin, 65.
Grade VII: Marcel Lacroix, 93.

Ecole Chabot

Grade IV: André Chabot, 98; Claudette Rivard, 96.
Grade V: Suzanne Jeanson, 75.
Grade VI: Doris Chabot, 91.
Grade VIII: Robert Shactay, 94; Georgette Chabot, 93.

En plus des prix ordinaires au montant de $58.00, un prix spécial intitulé "Prix Monseigneur Pocock", un billet de $10.00, fut tiré entre tous les premiers de chaque classe et de chaque école. La paroisse St-Eustache a donc distribué en prix de catéchisme, pour les concours 1960, la somme de $68.00.

Chronique de CBWFT

De nombreux changements sont envisagés pour l'horaire d'été de CBWFT. Vous pourrez vous en rendre compte, en consultant l'horaire que nous publions cette semaine ainsi que notre chronique et l'horaire du 2 au 8 juillet qui seront publiés la semaine prochaine dans **La Liberté et le Patriote.**

Les raisons qui ont motivé ces changements peuvent se résumer à ceci: CBWFT, comme tous les affiliés du réseau français, dépend exclusivement de Montréal et doit emboiter le pas avec la Métropole en matière d'émissions. A l'heure actuelle, le réseau français se prépare aux grandes vacances. Vacances des artistes, réalisateurs, annonceurs, scripteurs et tous les autres qui mettent la main à la pâte des émissions. Cette période de congés entraine, cela va de soi, une diminution des émissions produites en studio.

Ceci dit, nous marcherons avec le reste du Réseau français et, puisque les émissions seront réduites en nombre et en longueur, nos heures de diffusion subiront le même sort, à compter de juillet prochain.

Nous espérons, chers téléspectateurs, que vous comprendrez ces exigeances du métier, et que vous nous continuerez votre appui moral pendant cette période qui, après tout, n'est pas si longue!

Dans un message qu'il adressera aux téléspectateurs de CBWFT, le jeudi 20 juin, à 6 h. 45, M. Léo Rémillard en profitera pour relever en détail ces changements, et pour solliciter votre patience pendant la période estivale. Ne manquez pas ce message du directeur des programmes de CBWFT, le jeudi 30 juin, à 6 h. 45.

Relevons maintenant quelques émissions qui sont inscrites à l'horaire d'été de CBWFT.

"Premier Plan"
(dimanche, 10 h. 30 du soir)

Voulez-vous jouer à "Premier Plan"? Dressons une liste de personnalités intéressantes à rencontrer: De Gaulle, Schweitzer, Mauriac, Simenon, Prévert . . . fixons-leur un rendez-vous et allons-y! C'est tout!

C'est tellement simple, après tout, pourvu qu'on n'y soit pas mêlé! Et pourtant, chaque semaine la télévision réussit un tour de force: elle fait voyager les esprits les plus sédentaires . . . jusque dans votre salon. Impossible maintenant de n'être pas ému par un reportage bien fait sur les moeurs d'une peuplade vivant aux antipodes.

Ainsi chaque semaine, "Premier Plan" interroge pour vous princes, comédiens, auteurs, musiciens, philosophes et bien d'autres, profitant de chaque nouvelle présence pour mener une enquête sur l'art, l'enfance, l'éducation et que voulez-vous?

Lorsque l'actualité mondiale s'avérera décisive, les reporters de "Premier Plan" seront aussi sur les lieux.

Marcel Blouin est le coordonateur de "Premier Plan", dont l'équipe de réalisation se compose de Gérard Chapdelaine, Robert Séguin et Claude Sylvestre.

"Première"
(dimanche, 11 h. à 11 h. 30)

Une émission dramatique, réalisée en studio par les meilleures équipes de production de Radio-Canada avec le concours des comédiens les mieux aimés du public canadien-français: "Première", qui prend l'affiche à CBWFT tous les dimanches soirs à 11 heures. Cette série d'émissions dramatiques présente non seulement des adaptations d'oeuvres de tous les pays, mais elle fait aussi connaitre des oeuvres inédites, écrites expressément pour la télévision canadienne par des auteurs de chez nous.

"Festival national de musique"
(jeudi, 10 h. 30)

Le jeudi 30 juin, les téléspectateurs pourront assister au concert final et à la remise des prix aux gagnants du "Festival national de musique 1960", qui eut lieu à Montréal le 2 juin dernier.

Ce festival réunissait des milliers de jeunes artistes parmi lesquels se distingueront avant longtemps quelques-unes de nos grandes vedettes canadiennes. De ce concours, dont les éliminatoires eurent lieu à Québec et à Montréal en mars dernier, le jury a retenu quelques noms:

Diane Mauger, pianiste, grande gagnante, élève de l'école Vincent d'Indy à Montréal; John Aide, pianiste, élève du Conservatoire royal de Toronto; Rachel Pomerleau, soprano, de l'école Vincent d'Indy; Monique Morin, violoniste, de l'école supérieure de musique des Soeurs de Ste-Croix de St-Laurent; Louis Côté, hautboïste, du Conservatoire de Québec; et Sylvia Saurette, soprano, de St-Boniface.

Le festival comptait 4,500 participants. Ceux-ci venaient de toutes les régions de la province de Québec, de l'Ontario, du Manitoba et des Maritimes. Le concert final et la remise des prix eurent lieu au Town Hall de Ville Mont-Royal. Au cours de cette émission de gala, nous entendrons les lauréats, accompagnés par un orchestre symphonique sous la direction de Sylvio Lacharité. Réalisation de Françoys Bernier.

Mlle Sylvia Saurette est originaire de St-Boniface, et est bien connue des auditeurs de la radio des environs, ayant donné plusieurs récitals à CBW, dont un l'an dernier, qui fut retransmis sur tout le réseau français de Radio-Canada. Mlle Saurette a mérité le grand prix de la classe Oratorio au Festival de Montréal, en 1959, et poursuit toujours ses études.

Nul doute que nos téléspectateurs de la région de St-Boniface reverront avec grand plaisir cette charmante artiste lors de l'émission "Festival National de Musique", qui sera diffusée à CBWFT, le jeudi 30 juin à 10 h. 30.

"Caravane"
(vendredi, 7 h. à 8 h.)
à compter du 8 juillet

Le mot cirque est certes l'un des plus prestigieux du vocabulaire enfantin. A compter du vendredi 8 juillet, les petits téléspectateurs de CBWFT pourront voir, au réseau français de Radio-Canada, de 7 h. à 8 h. du soir, une émission consacrée à des numéros de cirque variés. Chaque vendredi, cette émission intitulée "Caravane" leur parviendra d'une ville différente. Elle sera réalisée sous une immense tente construite spécialement pour cette "Caravane" qui se déplacera dans douze villes du Québec et de l'Ontario. Chaque émission comprendra sept numéros de cirque reliés entre eux par le jeu de deux clowns personnifiés par Guy L'Ecuyer et Giani Carpi. Un orchestre, dirigé par Michel Brouillette, fera les frais de la musique.

Le 8 juillet, la "Caravane" sera à Montréal; les semaines suivantes, elle ira successivement à St-Jean, Joliette, Trois-Rivières, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Granby, Valleyfield, Cornwall, Hawkesbury et finalement, le vendredi 23 septembre, à Hull.

La "Caravane" a été placée sous la direction de quatre réalisateurs: Jacques Faure, Pierre Desjardins, Jean-Guy Benjamin et Michel Demers.

"Dans tous les cantons"
(vendredi, 9 h. 30 à 10 h.)
à compter du 8 juillet

Le même soir, sous la même tente et dans la même ville, de 9 h. 30 à 10 h., une autre émission, destinée aux adultes, a été inscrite à l'horaire du réseau français sous le titre "Dans tous les cantons".

Il s'agit d'une série consacrée au folklore et à ce qui s'y rapporte. Seules les personnes de l'endroit pourront y apporter leur contribution, mettant en relief les caractéristiques de leur région: chants, danses, contes, anecdotes, petite histoire, etc.

Un violoniste, Adrien Avon, et le pianiste Herbert Ruff accompagneront les chants et danses "Dans tous les cantons".

Cette série d'émissions a été confiée aux réalisateurs Pierre Castonguay, Claude Caron, Roland Guay et Jean-Louis Béland.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Importance et leçons du Concours de Français

La semaine dernière, 4,645 jeunes Franco-Manitobains de 56 paroisses étaient à l'honneur, sur un total de 5,717 concurrents qui ont pris part cette année au Concours de Français de l'Association d'Education. On n'a donc enregistré que 1,072 faillites et, des 4,645 qui ont mérité la publication de leurs noms, 3,627 ont obtenu leurs diplômes dans les classes A, B et C. Les concurrents qui avaient étudié toute l'année les matières au programme de l'AECFM ont fréquenté 326 classes dans 101 écoles différentes.

La publication de ces résultats du Concours a suscité, comme dans le passé, un intérêt extraordinaire. Selon la tradition, plusieurs élèves ou instituteurs et institutrices ont maintes fois téléphoné au bureau de rédaction pour demander quand sortiraient des presses les noms des méritants, ou encore pour essayer de découvrir à l'avance tel ou tel résultat. Dès publication du journal jeudi dernier, plusieurs ne purent attendre que leur copie soit livrée à la maison ou à l'école. C'est ainsi qu'un jeune étudiant de St-Boniface avait été délégué par son école à se rendre au bureau du journal pour obtenir la première copie qui sortirait des presses. On lui avait bien recommandé de ne pas se présenter avant 2 h. p.m., mais il arrivait dès 1 h. et il dut attendre impatiemment que "sa" copie soit prête. Les institutrices d'une école rurale demandèrent à une dame du village de se rendre à St-Boniface pour acheter les premières copies qui seraient livrées dans les dépôts. Que d'autres exemples on pourrait citer ici, prouvant de façon non équivoque que ce Concours suscite un intérêt plus qu'ordinaire!

Et que dire de ce qui s'est passé dans des milliers de foyers franco-manitobains, dans des centaines de classes! On y a scruté les listes de noms avec une curiosité, une attention d'autant plus remarquables qu'il s'agissait d'un texte à tout petits caractères d'imprimerie susceptibles de fatiguer même la vue la plus perçante. On a établi des comparaisons entre les écoles, entre les classes, parfois avec les résultats des années passées. A preuve ces mères de familles qui nous ont fait parvenir de très gentilles lettres pour souligner que leur fillette, leur petit gars n'appartenait pas à telle ou telle école, qu'il était bien de tel grade, etc. Il n'y a rien comme l'amour maternel pour dénicher les moindres erreurs . . . et savoir les indiquer à qui de droit, tout en ajoutant inconsciemment de jolis compliments à l'adresse du petit en cause. (A remarquer que s'il y a erreur dans tel ou tel cas, ou qu'on croit utile de demander une revision des copies, il faut s'adresser à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, Pour toute revision, l'exécutif de l'Association exige le montant d'un dollar qui sera remis si l'on constate des erreurs. Tout de même il ne faut nullement se surprendre que des erreurs aient pu se glisser ici ou là. Au Département provincial de l'Instruction publique on dispose de machines IBM pour la compilation des points et pourtant, l'an dernier, un haut pourcentage d'erreurs a été enregistré. L'Association n'est pas suffisamment riche pour se procurer de telles machines compliquées . . .)

En scrutant les listes, combien de parents, d'instituteurs et d'institutrices ont connu des moments de fierté, spécialement ceux dont les enfants ou les élèves ont mérité des prix provinciaux ou paroissiaux, des prix de rédaction ou d'orthographe, ou encore ont obtenu de meilleurs résultats que l'an dernier. Hélas! D'autres parents et instituteurs, et certainement aussi de jeunes concurrents ont subi de légères ou lourdes déceptions en apprenant que le résultat final ne répondait pas totalement à l'attente ou qu'une faillite venait terminer cette année scolaire. Mais quels que soient les sentiments: fierté, déception, tristesse, il reste vrai que les résultats du Concours de Français de l'AECFM ne laissent personne indifférent, qu'il s'agit là d'un événement majeur dans la vie franco-manitobaine, tant pour les jeunes qui ont travaillé toute l'année . . . dans des circonstances parfois extrêmement difficiles, que pour les instituteurs qui, sans négliger les autres matières au programme académique, ont su enseigner avec fidélité, efficacité et compétence pédagogique le programme de l'Association (grammaire, analyse littéraire, dictée, rédaction, histoire du Canada, histoire de l'Eglise . . .) et tirer parti des parcelles que la loi scolaire laisse à une minorité qui entend bien garder et même faire fructifier son héritage culturel. Les parents aussi voient là la récompense de leurs efforts tenaces pour faire parler le français au foyer, pour aider leurs enfants dans leurs études et devoirs. Quant à l'Association d'Education, elle est fière d'avoir accompli une fois de plus sa mission de gardienne officielle du dépôt religieux et culturel.

Car l'Association ne cesse de travailler pour nous. Il n'est que de parcourir les pages du journal, de janvier à décembre, pour constater que les membres de l'exécutif et de ses nombreux comités se dépensent sans compter pour la cause. Mais il reste que le Concours de Français est sa grande oeuvre, celle qui accapare le meilleur des énergies durant toute l'année, mais particulièrement à partir de février, alors que commence la préparation plus immédiate au cours de nombreuses réunions pour déterminer exactement les examens à proposer aux jeunes, préparer la papeterie nécessaire (cette année, plus de 30,000 feuilles et 1,500 enveloppes), organiser la liste des surveillants, puis des 200 correcteurs bénévoles (l'Association ne paie que leurs frais de transport et leurs diners les samedi et dimanche que dure la correction des milliers de copies) qui ont réussi à accomplir en une semaine ce qu'on faisait ordinairement en trois semaines, etc. Le concours ne coûte que $200 à l'Association, mais il est impossible d'apprécier en chiffres la somme de dévouement que représente le travail de tous ceux qu'on vient de mentionner, et aussi des visiteurs d'écoles, des instituteurs et institutrices, des parents.

D'ailleurs le travail de l'Association ne se termine pas avec la publication des noms des diplômés. Car elle sait que le Concours doit être à la fois le couronnement de l'année scolaire et un point de départ vers de nouveaux progrès. Voilà pourquoi elle va se pencher désormais, au cours des prochains mois, sur ce Concours 1960 pour l'étudier en profondeur et avec méthode. Déjà ses premières réflexions la mettent à même de constater que les 1,072 faillites enregistrées cette année comportent une grande leçon. Car ce total des faillites implique que 35 pour cent des élèves de la classe C n'ont pas obtenu 50 pour cent des points, 27 pour cent dans la classe B et seulement 18 pour cent dans la classe A. Comme les classes B et C ont tendance à disparaître, grâce à la consolidation qui opère la fermeture de nombreuses petites écoles rurales à une seule classe, où l'institutrice doit enseigner à des élèves de plusieurs grades, l'Association prévoit le jour où elle pourra accomplir son oeuvre dans des conditions moins imparfaites et qu'un rendement plus efficace et plus consolant récompensera ses visiteurs d'écoles, les instituteurs et institutrices, les élèves.

Une autre constatation porte davantage au pessimisme. Le trop grand nombre de zéros en dictée française indique une pauvreté lamentable de vocabulaire, de style, de rédaction, de lecture française. A ce propos, les foyers où l'on parle et lit le français, les écoles qui constituent un milieu français, les paroisses encore typiquement françaises obtiennent de meilleurs résultats. Mais ailleurs . . . Ici se pose la question de bibliothèques françaises dans nos paroisses, dans nos écoles, même dans nos foyers. Au sujet des bibliothèques scolaires, il est vrai que le gouvernement provincial accorde des octrois pour achat de livres, mais le choix officiel de livres français est très limité. On espère qu'un jour on pourra obtenir la liberté d'acheter là où l'on veut, avec octrois, les livres jugés nécessaires. En attendant ce jour que les commissaires, que les instituteurs et les parents ne négligent rien pour multiplier les livres de lecture française et encouragent les jeunes à lire, même à écrire en français. A ce sujet, les concours de Cousine Josette ont certainement beaucoup contribué à faire aimer la rédaction française par des centaines de jeunes écoliers. Il est remarquable que ses cousins et cousines ont habituellement bien réussi au Concours de Français.

Jusqu'à septembre prochain, l'Association se propose en tout cas d'établir la moyenne de chaque classe, de chaque école, de chaque région pour évaluer à sa juste valeur le travail accompli au cours de l'année. Cette analyse, complétée par des tableaux statistiques, permettra d'apporter l'an prochain les remèdes nécessaires et de les appliquer là où le besoin s'en fait sentir vraiment. En attendant, ses calligraphes vont écrire de leurs plus belles mains les 3,627 diplômes mérités cette année.

60,000 personnes participent à la Fête-Dieu à Varsovie

VARSOVIE — Plus de 60,000 personnes se sont assemblées dans le centre de Varsovie à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu et seulement à quelques pieds du quartier général du parti communiste polonais. La procession était dirigée par le primat de Pologne, Son Em. le cardinal Stefan Wyszynski.

La police a arrêté la circulation dans le secteur alors que la procession se dirigeait vers la cathédrale St-Jean, dans la vieille cité. Le cardinal marchait lentement sous le dais. Il prononça un bref sermon. Mais peu de gens ont entendu ses paroles parce que, disent des prêtres, les autorités de l'Etat avaient refusé à l'Eglise le droit d'installer temporairement des haut-parleurs. C'était jour de congé en Pologne et des cérémonies semblables se sont déroulées dans les villes et villages du pays.



Les catholiques du monde entier célébreront l'anniversaire de la mort de saint Paul, apôtre, le jeudi 30 juin. Saint Paul, victime de la persécution de l'empereur Néron, fut martyrisé par l'épée, alors qu'il marchait sur la voie d'Ostie. Aujourd'hui, 24 juin, Radio-Vatican transmet un message spécial de S. S. le Pape Jean XXIII, en rapport avec le 1900e anniversaire du naufrage du navire de saint Paul sur les rives de l'ile de Malte. (Photo NC)

Billet du vendredi

Le général de Gaulle, écrivain et soldat

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Aujourd'hui l'un des grands de ce monde, acclamé partout, le général de Gaulle comptait peu dans l'opinion, au cours des quelques années qui précédèrent la seconde guerre mondiale. Officier de l'armée, il ne manquait pas d'idées personnelles, mais on lui permettait de s'en amuser, sans que personne s'en souciât davantage. Déjà il écrivait des livres, que les gouvernants ne lisaient pas, ou qu'ils parcouraient d'un oeil distrait, plus préoccupés de soucis mondains que de préparation militaire selon les données nouvelles qui se faisaient jour.

Ainsi, reprenant à son compte une idée venant de l'Angleterre, le général avait donné un ouvrage sur l'utilisation massive des chars d'assaut en cas de conflit. Pendant qu'on y voyait en France les rêveries d'une sorte d'illuminé, on le lisait en Allemagne le crayon à la main, dans l'entourage du chancelier Hitler.

Pendant que les soldats français continuaient de marquer le pas dans les cours de casernes, l'état-major allemand mettait sur un pied d'efficacité ses lourdes divisions **Panzer**, qui allaient permettre l'invasion précipitée de la Pologne et de l'Autriche, de la Hollande, de la Belgique, de la France. Ce fut Vichy et la suite, tandis que de Gaulle gagnait Londres pour y préparer avec tant d'autres la libération.

• • •

Depuis, les choses ont marché. Le général de Gaulle, un peu vieilli mais non vieux, est devenu président de la République française. Qui l'aurait cru en 1940? Sa récente tournée au Canada, où il eut l'occasion de voir ou revoir un miracle de survivance française, puis aux Etats-Unis, où il ne fut pas moins acclamé que chez nous, dit la confiance mise en lui par le monde occidental.

Malgré les innombrables problèmes qui se présentent, sur les plans national et international, il a à coeur le redressement de son pays par un rajeunissement qui s'impose, économique autant que militaire et administratif. On le connait comme soldat et chef de file, moins comme écrivain. Car il l'est depuis longtemps et c'est à se demander quand il trouve le temps de se recueillir, consulter ses documents, mettre la main à la plume — comme on disait en des temps anciens.

Le premier ouvrage signé de son nom date de 1924: **La Discorde chez l'ennemi**. Viennent à leur tour **Le Fil de l'épée**, **Vers l'Armée de métier**, **La France et son armée**, **Discours et messages**, pendant qu'il rédigeait en même temps que ces deux derniers livres ses **Mémoires de guerre**, lesquels en sont à trois volumes, dont le dernier si massif qu'il le fallut diviser en deux tomes.

• • •

On vient de donner à Montréal une édition canadienne du troisième, intitulé **Le Salut**. Portant sur la période de 1944-1946, il fait suite à **L'appel** (1940-1942) et à **L'Unité** (1942-1944). Ce qui étonne dans ce livre, comme dans les autres, c'est la langue employée. Elle est simple, concise, coule de source, sans emphase et sans concessions à ce goût appelé moderne. Avec ce résultat que le général de Gaulle, soldat et politique d'envergure indéniable, nous amène à redécouvrir un français que d'autres s'employaient à faire oublier.

C'est à croire qu'il écrit sans effort, à cause d'une connaissance innée du parler vrai de son pays. Ce n'est là qu'une illusion, car personne n'arrive à écrire sans se donner du mal et l'on sait que le chef de la France n'est pas homme à bouder le travail. Agé de 69 ans, Charles de Gaulle naquit le 22 novembre 1890, fils d'un professeur de philosophie et de littérature. Il étudia à Paris, entra à l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1909, la quitta sous-lieutenant trois ans plus tard. Depuis, il est soldat. Il combattit en première ligne pendant la guerre de 1914-1918, fut blessé à Dinant et à Verdun, capturé sur le champ de bataille par les Allemands, dirigé sur un camp de représailles après cinq tentatives d'évasion. A son retour en France, il entra à l'Ecole de Guerre en 1922, préconisa la réorganisation et la motorisation de l'armée, ses théories profitant à l'ennemi plus qu'à sa patrie.

Il gagne ses galons un à un, pour être promu général de brigade en 1940. Au lendemain de l'invasion allemande, il passe en Angleterre, lance à son pays le pathétique appel où il s'écrie: "La France a perdu une bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre." On sait le reste: la libération, la montée vers les sommets. De Gaulle est un modeste et un grand Français.

L'ILLETTRE.

(1) Le Cercle du Livre de France.

Ce que tout premier ministre doit savoir

Un simple fait divers a fourni l'occasion à l'Honorable premier ministre de la province de dire une fois de plus ce qu'il pense du statut du français en Alberta.

Un jeune français est arrêté pour avoir consommé de la bière dans une taverne, alors qu'il est encore mineur. Rien de bien extraordinaire à cela. Mais le juge, constatant que l'accusé ne comprend l'anglais que difficilement, suggère que le Gouvernement affiche des avis bilingues, défendant aux mineurs de consommer de la boisson dans un endroit public.

Invité à commenter cette suggestion du juge, l'Honorable C. E. Manning, premier ministre et procureur général de la province, affirma (nous traduisons ici le Calgary Albertan) que le Gouvernement n'a nullement l'intention d'apposer des affiches dans aucune langue, autre que l'anglais officiel. Dès que vous commencez à afficher en français, l'on vous demande de poser des affiches dans une demi-douzaine d'autres langues. Puis il ajouta que le français n'est langue officielle seulement à la Chambre des Communes et dans le Québec.

Lorsqu'une telle affirmation est proférée par un ignorant, on le prend tout simplement en pitié: le pauvre . . . il n'en sait pas plus long . . . il n'a pas eu la chance de se renseigner . . . Mais qu'un ancien maitre d'école, devenu premier ministre et procureur général de sa province, lance de tels bobards, et cela en 1960, c'est un peu décourageant.

Puisque l'Honorable premier ministre de l'Alberta est tellement allergique à toute notion d'histoire canadienne, demandons-lui tout simplement d'être logique avec lui-même: qu'il refuse absolument d'accepter un seul billet de la Banque du Canada, puisqu'étant imprimé dans les deux langues, ces billets n'ont absolument aucune valeur en dehors de la Chambre des Communes et du Québec.

Fort heureusement, il existe en nombre toujours croissant, des Anglo-Canadiens qui diffèrent d'opinion avec M. Manning.

En ce domaine, tout à fait remarquable est l'article publié dans son édition de juin par **l'Imperial Oil Revue** et signé par Hugh MacLennan, professeur à l'Université McGill. Nous nous proposons bien de publier au complet cet article dans une prochaine édition de **La Survivance**.

Pour aujourd'hui, contentons-nous d'opposer aux déclarations maintes fois répétées de M. Manning, cette phrase qui résume tout l'article de M. MacLennan: "This country of ours is a dual one or it is nothing: the essence of Canadian nationhood lies in this very fact, that it is a political fusion of the two elements in North American history which refused to belong to the United States".

Voilà ce que tout premier ministre devrait savoir.

J. P.

(La Survivance)

Trois prélats canadiens, membres de la commission centrale du concile

CITE DU VATICAN — S. S. le pape Jean XXIII a créé une commission centrale dont la tâche sera de diriger les préparatifs du premier concile oecuménique tenu par l'Eglise catholique romaine depuis près d'un siècle.

Le Souverain Pontife a daigné nommer trois Canadiens parmi les membres de la commission qui sera présidée par Son Em. le cardinal Eugène Tisserand, doyen du Sacré-Collège. Il s'agit de LL. EE. les cardinaux Paul-Emile Léger et James McGuigan, respectivement archevêques de Montréal et de Toronto, ainsi que de Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé.

L'un des buts principaux du concile oecuménique est de faire l'unité totale des chrétiens.

La tâche de la commission centrale sera de diriger et de coordonner les préparatifs de la vaste organisation qui élaborera le travail du concile oecuménique. La commission devra faire rapport directement au Saint-Père.

Trente-cinq cardinaux, quatre patriarches du rite oriental de l'Eglise catholique, 32 archevêques et évêques, ainsi que les supérieurs généraux des communautés religieuses feront également partie de la commission pontificale.

Travail de 2 ans

Dans certains milieux du Vatican, on donne à penser que le travail préparatoire du conseil oecuménique se poursuivra pendant au moins deux ans, avant que les assises officielles débutent solennellement dans la ville éternelle.

Le concile oecuménique sera désigné officiellement sous le nom de "Vatican II" afin de le distinguer de celui qui a été brusquement interrompu le 20 septembre 1870, alors que les troupes italiennes envahissaient la ville éternelle et en faisaient l'occupation dans le dessein d'unifier l'Italie. A ce moment-là, la ville de Rome faisait partie des Etats pontificaux.

Plus de 700 prélats ont participé au dernier concile oecuménique, au cours duquel l'infaillibilité du pape a été proclamée. Par cette doctrine, l'Eglise reconnait que le Souverain Pontife ne peut se tromper en matière de foi et de morale dans l'exercice de son ministère.

Réponses des évêques

Plus de 90 pour cent des évêques du monde entier ont déjà répondu au questionnaire qui leur avait été adressé en vue de la préparation du Concile oecuménique, a annoncé Radio-Vatican.

L'épiscopat allemand a répondu dans la proportion de 100 pour cent suivi de l'épiscopat français (96.5 pour cent), de l'épiscopat italien (94 pour cent) et de l'épiscopat américain (90 pour cent).

Après avoir rappelé que, par décision du pape, l'immense travail effectué par la Commission anté-préparatoire sera mis sous presse et constituera la première série des actes "préconciliaires", Radio-Vatican a ajouté: "Ces actes démontreront que, jamais, jusqu'à présent, dans l'histoire bimillénaire de l'Eglise, un concile n'avait été conçu d'une façon aussi oecuménique".

L'enseignement du français au Québec

ARMAGH, Qué. — Le Comité catholique du Département de l'Instruction publique a adopté une résolution demandant que l'on procède, et dans le plus bref délai possible, à une enquête sur les méthodes d'enseignement du français dans les écoles publiques de la province de Québec.

Me Emile Delage, notaire d'Armagh et membre du Comité catholique, a déclaré à cet endroit que l'enquête débuterait en septembre.

Me Delage s'est avoué surpris de la faible connaissance qu'ont de leur langue maternelle les étudiants des écoles supérieures.

Il a aussi déclaré que quelques étudiants d'université faisaient des fautes d'orthographe déconcertantes. Selon lui, ce serait l'indice d'une faiblesse des méthodes d'enseignement actuelles.

La question scolaire (1)

La Commission Royale MacFarlane a présenté au gouvernement provincial son rapport final le 30 novembre 1959.

Depuis ce jour, dans la presse et au cours de nombreux congrès de différentes organisations ou institutions, on a fortement discuté les recommandations de ladite Commission, tout particulièrement celles que contient le chapitre XI du rapport. C'est en effet dans ce chapitre que la Commission a recommandé qu'un certain montant des fonds publics soit versé aux écoles privées et paroissiales.

La récente assemblée de l'Eglise-Unie du Canada au Manitoba et les assemblées préliminaires des divisions de la Manitoba Teachers' Society, qui ont étudié cette question, semblent avoir mis un terme à la discussion pour la période des mois d'été.

Il semble donc opportun de donner un résumé des évènements des derniers six mois. Ce sera l'objet de cinq ou six articles hebdomadaires à compter d'aujourd'hui.

(1) Une juste part des Octrois Scolaires. Chose curieuse, la note qui domine actuellement dans le choeur des commentaires sur le chapitre XI semble ouvrir la porte à un débat plus tempéré et indiquer peut-être le commencement d'un "compromis" éventuel.

Dans son rapport à la Conférence Manitobaine de l'Eglise-Unie, le docteur Wilfred Lockhart, principal du Collège Uni, a suggéré que l'aide gouvernementale pourrait consister à aider à payer les salaires des professeurs dudit Collège. Le Collège Uni est l'une des institutions affiliées à l'Université de Manitoba, officiellement désignée comme "indépendante" et "rattachée à l'Eglise". Il est de fait un des collèges confessionnels qui constituèrent le noyau original de la structure de l'Université.

Le docteur Lockhart dit: (a) que le Collège a adopté comme ligne de conduite de payer les mêmes salaires que ceux que paie l'Université à ses professeurs; (b) que les récentes augmentations accordées par l'Université ont compliqué la situation; (c) que pour se permettre de semblables augmentations le Collège pourrait compter sur deux sources de revenu, l'argent public ou une augmentation de taux; (d) que cette augmentation de taux n'est pas possible; (e) qu'"il est clair que la première possibilité (l'argent public) devrait être envisagée".

Le **Free Press** a relaté cette nouvelle avec l'en-tête suivant: "On demande des octrois plus importants pour le Collège Uni". Le mot "plus importants" fut probablement employé en faisant allusion aux paiements "per capita" accordés maintenant au Collège par le gouvernement fédéral, en plus des octrois de construction qui viennent du trésor provincial.

Cet incident est très significatif parce que: (a) le Collège Uni est, selon sa propre conception, un Collège "rattaché à l'Eglise"; (b) sa position par rapport à l'Université est semblable à celle des écoles privées et paroissiales par rapport aux écoles publiques; (c) il enseigne des cours infra-universitaires; (d) la Commission Royale a fait une recommandation spéciale au sujet du paiement d'octrois aux instituteurs des écoles privées et paroissiales; (e) la Commission Royale a fait ressortir que la situation de ces écoles se complique de jour en jour.

Est-ce là l'indice qu'un nouveau chapitre s'ouvre dans le débat?

(à suivre)

Cinquante bourses d'études instituées pour les 100 ans de la Confédération

Les grandes corporations, les corps publics, les institutions bancaires se distinguent par leur contribution généreuse à la formation des jeunes gens de talent qui se destinent aux carrières scientifiques et industrielles. Chaque année, ils distribuent des bourses aux étudiants les mieux doués, ils accordent des dons aux facultés universitaires et aident les diplômés à parfaire leurs études supérieures soit dans des institutions du pays, soit à l'étranger. Ainsi, l'industrie, le commerce et la finance unissent leurs efforts pour favoriser l'éclosion des meilleurs talents chez la jeune génération, chez ceux qui un jour feront la relève de leurs ainés.

C'est dans ce but qu'une grande banque canadienne lance un important projet de bourses d'études qui seront attribuées à cinquante élèves terminant leur cours secondaire pour les acheminer vers la carrière de leur choix dans le domaine des arts et des sciences. La Banque de Montréal qui prend cette heureuse initiative se propose de venir en aide, d'une façon tangible, à des groupes de jeunes gens qui, une fois leurs études terminées, mettront leurs talents au service de notre jeune pays qui a besoin de leur concours pour mieux assurer le développement de ses ressources et l'expansion de son régime économique. Elle choisit l'occasion opportune du centenaire du Canada en 1967 — centenaire qui coïncidera avec le 150e anniversaire de fondation de la banque — pour instituer ces bourses spéciales d'études, qui auront une durée de sept années, à partir de septembre 1960.

Les bourses sont réparties entre plusieurs catégories, selon le choix des carrières des candidats; un comité d'adjudication a été désigné entre les universités du pays pour l'attribution des bourses de $750 chacune à cinquante étudiants, dont treize pour la province de Québec; chacune des provinces aura le nombre proportionné de candidats fixé selon le chiffre de sa population; ainsi l'Ontario en aura treize comme le Québec, la Colombie-Britannique cinq, l'Alberta quatre, la Saskatchewan et le Manitoba, trois chacun; puis dans les Maritimes, la Nouvelle-Ecosse en aura trois, et les trois autres provinces, deux chacune.

Les candidats éligibles doivent avoir terminé leur cours secondaire avec le diplôme de la 12e année, ou encore doivent poursuivre leurs études classiques dans un collège ou une institution supérieure reconnue en vue d'obtenir leur diplôme d'immatriculation. Ils s'inscriront dans une faculté universitaire qui leur donnera le baccalauréat ès-arts ou ès-sciences, dans le cycle de quatre années d'études. Les boursiers profiteront des largesses de l'institution bancaire, qui a décidé de doubler la bourse dès la deuxième année entre seize des cinquante premiers bénéficiaires; et cette bourse de $1,500 sera maintenue pour ces titulaires jusqu'à la graduation de 1964; et alors un choix désignera les huit meilleurs entre les seize boursiers pour leur accorder une bourse de perfectionnement de leurs études de $3,000 par année pour deux autres années dans une université du pays ou à l'étranger; enfin, en 1967, la Banque décernera deux grandes bourses, dites du Centenaire du Canada, de $5,000 chacune, aux jeunes étudiants les plus méritants entre les groupes de boursiers.

Ce programme d'aide aux étudiants et ce plan de bourses par gradations suscitent un intérêt dans le monde universitaire et créent une forte émulation entre les étudiants qui sont susceptibles d'y participer. Les dirigeants de notre enseignement supérieur ne manquent pas d'apprécier à son mérite ce concours empressé autant qu'opportun d'une de nos principales institutions bancaires du pays à soutenir la cause de l'éducation des jeunes et de leur formation supérieure.

Le Soleil.

Religion et communisme

Pour les vrais communistes, des concessions peuvent-elles se faire à la religion? Un article du "Partinaja Shins" (La vie du parti) répond négativement. Ce journal est l'organe du Comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. C'est dire tout le poids qu'on doit accorder à ce qu'il publie.

L'article souligne à quel point sont caractéristiques les efforts faits par l'Eglise pour s'adapter aux conditions actuelles, et il estime qu'"elle fait preuve de beaucoup d'imagination dans l'utilisation de formes nouvelles pour gagner à sa cause la population, en particulier les enfants et la jeunesse".

Il relève qu'en plus des ecclésiastiques officiellement reconnus, des laics choisis dans les rangs des fidèles reçoivent une formation spéciale en vue de l'évangélisation. L'article souligne le fait que le clergé saisit toutes les occasions d'accompagner le rituel de l'Eglise — baptême, mariage, confession — d'explications sur la signification divine de ces cérémonies. Les archiprêtres voyagent toujours plus souvent dans leurs diocèses, prenant part aux services locaux. Les choeurs d'Eglise renforcent leurs rangs et nombre d'églises sont restaurées.

Mais, ajoute l'article, ce qui est plus grave, c'est l'attitude conciliante adoptée par certains membres du parti à l'égard de la religion et de l'Eglise. Il est inadmissible, dit-il, qu'un communiste, membre du parti, participe à des fêtes religieuses, fasse bénir son mariage par l'Eglise et baptiser ses enfants, et cela pour ménager les susceptibilités de ses proches, ou dans la crainte de s'attirer des ennuis — particulièrement dans la société rurale — en professant ses convictions religieuses. Il n'est pas non plus tolérable qu'un membre du parti ait des icones dans sa maison, ni que l'on y voie pénétrer un pope (prêtre)". Et l'article de conclure: "Il n'y a pas de place au parti pour des communistes qui ne rompent pas avec les préjugés religieux".

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le 20 juin à 7 h. 30 p.m. qu'avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la Ville.

Au comité de finance, il fut recommandé que $10,000 soient remis à la commission de la bibliothèque de St-Boniface jusqu'à réception de son octroi annuel.

Une lettre de M. Pickering, qui s'occupe des services hospitaliers de la province, avise la Ville que d'après une étude conduite en 1959, le coût des frais hospitaliers encourus par les dispensaires a augmenté de 25 pour cent depuis 1958 et comme ces cliniques dépendent des fonds reçus du gouvernement provincial et des municipalités métropolitaines, il demande à la Ville de bien vouloir augmenter son octroi de $2,500 à $3,125. Le comité croit que, vu que la somme de $2,500 a été incorporée dans les prévisions budgétaires de cette année, il lui sera impossible d'augmenter son octroi cette année.

Le trésorier demande la permission d'acheter une extension pour le système de communication par radio dont la Ville se sert déjà, afin de pouvoir communiquer avec le camion du service de l'aqueduc; comme le montant est déjà compris dans le budget de cette année, le comité recommande que cette requête lui soit accordée.

Il fut recommandé aussi que chaque fois qu'il faudra acheter des item valant $100 ou plus, il faudra demander des soumissions, sauf pour les articles nécessaires à la réparation de l'équipement, puisqu'en ces cas l'achat s'avère urgent.

Il fut recommandé d'envoyer un don de 20 livres sterling (soit $58) au comité qui veut élever une statue de saint Boniface à Crediton, Angleterre, ville natale du saint.

Une requête des résidants de la rue Ste-Catherine demandant qu'on pave leur rue, fut remise au département des évaluations pour la préparation d'une pétition.

La Corporation Archiépiscopale de St-Boniface demande à la Ville de bien vouloir amener les services des égouts et de l'aqueduc jusqu'à la propriété, rue Laflèche, où doit s'élever le Petit Séminaire. Comme c'est une question d'urgence, le comité demande à l'ingénieur de bien vouloir faire rapport pour la session du Conseil, lundi prochain.

Un monsieur de la rue Niverville avise le comité des travaux publics qu'il préfère la pluie au beau temps parce que lorsqu'il pleut, il n'y a pas de poussière dans sa soupe ou dans son lit, ou ailleurs dans sa maison. L'ingénieur dit qu'il est prêt à passer l'huile sur cette rue dès que la pluie cessera.

Plusieurs plaintes furent reçues des résidants des parcs Niakwa et Windsor, au sujet de l'eau qui s'accumule dans les dépressions du pavé. Quoique ceci relève de Ladco, l'ingénieur aura à voir ce qu'on peut faire.

L'ingénieur avise le comité qu'il y aura approximativement $4,000 de réparations à faire aux trottoirs et bordures des rues. Le comité lui donne la permission de procéder à ces réparations.

M. Moffat, de la Cie Haddon, Brown & Davis, ingénieurs-conseil, fait rapport des travaux effectués à date sur le viaduc de la rue Archibald. Des détails furent discutés, tels que les mesures à prendre pour pouvoir procéder aux travaux sur les terrains privés dont les propriétaires n'ont pas donné signe d'accord avec les exigences de l'heure. L'avocat de la Ville s'occupe de cette question; les travaux avancent tel que prévu.

M. Dubreuil, trésorier, se dit d'accord avec la proposition faite par le Pacifique Canadien, en ce qui regarde la comptabilité pour la construction du viaduc; les comptes seront envoyés au trésorier qui les paiera lorsque l'ingénieur-conseil et l'ingénieur de la Ville se diront satisfaits du travail.

Les problèmes qui seront causés par le détournement du cours de la rivière Seine, près du pont de la rue Provencher, furent étudiés et le comité croit qu'il faudra choisir le moindre entre deux maux, et recommande de couper un chenal en arrière de la Cie Cusson. Comme le projet de déversement de la Seine, près de St-Adolphe, sera bientôt complété, le problème de la crue des eaux de la Seine à St-Boniface ne sera pas si sérieux.

Vu qu'il y a eu un accident fatal, l'an dernier, sur la rue DesMeurons, près de la rue Cathédrale, et qu'un autre accident sérieux a eu lieu au même endroit, cette année, le comité de la circulation demande un rapport de l'ingénieur et du chef de Police sur la possibilité d'y installer des signaux lumineux. Entre temps, le comité recommande que des affiches soient placées, afin d'attirer l'attention des automobilistes à cette traverse d'écoliers.

Par suite du rapport du chef des pompiers, le comité du personnel autorise les pompiers à enlever leurs "tuniques" pendant la saison chaude.

A la recommandation de l'ingénieur, il fut recommandé que M. Victor J. Mann, de 117, rue Hill, soit nommé au poste d'inspecteur de plomberie; il doit entrer en fonctions le 1er juillet 1960.

Par suite d'un autre rapport de l'ingénieur, M. Roger Hébert, de 25, Conifer Crescent, fut choisi comme le candidat heureux pour la position de sous-ingénieur des bâtiments, et il devra entrer en fonctions le plus tôt possible. Cette position comprend un salaire de $6,000 par année, plus $400 pour frais d'automobile.

Comme aucun employé de la Ville ne s'est présenté pour la position de commis masculin, grade B, dans le département du génie, la position sera maintenant annoncée au public.

A lundi prochain.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

J'ignore si on va organiser un troisième combat entre Floyd Patterson et Ingemar Johansson, mais après ce que j'ai vu lundi soir, je n'en vois plus la nécessité. Patterson, le champion mondial des poids lourds, a fondu sur son adversaire avec la force de l'ouragan et, s'il avait été plus expérimenté, il aurait donné à Johansson une raclée encore pire que celle qu'il lui infligeait au Polo Grounds lundi. Un vaste écran de télévision venait de nous faire voir le premier combat entre Patterson et Johansson et le coup de poing du boxeur de Suède paraissait une arme terrible. Malgré tout, nous n'avons pas été impressionné par le style d'Ingemar. Patterson nous paraissait encore très puissant et il demeurait quand même le favori sentimental, comme il arrive à tous les aspirants.

Ce que nous avons vu ensuite sur l'écran a confirmé ce que nous avait révélé le même écran quelques minutes plus tôt. Le Suédois avait une bonne droite, mais rien d'autre. Son jab ne nous a pas paru efficace, mais sa force physique était impressionnante. Quel colosse et quel homme solide. A la deuxième ronde un simple crochet de droite faillit mettre fin à la rencontre. Patterson, oubliant les conseils de ses multiples gérants, s'était placé dans le champ de tir de Johansson! Il ne devait plus commettre la même erreur.

La gauche de Patterson, qui, on le sait, était un boxeur gaucher avant de changer son style, fonctionnait avec efficacité. A mesure que le combat progressait, Patterson devenait de plus en plus féroce. La première fois que Johansson alla au tapis, nous avons pensé qu'il avait été frappé, puis poussé. Mais la gauche qui devait mettre fin à la bataille était terrible. Il était temps, car Patterson venait de rater une dizaine de chances d'en finir avec son adversaire et Johansson semblait vouloir revenir à lui. Mais il ne vit jamais cette gauche qui l'étendit pour plusieurs minutes. Patterson venait d'accomplir ce qu'aucun autre champion avait été capable d'accomplir avant lui: regagner son titre. Il y a des malins qui diront que Patterson n'a fait que prêter son titre au Suédois. Après avoir vu le premier film et la rencontre d'hier, nous pensons que cette bataille a été honnête, tout comme la première. Johansson en sort avec beaucoup d'argent. S'il est aussi habile en affaires qu'il l'a été dans ses négociations pour ce combat, ce n'est pas pour lui venir en aide qu'on devra organiser une soirée de charité.

Amateurisme?

Le sport du tennis est menacé dans sa structure même. En effet, les professionnels tentent des efforts désespérés pour obtenir la permission d'organiser des tournois ouverts à toutes les catégories de joueurs. En d'autres mots, des tournois auxquels participeront des professionnels et des amateurs. Si les dirigeants du tennis amateur acceptent cette offre, c'est la fin du tennis comme nous l'avons connu depuis de nombreuses années. Les grands tournois de Wimbledon, Forest Hill, de Melbourne ne seront plus que des épreuves pour joueurs salariés. Attireront-ils autant les foules? Nous en doutons. Le tennis professionnel demande une telle perfection que le jeu, même s'il nous impressionne considérablement la première fois qu'on voit ces athlètes à l'oeuvre, nous laisse un peu plus indifférent par la suite. Les échanges sont trop rapides, les coups peut-être trop bien calculés. Personnellement nous espérons que le tennis restera un sport pour les amateurs. C'est ce qui fait son charme et la petite note nationale qu'on y retrouve parfois n'est pas trop désagréable. Elle donne peut-être lieu à des abus, mais cela ne dure pas.

Sécurité!

Chaque année nous écrivons un peu les mêmes choses sur la sécurité aquatique. Ça n'empêche pas les gens de se noyer et de commettre des imprudences et nous revenons à la charge en nous disant que la vie de la personne qui se sauvera vaut toutes les répétitions! La Croix-Rouge canadienne mène une campagne active pour la sécurité aquatique. A la télévision, à la radio, dans les journaux, on exhorte les gens à être prudents. Quand on lit les journaux de la fin de semaine, on est étonné d'apprendre qu'en dépit d'un travail efficace, trop de personnes perdent la vie à cause de leur manque de prudence. On semble oublier facilement que la vie est un don de Dieu, qu'on a le devoir de la protéger et qu'il ne faut pas négliger ce devoir, tout comme celui qui nous interdit d'attenter à la vie du prochain. Les évêques se sont déjà prononcés sur l'obligation morale de se conduire chrétiennement sur les grandes routes. Il y a aussi la même obligation quand on voyage sur l'eau, que ce soit en radeau ou en paquebot. Cet été, si vous ne savez pas nager, dépêchez-vous de l'apprendre. Si vous savez nager, ne faites pas l'idiot en entreprenant plus que vos forces, en vous baignant après les repas ou après avoir ingurgité trop d'alcool. On se noie ainsi et c'est pour toujours.

Notes diocésaines

Selon l'article 50 du Synode, la fête du Pape a lieu désormais le dernier dimanche de juin, donc dimanche prochain.

Mgr l'Archevêque demande aux fidèles de bien vouloir ajouter à leur offrande hebdomadaire du 26 juin, qui est destinée au Souverain Pontife, une obole d'au moins 10 sous par personne, à titre de participation sacrificielle à la messe de clôture du Congrès eucharistique de Munich. Ce sera là un moyen de se rendre en quelques sorte présents au congrès, pour ceux qui ne peuvent pas y participer en personne. Son Exc. Mgr M. Baudoux offrira personnellement ce don au cardinal Légat, le 7 août, à Munich, lui signifiant "que nous désirons consacrer ce don à notre mission d'Amérique latine".

De concert avec les autres ordinaires du Canada, Mgr Baudoux permet à tous ses fidèles, même ceux qui se trouvent ce jour-là en dehors du diocèse, et aux visiteurs de manger de la viande le jour de la fête civique de la Confédération, le vendredi 1er juillet.

Mgr Baudoux prendra part au congrès de Munich avec quelque huit diocésains et des pèlerins d'ailleurs.

Ste-Marie

Fête à l'école

Le mardi 21 juin, les élèves de l'école maternelle se joignaient aux élèves de l'école pour célébrer le septième anniversaire de l'ordination de M. l'abbé Roland Bélanger, qui eut lieu le 14 juin, durant la retraite des prêtres du diocèse. Un programme charmant fut présenté par tous les grades. Les petits présentèrent un cadeau à M. le Curé, un réveille-matin portatif. Un grand nombre d'enfants ont assisté à la messe du matin pour l'offrir aux intentions de M. le Curé. Les Révérendes Soeurs Oblates, accompagnées à l'orgue par une des leurs, ont chanté la grand-messe.

Assemblée de la Caisse Populaire

La première assemblée annuelle de la Caisse Populaire aura lieu le jeudi 30 juin à 8 h. p.m., à l'école Ste-Marie. Il est très important que tous les intéressés s'y rendent.

Déménagement

C'est à regret que les paroissiens voient la famille Bernard Allard quitter la paroisse. Ils lui souhaitent beaucoup de joie dans sa nouvelle demeure, chemin Dugald.

Le vendredi 24 juin commencera le triduum préparatoire à la solennité de la Fête du Sacré-Coeur. Il y aura messe à 11 h. 15 a.m., avec Salut et adoration le soir à 8 h. Le samedi soir, il y aura aussi Salut et adoration à 8 h. La messe du matin sera dite à 7 h. 30, comme d'habitude.

Arrêt-balle

On demande la coopération des paroissiens pour construire l'arrêt-balle (backstop) dans la cour d'école. Le travail fut mis en marche le lundi 20 juin.

Ste-Famille

Anniversaire de mariage

La soirée qui devait avoir lieu le 25 juin au soir à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph L'Heureux est remise au 22 juillet au soir à la salle Sokol, angle des rues Dufresne et Giroux. Bienvenue à tous les parents et amis.

PETITE NOTE

Messe des Anges

Le mardi 21 juin, en la basilique de St-Boniface, avaient lieu les funérailles de Normand Morier. La messe des anges fut chantée par M. l'abbé Laurent Delorme, de Montréal, l'oncle du défunt. Pierre et Raymond Morier, Charles Bédard et Gilbert Bohémier étaient porteurs. Normand laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Paul Morier; un frère, Gilbert; et son grand-père, M. Horace Morier.

Décès

M. V. LAFERRIERE

Le lundi 13 juin est décédé à l'hôpital St-Boniface M. Viateur Laferrière, âgé de 76 ans. Il naquit à Aubigny, Man. Son épouse le précédait dans la tombe le 22 mai 1960.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Ursuld, Gérald, Joseph et Michel; six filles, Mmes Jos. Cloutier (Louisa), André Moreau (Céline), Ulric Levasseur (Rita), Charles-A. Chartier (Jeannette), Léo Lavallée (Bernadette) et Elie Gauthier (Pauline); trois soeurs, Mlle Mariane Laferrière, Mmes Dina Landry et Emerite Wilde, et 32 petits-enfants.

Une messe de Requiem fut chantée dans la cathédrale de St-Boniface. M. l'abbé F. Juneau officiait. Les porteurs étaient MM. Lucien Laferrière et Emile Moreau, petits-fils du défunt, René, Florent, Léo-Paul et Honoré Chartier, ses neveux.

Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles. L'inhumation eut lieu dans le cimetière Green Acres Memorial Gardens. La quête fut faite par MM. René et Léo-Paul Chartier.

Remerciements

M. et Mme Ursuld Laferrière, ainsi que tous les enfants du défunt, désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil.

Tous les jeunes Franco-Manitobains sont invités au Camp Notre-Dame

"La Cité Romaine Notre-Dame vous invite à son palais, à son sanctuaire, à ses bains, à ses jeux olympiques, à sa vie au grand air." Voilà une invitation intéressante, et il est certain que les jeunes y penseront plusieurs fois avant de la décliner. Car, c'est bien à eux qu'elle s'adresse, particulièrement à tous les jeunes de langue française de tout le Manitoba.

Que les jeunes, épris d'activité, de grand air, désireux de passer de belles vacances sainement, se hâtent de s'inscrire à ces camps. Il n'y a qu'à lire le programme de la "Cité Notre-Dame" pour se rendre compte qu'on ne s'ennuiera pas à la Plage-Albert cette année. Le thème des camps "Les Romains" est inspiré du film "Ben-Hur". Sur le programme, une romaine jouant le luth et un légionnaire portant casque, bouclier et épée représentent les campeurs et campeuses. Une trirème invite les jeunes "romains" aux amusements aquatiques. Un aigle invite à monter vers les sommets de la santé corporelle et spirituelle.

La Cité romaine aura aussi son personnel: aumônier, M. l'abbé Léo Couture; directeur, M. l'abbé Gérard Toupin; administratrice, Mlle Claudette Clément; cuisinières, Mmes Damien Valcourt et Thomas; garde-malade, Mme Maxime Desaulniers; en charge des bains, M. Olivier Beaudette; moniteurs, MM. les abbés Jean-Louis Rocan, André Poilièvre, Martin Bélanger et MM. Olivier Beaudette, Edmond Baril et Edouard Bonin; monitrices, Mlles Jeannine Blanchette, Dolorès Gosselin, Germaine Gosselin, Thérèse Prud'homme, Liliane Fournier et Yvonne Rioux.

"La Cité Notre-Dame a un programme tout à fait nouveau pour tous les légionnaires de 1960. Il y aura de quoi exploiter chez tous ceux qui viendront à la Cité, les mêmes qualités que l'on trouvait chez les Romains, la fierté, l'énergie, la ténacité et le goût du beau." C'est dire que l'ordre et la loi seront bien observés au camp; les jeunes qui se soumettront au règlement ne pourront trouver que très agréable leur séjour près du lac Winnipeg.

"Les bains de la Cité seront organisés d'une façon tout à fait intéressante. Deux instructeurs qualifiés en natation selon les standards exigés par la Croix-Rouge et le Royal Life Saving, seront en charge du programme de natation. Ils ont déjà préparé tous leurs cours pour ceux qui savent et aussi pour ceux qui ne savent pas nager. A la fin du stage à la Cité, un examinateur officiel de la Croix-Rouge viendra faire passer les examens pratiques en vue des certificats. Ajoutez à cela, des jeux aquatiques de toutes sortes."

En plus de ces jeux dans l'eau, le camp comportera des petits jeux, des grands jeux de bois ou excursions, des soirées artistiques et des feux de camp, du chant. Voilà qui, avec les cantines, les repas, les inspections, aidera à développer l'esprit communautaire, l'esprit de fraternité. D'autre part, la messe quotidienne, la page d'Evangile, la prière du soir, remettront les enfants en la présence de Dieu; d'ailleurs ces journées dans Sa belle nature les aideront sans doute à penser souvent au Créateur de si belles choses.

Les légionnaires camperont du 4 au 15 juillet (garçons de 8 à 14 ans), du 15 au 26 juillet (filles de 8 à 15 ans), du 26 juillet au 6 août (filles et garçons de 8 à 12 ans). Pour tous renseignements, s'adresser à l'Archevêché, 151, avenue de la Cathédrale, St-Boniface (tél. CHapel 7-4307).

Venez donc nombreux vous joindre à la grande famille de la Cité. Venez partager avec les légionnaires, la grève, l'eau et le soleil qui vous attendent tous au Camp Notre-Dame à la Plage-Albert. Invitation à tous les jeunes Franco-manitobains de 8 à 15 ans.

Décès

M. ARTHUR SAVOIE

M. Arthur Savoie, autrefois de St-Boniface, est décédé le vendredi 10 juin à Auburn, Cal., à l'âge de 73 ans.

En 1947, M. Savoie et sa famille ont quitté St-Boniface pour se rendre en Californie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Eugénie Soharland; deux fils, Laurent, d'Auburn, et Robert, de Reseda, Cal.; sept petits-enfants; une soeur, Mme Alex. Perron; un frère, Frédéric, de St-Boniface; plusieurs neveux et nièces à St-Boniface.

Le service funèbre a été célébré en l'église St-Joseph à Auburn, Cal. Les porteurs étaient MM. Donat et Léo Savoie, Arthur et Eugène Guilbault, Philippe Thomas et Frank Aloisia.

Etaient venus de l'étranger: M. et Mme Robert Savoie et leur famille, de Reseda, Cal., Mlle Bernadette Laurin, de St-Boniface, Man., M. et Mme Donat Savoie et M. Léo Savoie, d'Eureka, Cal., MM. Arthur et Eugène Guilbault, de Northridge, Cal., Mme Irving Bienvenue, de Sepulveda, Cal., M. et Mme Léo Soucy, de Pacoima, Cal., M. Frank Aloisia, de Folsom, Cal., M. et Mme Charles Coulon et Mlle Alice Coulon, de Modesto, Cal.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière Mont Calvaire, près de Sacramento, Cal.

M. L. Régnier parle aux Communes de l'administration des Postes

Me Laurier Régnier, député de St-Boniface, prononçait le discours reproduit ci-dessous, à la Chambre des Communes, le 15 juin dernier. Il y traitait de l'administration du Ministre des Postes dans sa circonscription électorale et il en profita pour demander qu'un timbre spécial fasse ressortir le caractère religieux de Noël. Il fit cette demande à la suggestion de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada, conseil diocésain de St-Boniface, qui lui en parla dans une lettre, le 21 janvier dernier.

• • •

Monsieur le président, c'est un honneur pour moi de pouvoir parler au nom de ma circonscription de St-Boniface, non pour me plaindre, mais pour exprimer mon appréciation et ma gratitude pour le service donné aux gens de St-Boniface, le service de distribution à domicile dans la nouvelle région de Windsor-Park. Dans Charleswood, ce service est établi depuis un an, et cette année nous avons obtenu le tarif local de 4c. Nous avons travaillé ferme à obtenir le même tarif pour la ville de Transcona; on a accordé ce tarif à cette ville ce mois-ci. On l'a également accordé à des localités qui se trouvent même à dix milles de la ville de St-Boniface, comme les villages de St-Norbert, Fort-Whyte, St-Charles, Pacific-Junction, le bureau de poste Tod, dans la municipalité de St-Vital, et à Bird's Hill.

Il convient de signaler le bon service dont les gens ont bénéficié depuis 1957. C'est cette année-là, que pour la première fois, cette région a connu une amélioration en obtenant le service de distribution à domicile dans la ville de Transcona. Maintenant toute la région, toute l'agglomération urbaine du grand Winnipeg bénéficie du tarif local de 4c.

Permettez-moi de remercier bien sincèrement le ministre, ses services et aussi les employés de son ministère dans la circonscription de St-Boniface pour le dévouement qu'ils apportent à l'accomplissement de leurs fonctions.

Il est question d'une autre amélioration, un nouveau bureau de poste pour St-Boniface. L'immeuble sera adapté aux exigences d'une ville de 35,000 habitants qui croît rapidement et il s'harmonisera avec tous les beaux immeubles dont la ville de St-Boniface est déjà avantageusement pourvue. Comme vous le savez, la ville de St-Boniface est l'une des villes les plus anciennes à l'ouest de la capital. On y parle français; c'est un centre culturel qui a de magnifiques immeubles. Je suis sûr que le nouvel immeuble cadrera avec l'architecture actuelle et l'importance d'une telle ville.

Je voudrais présenter une requête. Le ministère des Postes devrait émettre un timbre pour commémorer le caractère religieux de Noël et lutter par là contre le mercantilisme. Je sais que le ministère des Postes a émis beaucoup de beaux timbres pour commémorer différents événements historiques, et je crois qu'il ne devrait pas oublier de commémorer la Nativité, qui est le plus grand événement du monde chrétien. Je suis sûr qu'on le fera. Comme d'autres députés veulent prendre la parole, je n'en dirai pas davantage. Je n'ai que des remerciements à offrir au ministre et à son ministère.

Conseils du chef de police

En adoptant une vitesse raisonnable et en se montrant courtois et attentifs au volant, les automobilistes éviteront en fin de semaine prochaine bon nombre d'accidents qui se seraient produits en dépit de toute la surveillance qu'il est humainement possible pour nous d'exercer.

Tel est le souhait que formulait le chef de police, W. Russell, en faisant allusion aux dangers accrus de la circulation auxquels seront exposés ses concitoyens au cours de la longue fin de semaine de la fête de la Confédération.

Le Chef W. Russel ajoutait les conseils suivants à l'adresse de tous ceux qui entreprendront de longs voyages en automobile:

1. Faites attention aux piétons; n'oubliez pas de ralentir à l'entrée des villes et villages.

2. Evitez de surcharger votre voiture de passagers ou d'effets domestiques; votre champ de vision à l'avant comme à l'arrière doit demeurer intact.

3. Ne passez pas plus de deux heures consécutives au volant; mieux vaut arrêter prendre un café que de s'assoupir et "prendre le fossé".

4. Avant de doubler une autre voiture, assurez-vous que vous avez tout le temps et l'espace requis.

"Si votre itinéraire comprend des régions lointaines et peu peuplées, vous feriez bien de vous munir de tous les instruments requis pour les réparations courantes, d'un thermos rempli de café et d'une provision de sandwiches et autres aliments," de conseiller le chef W. Russell.

Tout conducteur d'automobile devrait admettre "qu'on a plus d'agrément quand on sait conduire prudemment", et faire conséquemment preuve de prudence au volant en toute occasion, de conclure le chef W. Russell.







M. J.-E. Lafrance, de St-Pierre, donne une conférence à Paris

ST-PIERRE — Les coopératives de la région de St-Pierre, Man., sont à l'honneur lors d'une conférence internationale des services agricoles à Paris, du 20 au 25 juin. M. J.-E. Lafrance, de St-Pierre, chef des services agricoles du Manitoba et ancien représentant agricole dans sa région, donne en effet une importante conférence lors de cette réunion internationale dans la capitale de la France, à titre de l'un des trois délégués canadiens auprès de l'Organisation de l'Education économique et de la Conférence internationale de la Coopération.

Le thème de son discours porte sur "Le rôle des services de conseils agricoles dans la promotion de coopératives de fermiers", M. Lafrance se sert comme exemples de coopératives encouragées par les fonctionnaires des services agricoles du Manitoba, de la Caisse Populaire de St-Malo, de la fromagerie de St-Pierre et de la Coopérative des éleveurs de la rivière aux Rats. Il montre aussi plus en détail comment se sont développé les coopératives au Canada, en indiquant le rôle joué par les gouvernements provinciaux en faveur de ce mouvement.

Dix-neuf pays sont représentés à cette conférence. Des discours portant sur les diverses fonctions des organisations agricoles sont suivis de longues périodes de discussion. D'autres Canadiens participent à ces discussions, dont M. S. R. N. Hodgins, assistant du sous-ministre de l'Agriculture au Manitoba, et le Dr J.-R. Pelletier, ancien surintendant de la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

Saint-Malo

Funérailles de M. E. Bertrand

La mort vient de ravir à l'affection des siens, M. Eugène Bertrand, de St-Malo.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Yvonne Bérard; quatre filles, Mmes Cécile Gauthier, de St-Norbert, Florence Laroche, de Dufrost, Thérèse Carrière, d'Otterburne, et la Rév. Sr St-Eugène, des Soeurs Oblates (Irène), du Couvent de Gravelbourg, Sask.; un fils, Raynald; quatre frères, Cyrille, de Ste-Catherine, Ont., Alfred, de St-Vital, Hormidas, de Ste-Anne-des-Chênes, et Ferdinand, de St-Boniface; quatre soeurs, Mmes Aldéa Fredette, de St-Vital, Clara Malo, de St-Malo, Anna Nolette, de Ste-Agathe, et Herminie Bérard, d'Aubigny; et 15 petits-enfants.

M. Eugène Bertrand naquit le 22 août 1889, à Nitche, Dakota du Nord. Encore jeune, il vint, avec ses parents, s'établir à Ste-Elisabeth, puis, plus tard devint cultivateur à St-Malo. Il demeura sur sa ferme pendant 23 ans et ne se retira qu'en juillet 1959, au village.

Il mourut le jeudi 16 juin, à l'hôpital de St-Pierre, à l'âge de 71 ans, après trois long mois de maladie supportée avec grande résignation. Sa fille, la Rév. Sr St-Eugène, des Soeurs Oblates, est venue, quelque temps avant la mort de son père, lui rendre visite et le réconforter dans sa dure maladie.

Le service funèbre fut chanté le samedi 18 juin à 10 h., dans l'église paroissiale, par M. l'abbé David Roy, curé, assisté de M. l'abbé Côté, comme diacre, et du R. P. Cousineau, C.S.V., supérieur du Collège St-Joseph d'Otterburne, comme sous-diacre.

Les porteurs actifs étaient des neveux et un petit-fils du défunt, Roland Ross, Armand Fréchette, Jules Bertrand, Gilbert Lussier, Benoit Gauthier et Louis Bertrand, tandis que les porteurs honoraires étaient MM. Joseph Goulet, Henri Carrière, Georges Barnabé, Napoléon Lafournaise, Philias Laroche et Philippe Bourgeois. La quête fut faite par Gilbert Lussier et Louis Bertrand.

On remarquait beaucoup de parents et d'amis, venus de loin et de près, rendre un dernier hommage au cher disparu.

Il fut inhumé près de sa fille, Berthe, qui le précédait dans la tombe en 1943, ainsi que son père et sa mère, décédés en 1951.

Remerciements

Mme Eugène Bertrand et sa famille remercient tous les nombreux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent. Leurs offrandes de messes, les bouquets spirituels, les fleurs, les messages de sympathie, leur assistance aux funérailles et leurs prières ont été un grand réconfort pour la famille éprouvée.

St-Jean-Baptiste

Funérailles

Les funérailles de M. Willie Bérard eurent lieu le samedi 4 juin dans l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste. Une foule de parents et d'amis s'étaient rendus pour rendre un dernier hommage au défunt décédé subitement à sa résidence le mercredi 1er juin au matin, à l'âge de 72 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gédéon Trudeau, vicaire de St-Jean-Baptiste. M. G. Aubrey, P.S.S., et M. l'abbé R. Nadeau, curé d'Aubigny, étaient diacre et sous-diacre.

La veille, les prières avaient été récitées par M. l'abbé Trudeau dans la maison de M. Roméo Bérard, fils du défunt. L'assistance a été nombreuse toute la nuit.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Emery, de Le Pas, Man., et Roméo, de St-Jean-Baptiste; deux filles, Mme Jacques Goertzen (Céline), de Steinback, et Mme Raymond Massicotte (Angèle), de St-Pierre, et 15 petits-enfants.

Remerciements

Mme Bérard et sa famille désirent remercier les parents et les nombreux amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, messages soit par leur assistance aux prières ou aux funérailles. Merci aussi aux chantres.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Que sont devenus les Blue Skies lundi dernier? Envolés comme les moineaux, vers d'autres prés plus fleuris ou d'autres bocages plus feuillus . . .

On entend maintenant des "pensées du jour" à tout moment à CKSB. Mais la pensée du jour officielle vous est présentée à 1 h., par Manitoba Pool. Eaton vous présente désormais, à la suite de son message quotidien, "question et réponse", des faits intéressants à connaître. Pour Platon, c'étaient les idées qui comptaient d'abord. Aristote vint et décréta la primauté des faits sur les idées. Et M. Thimothée Eaton est aristotélicien.

Tout comme Valmore, qui vous rapporte les faits du petit et du grand monde à longueur de jour. Mais il réussit à glisser quelque chose dans les interlignes, et c'est ce je ne sais quoi qui rend intrigantes les nouvelles d'élections.

Deux jours après ce mémorable 22 juin, les Québécois se réconcilieront pour se reconnaître tous dans le petit saint Jean frisé et son mouton qui passeront dans les rues. CKSB s'est déjà mérité le reproche de souligner plus la St-Patrice que la St-Jean-Baptiste. On y verra cette année!

Semaine de . . .

De la prudence sur l'eau, oui. Mais aussi de la chansonnette canadienne! Félix Leclerc, Jean-Paul Filion, Raymond Lévesque? Bien sûr, et beaucoup d'autres. Radio-Canada dévoilera le 26 juin les noms des gagnants, ainsi que leurs chansons primées au quatrième gala annuel de la chansonnette canadienne. Il y a peut-être des Manitobains parmi les très nombreux concurrents qui ont soumis des compositions. Pourquoi pas?

Ste-Agathe

Baptême

Le 19 juin: Joseph-Henri-Luc, fils de M. et Mme Pierre Courcelles, né le 11 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Gousseau, grands-parents de l'enfant.

Çà et là

Mme Alexandre Huberdeau (Paulette) et ses trois enfants, de St-Lazare, sont venus passer une semaine chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Martial Fenez.

Le dimanche soir 19 juin, la procession de la Fête-Dieu traversa le village pour se rendre au reposoir chez M. Paul Aubry. Elle fut suivie par la grande majorité des paroissiens en prière.

Les frères et soeurs de feu Georges Lemoine partaient le dimanche 12 juin pous assister aux funérailles de leur frère, qui eurent lieu à Edmonton, le mardi 14 juin.

Dunrea

Thé

Le mercredi après-midi, 15 juin, les Dames de Ste-Anne donnaient un thé au profit de leurs oeuvres. Mme Auguste Garand avait généreusement offert sa maison et le joli parterre adjacent, où plusieurs tables, qui furent fort achalandées, avaient été dressées.

Il y eut vente de pâtisseries succulentes et le tirage d'une magnifique horloge électrique, gagnée par Denis Bisson, jeune fils de M. Adrien Bisson.

Mme Félix Fitzpatrick, présidente des Dames de Ste-Anne et principale organisatrice de ce thé, désire remercier cordialement toutes les Dames de Ste-Anne qui l'ont secondée si spontanément à cette occasion, les dames généreuses qui, bien que ne faisant pas partie de la congrégation, ont tout de même apporté toutes sortes de belles et bonnes pâtisseries qui s'écoulèrent rapidement, et surtout Mme A. Garand pour l'offre de sa maison et de son parterre. Remerciements sincères aussi aux nombreuses personnes qui, par leur présence, ont contribué à faire de ce thé un réel succès.

Visiteurs

Le mardi 7 juin, M. et Mme Henry Jaster, de Los Angeles, Californie, soeur et beau-frère de Mme Rosanne Girardin, visitaient cette dernière pour se diriger ensuite vers la côte du Pacifique.

Tous les nombreux parents et amis de M. et Mme Germain Fortier, de Maillardville, étaient très heureux de les revoir pendant quelques jours.

M. et Mme Wilfrid Fortier, de St-Boniface, sont venus passer quelques semaines chez leur nombreuse parenté.

M. et Mme Jos. Boulet recevaient, en fin de semaine, la visite de MM. et Mmes Jos. Bisson et Michel Boulet, accompagnés de leurs enfants, de Haywood, qui visitaient aussi M. et Mme Léon Boulet.

M. et Mme Albert Boulet et leurs enfants, Aurélie, Thérèse et Jean, ainsi que MM. et Mmes Guy Paradis et Joseph-S. Boulet se sont rendus à Prince-Albert, Sask., en fin de semaine, pour assister au mariage de M. François Boulet.

M. et Mme Georges Boulet recevaient avec plaisir la visite de M. et Mme Alphonse Boulet, de Glenora.

M. et Mme Louis Colbe se sont rendus à Somerset, dernièrement.

M. et Mme Théo. Knook et leur bébé, de Glenora, visitaient M. et Mme E. Beaupré, en fin de semaine.

M. l'abbé J. Bertrand, curé, s'est absenté pendant toute la semaine pour aller assister à la retraite annuelle des prêtres du diocèse, qui eut lieu au camp Morton.

Le Pas

Première communion

Le dimanche 29 mai était jour de fête dans la paroisse car les petits enfants faisaient leur première communion. L'église était remplie de parents et amis venus s'unir à la joie spirituelle des bambins. La messe de première communion avait lieu à 9 h. a.m., et à 3 h. p.m., Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., conférait la confirmation.

Accident

Le 3 juin, Donald Carlton, âgé de 16 ans, fut victime d'un accident de la route. Les funérailles eurent lieu le mardi 7 juin.

Mariage

Le samedi 4 juin, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, avait lieu le mariage de Mlle Mary Marguerite, fille de Mme S. I. Mulhall et de feu M. W. J. Mulhall, avec M. Garth Milton Corvie, fils de M. et Mme R. W. Corvie, de Brandon, Man.

Le R. P. R. Chaput, O.M.I., célébra la messe nuptiale et présida la cérémonie avec échange d'anneaux. La Rév. Sr Ajeteur touchait l'orgue, et Mmes Alma Monle et Dolorès Chartier étaient-solistes.

Un diner et une soirée dansante eurent lieu à la salle Guy. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront à Thompson, Man.

Çà et là

M. et Mme Fred Lytle sont revenus récemment d'un voyage de deux mois en Ecosse.

A M. et Mme H. Gareau est née une fille le 30 mai.

A M. et Mme Philippe Carrière est né un fils le 27 mai.

A M. et Mme Alvin Curle est né un fils le 31 mai.

La Broquerie

Baptêmes

Le 29 mai: Michel-Augustin-Joseph, fils de M. et Mme Gérard Decelles, (Lina Balcaen), né le 16 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Cadieux, de McAulay, remplacés par M. et Mme Denis LeGal, de St-Boniface.

Le 19 juin: Joseph-Robert, fils de M. et Mme Camille Jolicoeur (Dora Ouimet), né le 6 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Guay, oncle et tante de l'enfant.

Voyageurs

M. Gérald Carrière est parti, le 17 juin, pour un camp jéciste dans l'Est. Il se rendra à St-Alexandre-de-Kamouraska.

MM. et Mmes Jean-Emile Bohémier et Jean-Léon Lord partaient pour un voyage de quelques jours, le samedi 18 juin. Ils visitèrent M. et Mme Arthur Gagnon, de Kenora, Ont., M. et Mme Raymond Forest, de Sioux Lookout, et M. et Mme Salomon Decaire et M. l'abbé Stan. Gauvin, de Pinewood. Ils revinrent enchantés de leur voyage.

Partie de cartes

Le dimanche 19 juin avait lieu, à l'aréna, une partie de cartes, au profit de la chorale de La Broquerie. Un bon nombre de paroissiens se rendirent à l'appel et jouirent d'une agréable soirée. Après le jeu de cartes, M. Dollard Bruyère, de Giroux, se fit entendre dans deux belles chansons, "Santa Lucia" et "Ne fais jamais pleurer ta mère". "Vive le Canadien" fut chanté par un groupe et dédié aux papas, à l'occasion de la fête des Pères.

La chorale exécuta deux chants de son répertoire, en quatre parties. "M. le Curé a perdu son chapeau" et "O Canada".

L'exécutif de la chorale remercie tous ceux qui ont collaboré au succès de cette soirée, spécialement M. Stan. Bisson qui la présida.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	85	85	85.4	85.4	86
C.W. no 3	80	80	80.4	80.4	81
Fourrage no 1	78.4	78.4	79	79	79.4
Fourrage no 2	75.4	75.4	76	76	76.4
Fourrage no 3	72.4	72.4	73	73	73.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	110	110	110	110.2	110.4
C.W. no 3—6 rangs	108	108	108	108.2	108.4
Fourrage no 1	99.6	99.6	99.2	99.4	99.6
Fourrage no 2	99.4	99.4	99	99.2	99.4
Fourrage no 3	96.4	96.4	96	96.2	96.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	106.4	106⅝	106.4	106⅝	107
C.W. no 3	103.4	103⅝	104.2	104⅜	104.6
C.W. 2 rej.	103	103⅛	103	103⅛	103.4
C.W. no 4	94.2	94.6	94.2	94⅜	94.6
Ergot	87.2	87⅜	87.2	87⅜	87.6
Sur voie net	106.4	106⅝	106⅝	106.8	107.2
AVOINE —					
Juillet	81.4	81.4	81⅞	82	82⅜
Octobre	79.6	79.6	80	79⅞	80
Décembre	77.4	77.4	77.6	77.6	77.4
ORGE —					
Juillet	100.6	100⅝	100⅝	100⅞	101⅛
Octobre	99.6	99⅝	99.2	99.4	99⅝
Décembre	98.2	98⅛	98⅛	98⅛	98⅛
LIN —					
Juillet	322.4	320	319	319.4	320.4
Octobre	300.2	297.4	297	298	299.6
Décembre	290.4	288	287.4	288.2	290
SEIGLE —					
Juillet	107.2	107⅜	107.2	107⅜	107.8
Octobre	106⅝	106⅝	107	107.2	107⅜
Décembre	107	106.4	107.4	107⅜	107⅞



Plusieurs centaines de Néo-Canadiens de vingt nationalités différentes entoureront le drapeau et la madone de leur pays d'origine, au Sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap, P.Q., le dimanche 10 juillet, lors de la grande manifestation mariale qui soulignera l'Année mondiale des Réfugiés. La plus nombreuse de toutes les délégations du Québec et de l'Ontario sera sans doute celle des Italiens qui aura à sa tête un évêque d'origine italienne, Son Exc. Mgr Francis Anthony Marrocco, auxiliaire de Son Em. le cardinal McGuigan, de Toronto, que l'on voit ci-dessus; il célébrera une messe dans les jardins du sanctuaire du Cap à 11 h. a.m.

Inwood

Anniversaire de naissance

A l'occasion de son 70e anniversaire de naissance, Mme Wm. Cossette recevait la visite de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Esdras Dufault, de ses neveux et nièces, Mme Bibiane Berriault et M. Roy Stokes, de St-Vital, M. et Mme Brunce Radford, M. et Mme Lionel Foulem et leur fille, Adèle, M. et Mme André Methé et leur fille, Diane, tous de Winnipeg. Ils lui offrirent de nombreux cadeaux.

Les Dames de la Ligue Féminine Catholique, dont Mme Cossette est membre depuis 44 ans, lui offrirent leurs félicitations au cours d'un souper servi à la salle "Memorial" le 6 juin, jour d'anniversaire de naissance de Mme Cossette.

Çà et là

Le thé et le bazar des Dames Auxiliaires, organisés par Mmes Martin, Hogue et Rosper, remportèrent la somme de $130.00.

Les six classes de l'école Cossette eurent leur pique-nique annuel le 10 juin.

Une soirée d'adieu, organisée par M. George Jones, eut lieu en l'honneur de M. et Mme Joe Hartle et leur famille, qui ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Fisher Branch où M. Hartle, employé du Canadien National, a été transféré. Les gens du district leur offrirent un magnifique aspirateur.

M. et Mme Pete Masinuk, de Narcisse, Man., sont venus demeurer dans la paroisse. M. Masinuk remplace M. Hartle.

M. et Mme Laforme déménageront, l'automne prochain, dans une maison qu'ils ont achetée au village.

Mme Eric Olson s'est fait construire une maison au village.

M. M. McKague a démoli son ancienne maison et s'en construit une nouvelle.

Saint-Claude

Baptêmes

Le 22 mai: Renald-Georges, fils de M. et Mme Louis Fay, né le 13 mai. Parrain et marraine, M. Georges Fay et Mlle Suzanne Dedieu.

Le 26 mai: Lorraine-Marie-Josephe, fille de M. et Mme Charles Oliviéro, né le 19 mai. Parrain et marraine, André et Simone Oliviéro.

Le 29 mai: Raymond-Michel-Florian, fils de M. et Mme Léon Bernard, né le 16 février. Parrain et marraine, M. et Mme Gabriel Bernard.

Le 29 mai: Suzanne-Marianne, fille de M. et Mme Germain Dondo, né le 19 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Gagnon.

Çà et là

M. John Olthof est venu installer une boulangerie qui a ouvert ses portes le jeudi 23 juin, et M. Henri Dacquay a ouvert un atelier de carrosserie qui va déjà bon train. Bienvenue à ces deux messieurs.

M. et Mme Henri Martinot et leurs enfants, d'Oregon City, sont en visite chez Mmes Julien Bodin et Louis Arbez, soeurs de Mme Martinot.

M. et Mme Gaston Rebiffé, père, de Maillardville, C.-B., sont venus voir leurs nombreux parents et amis de St-Claude.

Bienvenue à M. et Mme Cyrille Rey et leurs enfants, revenus dans la paroisse après un séjour de quelques mois à Pine Falls.

MM. et Mmes Ghislain Rocan et Henri Soucque sont partis en voyage à Vancouver, C.-B.

M. Alfred Masse, de Vancouver, C.-B., a passé deux semaines chez M. et Mme Louis Arbez.

Remerciements

M. et Mme Jean Oliviero tiennent à remercier, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil. Les offrandes de messes, les fleurs, l'assistance aux prières et au service funèbre ont été d'un grand réconfort. Merci spécial à M. l'abbé J.-M. Gagné, à M. le Dr Champagne, à M. A. Pineau et aux gardes-malades. Mme Oliviero apprécie surtout les témoignages de sa famille, entre autres: M. Roméo Dion, venu d'Edmonton, M. Camille Dion, de North Battleford, Sask., Mmes Omer L'Heureux (Estelle Dion) et Sylvio Clermont (Elisabeth Dion), d'Assiniboia, et M. Ferdinand Dion, de Winnipeg. Les remerciements particuliers s'adressent aux porteurs, MM. Roland Dequier, Roger Pilloud, Guy de Rocquigny et Denis Lacroix, tous cousins du petit défunt.

Hommage au curé fondateur de Saint-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le dimanche soir 12 juin, sous les auspices de l'Association des Parents et Maîtres, une importante assemblée se tenait à la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste.

Le but de cette réunion était de renseigner la population afin que tous aient les notions précises pour exercer sagement leurs responsabilités le jour de votation.

L'occasion a permis en même temps de rendre un hommage public à la mémoire du fondateur de la paroisse, M. l'abbé David Fillion. C'était là une condition posée par les donateurs d'une magnifique encyclopédie offerte à l'école. Sous forme de table ronde ayant comme animateur M. Bernard Sabourin, élève finissant de St-Jean-Baptiste et président du Conseil Etudiant, les élèves des grades 7 et 8, "citoyens de demain", présentèrent une étude de l'oeuvre grandiose de M. l'abbé Fillion et de ses successeurs.

Juliette Baril fit le récit de la vie de M. Fillion. Réal Sabourin décrivit les moyens de transport des temps anciens, et Gilbert Beaudette parla des pionniers-colonisateurs.

Raymond Lafond, sous le titre de "La moisson", parla des successeurs de M. l'abbé Fillion et de nombreuses vocations dans la paroisse.

Jacques Marion présenta un travail intéressant sur le devoir de se cultiver qui incombe à la jeunesse d'aujourd'hui. Combattre l'ignorance, apprendre, avoir soif d'apprendre.

Mlle Elaine Roy, en guise de clôture de la table ronde, présenta un éloquent plaidoyer ayant pour titre "L'école".

Une courte discussion, quelques questions posées aux membres du forum par le président, B. Sabourin, termina cette première partie de l'assemblée.

M. O. Sabourin, président de l'A.P.M., remercia avec l'à propos qui lui est connu, tous ceux qui avaient contribué à donner un cachet si intéressant aux assemblées de 1959-1960.

La parole fut cédée à M. A. Sabourin, président de la commission scolaire de la Division de la Rivière-Rouge no 17, qui présenta l'agenda de la seconde partie de l'assemblée.

Les "plans" faits par les architectes Michner et Al furent dépliés, posés sur la table pour étude et approbation; ils furent expliqués avec beaucoup de clarté. L'auditoire sympathique avait l'esprit ouvert et écoutait avec beaucoup d'intérêt les réponses données aux questions posées.

M. P. Baril lut le rapport financier et donna les chiffres et renseignements demandés par M. le Maire Beaubien.

M. A. Beaubien, préfet de la municipalité Montcalm, donna des précisions fort lumineuses sur (1) taxes; (2) terrains à acheter; (3) chemin à ouvrir, etc. Ces problèmes municipaux suscitèrent une discussion serrée mais amicale. On voulait se renseigner: on était à la source; on sut en profiter.

M. A. Barnabé, président de la commission scolaire locale, présenta un rapport où il précisa les points suivants: le nombre croissant d'élèves; enregistrement de 42 commençants; les classes louées au couvent offrent peu d'avantages; l'auditorium divisé en deux offre peu de confort aux 275 élèves qui prennent le dîner à l'école.

M. E. St-Arnaud, représentant de la Chambre de Commerce, appuya tout ce que les autorités venaient de discuter.

M. S. Marion, ancien préfet très respecté, tout en traitant le sujet en cours, fit résonner de francs éclats de rire gaulois.

M. l'abbé G. Trudeau, vicaire, remplaçant Mgr H. Lapointe, en voyage, tira les conclusions de tout ce qui avait été discuté. Les problèmes moraux et disciplinaires seront, dit-il, en partie solutionnés quand nos grands garçons jouiront des "issues", tels que sports, jeux organisés, callisthénie régulière, propres à développer leurs énergies. On peut espérer obtenir ainsi un meilleur rendement intellectuel et un meilleur esprit dans l'école. Parents et élèves seront fiers, avec raison, de l'école qui leur sera donnée.



(Bureau du Tourisme et de la Publicité du Gouvernement du Manitoba.)

Le palais législatif et le monument des soldats à Winnipeg.

1,000,000 de visiteurs au Manitoba: comment rendre leur séjour agréable

C'est en nombre toujours croissant que les touristes envahissent chaque été la province du Manitoba. Ils étaient 1,187,303 l'an dernier, laissant la jolie somme de $34,595,214 dans le gousset des Manitobains.



De ce nombre 697,408 Américains étaient venus du Minnesota, North Dakota, South Dakota, Iowa, Wisconsin, Illinois, Kansas, Michigan et Nebraska. Au cours de leur séjour au Manitoba, tous se sont naturellement rendus dans les villes de Winnipeg, St-Boniface, St-Vital, Fort Garry, etc., mais seulement après avoir parcouru les grandes routes 1, 59, 75 et, du coup, traversé ou longé l'un ou l'autre village franco-manitobain. Il est certain que des noms comme St-Jean-Baptiste, St-Pierre, St-Malo, Ste-Anne-des-Chênes, Lorette, etc., ont dû intriguer ces visiteurs à cause de leurs consonnances "particulières". Il est à souhaiter que les Chambres de Commerce de ces localités, qu'elles existent depuis nombre d'années ou aient été fondées tout récemment, sauront dès cette année tirer parti de cet élément de curiosité que suscitent les noms de nos villages et essayer de garder chez elles au moins quelque temps ces visiteurs étrangers. En d'autres mots, que les Chambres de Commerce prennent l'initiative de rendre plus attrayants nos villages, que les marchands locaux et la population tout entière apportent leur collaboration afin que ces visiteurs trouvent chez eux ce quelque chose de différent qu'ils cherchent loin de chez eux et qu'en retour ils laissent sur place un peu de leur argent...

Tout de même, les statistiques publiées ci-dessus prouvent éloquemment que les Américains ne constituent que 58.7 pour cent du total des touristes de 1959. Et il est certain que les Canadiens français du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan comptent comme l'un des groupes importants parmi les 489,895 Canadiens qui ont envahi la province du





Manitoba l'an dernier. On n'a qu'à lire pendant les mois d'été les chroniques de nos paroisses urbaines et rurales, publiées chaque semaine dans ce journal, pour constater que les "va-et-vient" se multiplient à un rythme accéléré. Des parents, des amis viennent de tous les coins du pays revoir leurs "intimes" et souvent ils restent au Manitoba pendant plusieurs jours, pour ne pas dire des semaines. Ces "touristes" ne dépensent peut-être pas autant que le visiteur qui se contente d'une ballade sur les routes, loge dans des motels, mange dans les hôtels et restaurants, fréquente les lieux publics de sports et de loisirs, etc. Mais ces Canadiens français qui viennent ici, par groupes familiaux ou par groupes organisés comme ceux de **La Liaison Française**, achètent tout de même de nombreux souvenirs dans les magasins des localités où ils se trouvent temporairement. Ils aiment aussi à circuler à travers la province pour "redécouvrir" les traces de l'histoire illustre du groupe franco-manitobain. Ils se rendent naturellement à Winnipeg et à St-Boniface pour visiter nos monuments, se renseigner sur nos activités scolaires et culturelles. Et toujours ils aiment manger dans les excellents restaurants de l'avenue Portage, se





procurer des souvenirs dans les grands magasins, grignoter ces excellentes pâtisseries françaises de la Tour Eiffel, perdre du temps dans l'un ou l'autre parc de la métropole, prier dans la basilique de St-Boniface, se renseigner dans nos musées. S'ils viennent de la ville, ils préféreront souvent, tout simplement, assister aux travaux de la récolte sur nos immenses fermes où le blé pousse si merveilleusement...





La publication de cette page touristique permet d'abord et avant tout de souhaiter la plus cordiale bienvenue au Manitoba français à tous ces parents et amis canadiens-français qui viendront ici au cours de l'été 1960. Que leur séjour ici soit un temps de repos, de joie, et aussi d'enrichissement historique et culturel! Et que, tout en apprenant à aimer notre histoire, à admirer la place que nous occupons ici dans la vie religieuse, scolaire, culturelle et économique de la province du Manitoba, ils répondent à l'invitation des commanditaires qui permettent cette "page".

Bienvenue au Manitoba, immense plaine parsemée de lacs, de bois, de blé, et habitée par une population hospitalière.

BIENVENUE
à
SAINT-BONIFACE



Ce monument, qui a été érigé au parc La Vérendrye de Saint-Boniface en 1938, rappelle l'arrivée du grand explorateur aux "Fourches" de la rivière Rouge en 1738. Le prêtre y symbolise les missionnaires qui accompagnèrent toutes les expéditions de cet homme extraordinaire. En réalité, le P. Coquart, jésuite, est arrivé au Fort de la Reine cinq ans plus tard. Il fut le premier prêtre à dire la messe dans le territoire qui est devenu le Manitoba.

Les écoliers de Lourdes collectent pour leur séminariste africain

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — En septembre dernier, les élèves de l'école de Notre-Dame-de-Lourdes adoptaient un missionnaire africain: M. l'abbé Joseph Adidiema, de Kabue, Congo Belge, séminariste en première année. Ce projet fut réalisable, grâce à l'Oeuvre Pontificale de St-Pierre-Apôtre.

En contribuant cent dollars, les élèves peuvent payer tous les frais d'un an de séminaire. Les soixante-dix élèves du high school avaient chacun donné un dollar, mais il fallait encore en trouvé trente! Le conseil étudiant décida d'organiser un tirage. Avec l'appui et l'aide financière de M. le Curé, de Mère Supérieure et des institutions et maisons de commerce du village, on put faire l'achat d'un appareil de radio transitor, Sony 8. Des billets furent vendus, chaque élève du high school étant responsable de la vente d'un livret. Le tirage eut lieu le mercredi 15 juin et M. Paul Bourrier, d'Altamont, fut l'heureux gagnant. Donald Bourrier, élève de 9e année avait vendu le billet à son grand-père. Il a peut-être l'oeil dessus . . .

Cent dollars sont maintenant dans la caisse missionnaire. On pourra donc y puiser à l'avenir. Avec ce montant et les sacrifices personnels des élèves, le groupe aura le bonheur d'avoir aidé à l'instruction d'un prêtre indigène.

Le comité, se composant de Lucille Chabbert, Aline Bazin, André Dacquay et Henri Badiou, remercie beaucoup tous ceux qui ont aidé au succès de cette entreprise.

Réunion de Croisés

Le samedi 11 juin avait lieu, à Notre-Dame-de-Lourdes, la rencontre d'une centaine de Croisés, des paroisses du Précieux-Sang, de Notre-Dame-de-Lourdes et de St-Léon.

C'est au pied de la grotte de la Vierge de Lourdes qu'on s'assembla pour offrir sa journée et entendre un mot de bienvenue de la Rév. Sr Marie-Joseph. Les Rév. Srs Marie-Louise et Suzanne ont charge des Croisés du Précieux-Sang, Rév. Sr Marie-Augustine de ceux de St-Léon, et la Rév. Sr Agnès de ceux de Notre-Dame-de-Lourdes.

En chantant "Notre Dame, la voyez-vous, c'est Notre-Dame de chez-nous", ceux qui goûtaient de l'atmosphère particulier d'un village de campagne pour la première fois, jetaient des regards curieux sur les majestueux sapins, l'architecture ancienne du couvent et les lilas en fleurs.

On se rendit donc sur le terrain du pique-nique pour des jeux organisés. Quand Mlle Weiker ouvrit la cantine à 11 h., elle et ses aides furent complètement assiégés. Puis ce fut le temps des boîtes à lunch; elles contenaient des surprises. Maman avait mis tant de bonnes choses . . . Parties de balles, jeux de groupes, petites excursions ici et là, tout concourait à semer la joie et à nouer de nouvelles amitiés.

A 3 h., tous se rendirent à la salle. Les Croisés du Précieux-Sang jouèrent la pièce "La vieille Chinoise", histoire d'un sacrifice accompli au Canada par un Croisé qui sauve l'âme d'une vieille sorcière mourante en Chine. Les Croisés de Notre-Dame-de-Lourdes donnèrent ensuite deux chants de leur répertoire. Pour terminer, M. l'abbé Soucy rappella aux Croisés leurs devoirs: sauver les âmes par leurs prières, leurs communions, leurs sacrifices et leurs actes d'apostolat.

A. 3 h. 45, après un chapelet à la grotte, on se rendit à l'église pour la messe et la communion. Cent Croisés qui répondent à la messe, c'est impressionnant! Après l'Action de grâce, on retourna sur le terrain pour chanter aurevoir aux Croisés de St-Léon qui devaient partir . . . "Ce n'est qu'un aurevoir, mes frères . . ."

Notre - Dame - de - Lourdes et Précieux-Sang prirent le souper ensemble. Bientôt, c'était l'heure du départ. Après mille aurevoirs et promesses de s'écrire, le gros autobus avança lentement et des petites mains saluèrent amicalement.

Les Croisés de Notre-Dame-de-Lourdes remercient leurs frères-Croisés du Précieux-Sang et de St-Léon, de leur visite fraternel. Peut-être se reverra-t-on l'an prochain?

Résultats par bureaux de scrutin dans la division de la Rivière-Rouge

Le 13 juin dernier, les contribuables de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge votèrent en faveur du règlement 3/60 demandant la construction d'écoles secondaires à St-Jean-Baptiste, St-Pierre, St-Malo et Ste-Agathe au montant de $660,000.00.

La Division compte 3,032 voteurs. Les bureaux de scrutin enregistrèrent 1,775, soit 58.5 pour cent.

Voici les résultats par bureaux de scrutin:

	Nombre voteurs	Votes enreg.	Pour	Contre	Nul	%
Aubigny	167	77	59	18	—	46
Carey	45	28	21	7	—	62
Dufrost	159	65	63	2	—	40.8
Letellier	253	135	34	101	—	53
Otterburne	234	78	22	54	2	33.3
Otterburne Ouest	95	39	19	19	1	41
Ste-Agathe	339	239	228	11	—	70
Ste-Elisabeth	124	49	37	12	—	39.5
St-Jean-Baptiste	532	348	308	40	—	65
St-Joseph	121	83	41	42	—	68.5
St-Malo	350	285	284	—	1	80
St-Pierre	613	349	330	19	—	55
Total	3032	1775	1446	325	4	58.5

Les commissaires de la Division sont heureux de constater que 81 pour cent des votes enregistrés sont en faveur des projets de construction.

Le bureau, Libling Michener et Associés, architectes, nous apprend que les plans seront terminés sous peu et que nous serons prêts à demander des soumissions vers le 15 juillet prochain.

(Communiqué)

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.

Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Une année vite passée

Dix mois, c'est vite passé. C'était l'avis de tous les normaliens, alors que chaque jour, chaque concours nous rapprochait de la cérémonie de collation des diplômes. Dix mois d'entrainement à la profession d'instituteur, c'est peu quand on pense à la noble tâche qui nous est assignée et à laquelle il nous faudra donner le meilleur de nous-mêmes. Dix mois durant lesquels nous avons connu des succès, des échecs, des joies et des peines. Dix mois, pour certains c'est banal mais pour nous cela comporte une grande signification.

Aussi, pour couronner l'année dignement, le personnel — professeurs et employés — de l'Institut Pédagogique organisa, comme à chaque année d'ailleurs, les cérémonies de collation des diplômes, qui se déroulèrent le jeudi 16 juin.

Les fêtes débutèrent dans l'après-midi à 1 h. 30, au gymnase de l'Institut. Les quelque 600 diplômés défilèrent dans la salle au son d'une marche jouée à l'orgue. Le principal, M. Brisbin, ainsi que le ministre de l'Education, M. Stewart E. McLean, adressèrent la parole aux normaliens et au quelque mille invités rassemblés.

Il y eut présentation de bourses et de prix. La Rév. Sr St-Théophanie, des Soeurs de la Présentation de Marie, reçut la médaille d'or du gouverneur. Nous sommes fiers qu'une Canadienne française et une religieuse ait reçu cet honneur et nous l'en félicitons. Après la collation des diplômes, on servit un repas genre buffet.

Le soir, une danse dans le gymnase, féériquement décoré, mettait fin à cette journée de solennités et de réjouissances.

Remerciements

Nos remerciements vont d'abord à nos parents, puis à nos fidèles lecteurs, à l'Association d'Education, enfin à tous nos amis qui nous ont aidés de quelque manière que ce soit durant notre cours à l'Institut Pédagogique. Soyez assurés de notre profonde reconnaissance. Je désire aussi remercier mes précieux collaborateurs qui ont fait beaucoup pour rendre cette chronique intéressante. Meilleurs voeux de succès à tous les gradués de l'an 1960 et n'oubliez pas que nous sommes "la relève"!

Gisèle DUBE.

La Salle

Çà et là

Le dimanche 5 juin, en la fête de la Pentecôte, 13 petits enfants de la paroisse faisaient leur première communion à la grand-messe de 10 h. a.m., accompagnés de leurs parents. Ce sont: Raymonde et Raymond Vouriot, Yvette Bernuy, Thérèse Vouriot, Jacqueline Cormier, Cécile Simard, Colette Sherwood, Annette Lapointe, Jean Cormier, Claude et Denis Lagacé, Larrie Hogue et Bryan Murphy.

MM. les abbés Albéric St-Laurent et Pierre Raymond ont suivi les exercices de la retraite annuelle du clergé, prêchée au Grand Séminaire de St-Boniface, du 13 au 18 juin.

Le dimanche 19 juin, la procession de la Fête-Dieu se dirigeait par une température idéale vers la demeure de M. et Mme Charles Cormier, où un délicat reposoir inspirant la piété avait été érigé.

Récemment, MM. et Mmes Aimé et Lucien Cormier et Raymond Rochon revinrent enchantés de leur excursion de pêche dans la réserve forestière de White Shell. Cependant, M. A. Cormier, qui n'en est pas à ses débuts comme amateur de pêche, dut avouer que Dame Chance ne lui avait pas souri puisqu'il ne prit aucun poisson, alors que ses compagnons plus fortunés, occupant le même canot, réussirent à en capturer trente-quatre.

Mlle Yvette Sherwood est de retour depuis le vendredi soir 17 juin d'un voyage de deux semaines en Colombie-Britannique, où elle séjourna chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jacques Parent, à Van Anda. Elle fit le trajet aller et retour par avion à réaction.

Le dimanche 19 juin, à l'occasion de leur 31e anniversaire de mariage, M. et Mme Antonio Saulnier et leur famille rendirent visite à M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface.

Dernièrement, MM. et Mmes E. Girardin, de St. James, et Lionel Bélisle, d'Elie, étaient en promenade chez leurs tantes, Mmes Virginie Girardin et Louis Hogue.

Des membres des familles Lavallée assistèrent aux funérailles de leur soeur et belle-soeur, Mme Armand Cossette (Yvonne Lavallée), qui eurent lieu au début du mois à Fargo, D.-N.

C'est avec regret que les paroissiens ont appris le départ de M. et Mme Victor Hogue et de leurs enfants pour Montréal. Ils quittèrent l'aéroport Stevenson, le mardi 21 juin. M. Hogue travaillait depuis déjà deux mois aux nouveaux bureaux de la Compagnie Trans-Canada Airlines, installés depuis le printemps dernier dans la métropole. Leurs parents et amis de La Salle leur souhaitent beaucoup de succès dans leurs entreprises.

Les élèves des grades intermédiaires de l'école consolidée St-Hyacinthe, par les brillants succès encore obtenus au dernier concours annuel de français, ont grandement réjoui le coeur de leurs parents et institutrices et comblé de fierté leurs amis qui s'intéressent à leurs progrès constants. Ils méritent certes des vacances reposantes et vivifiantes.

Ste-Anne-des-Chênes

Fête-Dieu

Le dimanche 19 juin, la fête du Saint-Sacrement fut célébrée avec solennité. Après la grand-messe, célébrée par le R. P. P. Roy, C.Ss.R., les paroissiens se rendirent, en procession, au reposoir qui avait été préparé à l'entrée du monastère. Durant la procession, le choeur de chant, ainsi que la foule qui accompagnait le Saint-Sacrement, exécutèrent de beaux cantiques.

Çà et là

Au début de juin, Mme John W. Finnigan avait le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme Ronald Finnigan, de Maillardville, C.-B., qui firent le voyage en automobile. Ronald, petit-fils de Mme Finnigan, était allé, en 1948, demeurer en Colombie-Britannique avec M. et Mme Normand Finnigan.

Club 4-H

Quelques membres du Club 4-H, accompagnés de leurs parents et quelques amis, se sont rendus à l'école de Clearspring, où avait lieu le concours oratoire du district. On sait que ce concours est sous le patronage du Club Kiwannis. Parmi les orateurs on remarquait Diane Ruel, du club de couture, qui s'est mérité un Ruban Rouge, et Emmanuel Bériault, du club de jardin, qui obtint un Ruban Bleu. Espérons que l'an prochain, plusieurs prendront part à ce concours.

Clinique des donneurs de sang

La Croix Rouge tiendra une clinique de donneurs de sang, en la salle paroissiale de Ste-Anne, le mardi 12 juillet, de 5 h. à 9 h. p.m. Espérons que vous serez généreux et que vous viendrez nombreux à la clinique. On attend les paroissiens de Lorette, Ste-Geneviève, Richer, Giroux et La Broquerie. N'oubliez pas que vous pouvez sauver des vies. C'est là un devoir envers le prochain.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Bernadette Landry qui est retournée à l'hôpital de Ste-Rose, récemment.

Etaient en visite durant la fin de semaine: M. et Mme Roméo Montsion et leur fils, de Winnipeg, chez M. et Mme Jos. Corbel; Mme Madeleine Benoit, de St-Norbert, MM. Robert et Adélard Denis, de Winnipeg, M. et Mme Bob Crabbe et leurs deux fils, de Neepawa, chez Mme E. Denis; M. et Mme Adélard Verhaeghe et Mlle Louise Verhaeghe, de St-Boniface, chez MM. et Mmes Gustave Verhaeghe et Pete Vandenbosch.

Mlle Bertha Langlois est allée passer la semaine chez ses soeurs et frères à Virden, Man.

M. l'abbé Charles Vachon, curé, est parti pour la retraite à Camp Morton.

M. et Mme Edmond Marchand, de Torquay, ont passé quelques jours chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jos. Grandbois. Mme Ernest Gervais, d'Elie, est aussi de passage chez ses mère et belle-mère, M. et Mme J. Grandbois.

M. et Mme Arsène Marcotte, de Torquay, étaient de passage chez M. et Mme J. Grandbois et s'arrêtaient chez M. et Mme E. Gingras, de Laurier, pour quelques jours.

MM. Raymond et Laurent Therrien, de Dryden, Ont., visitaient des parents et amis, dimanche dernier.

Les paroissiens de Ste-Amélie remercient tous ceux et celles qui ont encouragé le pique-nique paroissial, le dimanche 19 juin. La journée fut magnifique et le pique-nique, un succès.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
le 22 juin

BEURRE

Crémerie, admissible	62¼
Crémerie, non admissible	61¼

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.22
Grade A moyens	.20
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.12

Poulets:	A	B	C
Plus de 6 lbs	.33	.28	.20
5-6 lbs	.30	.25	.17
4-5 lbs	.24	.19	.11
Moins de 4 lbs	.18	.13	.08
Volailles:			
Plus de 5 lbs	.21	.19	.09
4-5 lbs	.18	.17	.07
Moins de 4 lbs	.16	.14	.05

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$23.00-$23.50
Bons	22.00- 23.00
Moyens	20.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 19.00
Génisses:	
De choix	$21.00-$22.00
Bonnes	20.00- 21.00
Moyennes	18.00- 20.00
Ordinaires	15.00- 17.00
Vaches:	
Bonnes	$16.50-$17.00
Moyennes	15.00- 16.00
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 14.50
Taureaux:	
Bons	$18.00-$19.00
Ordinaires	14.00- 16.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$30.00-$33.00
Moyens	24.00- 29.00
Ordinaires	15.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$25.25-$25.75
Truies	11.50- 12.50

Plus de 40,000 coopérateurs se sont assemblés à Regina

REGINA — Les coopérateurs du Manitoba et de la Saskatchewan célébrèrent de façon éclatante, à Regina, le 25 juin, le 25e anniversaire de leur raffinerie d'huile, la première du genre coopératif au monde. Les membres-propriétaires affluèrent de tous les coins des deux provinces, au nombre d'au-delà de 40,000. Ce fut, au dire de vétérans-observateurs, le plus grand ralliement de l'histoire de Regina.

De nombreux centres français furent représentés. Il en vint de Domremy, de Saskatoon, de Gravelbourg, de Willow-Bunch, etc.; du Manitoba on reconnut aussi des délégués de St-Boniface, de Ste-Agathe, de St-Adolphe, de St-Léon, de Somerset, d'Aubigny, de Notre-Dame-de-Lourdes, etc.

Parmi les pionniers du mouvement qui furent honorés, on compta plusieurs des nôtres.

Saint-Louis

Funérailles de M. F. Boucher

Le mardi 7 juin s'éteignait, à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, M. Frédéric Boucher, âgé de 87 ans. Il fut un des pionniers de St-Louis, y étant venu du Manitoba en 1882.

Le service funèbre fut chanté le jeudi 9 juin dans l'église paroissiale de St-Louis, par Mgr Boucher, de Prince-Albert, neveu du défunt. Assistaient au choeur: MM. les abbés L. Leclerc, curé de St-Louis, L. Forget, curé de Marcelin, A. Leslie, curé de Wakaw, J.-A. Houle, curé de Domremy, et C. Provencher, vicaire à St-Louis. M. l'abbé E. Forestier voulut bien prêter main-forte aux chantres pour la circonstance.

Les porteurs étaient MM. B., J.-B., Lucien et Laurent Boucher, neveux du défunt, et ses petits-fils, W. Boucher et Denis Charlebois. Les arrangements funéraires étaient confiés à la chapelle mortuaire Mackenzie, de Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Béatrice Lepine; deux fils, Frédéric et Alain, de St-Louis; quatre filles, Mme Charlebois (Caroline), de Marcelin, Mme Gatkins (Emilie), de Lethbridge, Mme Monkman (Catherine), de Prince-Albert, et Mme Vallière(Fernande), de Picardville.

Sincères condoléances à Mme Boucher et aux siens.

Remerciements

Mme Boucher et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

Ponteix

Va-et-vient

Mmes Henri Chorel, Arthur Vallée, O. Tourigny et Emile Tourigny ont assisté au congrès des Dames de Ste-Anne à Willow-Bunch, les 6 et 7 juin. Mme E. Tourigny y a donné la conférence sur la famille chrétienne.

MM. et Mmes Emile Stringer et Ernest Desautels ont visité M. Henri Stringer à l'hôpital de Regina; ils y ont rencontré M. et Mme Alphonse George, de Bellegarde.

M. Gérard Tourigny, Mme O. Tourigny et M. et Mme Arthur Vallée ont visité M. et Mme L. Dupuis et MM. Guy et René Tourigny.

Mme Donat Liboiron et Mlle Colette Liboiron sont partis le 12 juin pour la province de Québec où elles visiteront durant quelques semaines.

M. et Mme René Privé et Mme Annette Carignan sont allés à St-Boniface. Ils y passeront deux semaines.

Le mardi 21 juin, M. le Dr J. Strohhoffer est allé conduire sa tante, Mlle Margareta Voit, à Regina. De là, elle partait pour Montréal et ensuite vers Paris, Lourdes, l'Allemagne, la Suisse, Rome et Munich où elle assistera au Congrès eucharistique.

Le dimanche 19 juin, un Père Oblat du Collège de Gravelbourg a aidé M. l'abbé M. Minne. Dans l'après-midi, M. l'abbé Minne le reconduisait à Gravelbourg où il se rendait à la retraite des prêtres.

Gravelbourg

Journée nationale

Le samedi 11 juin était la journée de fierté nationale pour les petits Canadiens français de Gravelbourg. En effet, 184 élèves de l'école publique de Gravelbourg et 17 de l'école Piché se rendirent dans leurs classes respectives pour écrire les examens de français de l'A.C.F.C.

Au nom des élèves des parents et des instituteurs, les paroissiens doivent remercier les personnes suivantes qui ont si aimablement accepté de surveiller les examens français: Mmes Napoléon Chevrier, Edmond Fafard, Elphège St-Arnaud, Achille Piché, Victor Larivière, Léo Fauchon, Henri Forest et Hector Van Belleghem, Mlles Yolande Fauchon, Rose Morin et Madeleine Morissette, MM. Pierre Lafrance et Roger Marchand.

La supériorité de l'homme se mesure à sa faculté de supporter la solitude, de se suffire intellectuellement à lui-même et de savourer la sérénité féconde du silence. — OSSIP-LOURIE

24 JUIN, FÊTE NATIONALE DES CANADIENS FRANÇAIS



Nouveau-Brunswick

Nouvelle-Ecosse



Ile du Prince-Edouard



Terre-Neuve

Les Canadiens français ont pour patron saint Jean-Baptiste, comme les Français ont saint Louis, les Anglais saint Georges, les Irlandais saint Patrice et les Bretons saint Yves. C'est donc le 24 juin que notre patriotisme doit se retremper dans une double fête religieuse et civique, où nous consacrons à Dieu l'amour de notre patrie née d'une pensée de foi . . .

Le 25 février 1908, Sa Sainteté le Pape Pie X, accédant au voeu de Son Em. le cardinal Bégin, nous donnait en saint Jean-Baptiste un protecteur et un modèle à imiter. Dans un bref pour perpétuelle mémoire, le Saint-Père écrit: "Jugeant que cela pouvait être grandement profitable aux intérêts de la vie catholique dans ce pays, Nous avons décidé de faire droit à ces prières, d'autant plus volontiers que Nous avons une grande confiance dans le secours et l'intercession de ce saint que, depuis son origine, le peuple canadien n'a cessé d'honorer d'une piété toute particulière. Nous établissons, constituons et proclamons saint Jean-Baptiste patron

Manitoba

spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent sur une terre étrangère".

Le bref de Pie X est le sceau divin apposé à une dévotion vieille de plus de trois siècles chez nous et dont l'origine se perd dans l'histoire ancienne. **Les Relations des Jésuites,** à partir de 1636, racontent la cérémonie du "feu de la Saint-Jean", que nos ancêtres ont apportée de France où elle se pratique depuis sept cents ans au moins. C'était toute une belle cérémonie religieuse qui avait lieu le 23 juin au soir. Sans doute qu'alors la Saint-Jean n'était qu'un amusement populaire, une coutume poétique sans but de patriotisme militant. Cette date n'en était pas moins tout indiquée pour le jour où l'on voudrait instituer une fête nationale. Ludger Duvernay sut le comprendre, ce fut le succès de sa célébration rajeunie et de la Société qu'il fonda en 1834.

On en est alors à des jours de patriotisme conscient, raisonné, résolu. La résistance passive ne suffit plus: la revanche de nos défricheurs et de nos mères doit se couronner de l'effort des chefs; la conquête du sol et du nombre doit amener celle de la liberté. L'agitation est grande: les patriotes exigent des réformes et des libertés parlementaires que les bureaucrates anglais s'obstinent à ne pas céder. Les deux camps se défient, l'on piétine sur place dans l'inquiétude et les ténèbres. Papineau vient de formuler ses 92 Résolutions. Il s'agit de savoir si le Canada est susceptible de devenir une puissance ou s'il ne sera qu'une dépendance de l'Angleterre, un pays de Cocagne des fonctionnaires. Nos chefs sentent le besoin de s'appuyer les uns sur les autres, puis sur la masse de électeurs; ils cherchent toutes les occasions de réveiller le peuple, de lui crier ce qu'il ne lit pas, de lui faire comprendre un peu la grande politique.

Le 24 juin 1834, à Montréal, dans le jardin de l'avocat McDonell, où se trouve aujourd'hui la Gare Windsor, Ludger Duvernay réunit soixante convives en l'honneur de saint Jean-Baptiste et en faveur des libertés constitutionnelles, sous la présidence du maire Jacques Viger, au milieu des flambeaux, des fleurs, de la musique et surtout des discours. Treize orateurs célèbrent en français et en anglais, non la bonne entente (car tous présentent un front uni à l'adversaire commun), mais Papineau, les réformistes et saint Jean-Baptiste, ce glorieux patron qui, "il y a dix-huit siècles est venu préparer la voie de la réforme morale". L'on porte vingt-cinq santés, pas une de moins: au peuple, à la Chambre, à Papineau, à tous les apôtres et martyrs de la liberté, au clergé, à Duvernay, à toute la jeunesse, etc. Un étudiant en droit, Georges-Etienne Cartier, chante son O CANADA, MON PAYS, MES AMOURS, et l'on décide que la fête se répètera chaque année.

Dès 1835, 1836, la fête se célèbre aussi dans plusieurs autres lieux. Partout l'on arbore la **feuille d'érable** qui symbolise notre race depuis 1800 et le **castor** qui figurait déjà M. de Frontenac en 1673. Après les troubles de 1837 et la dispersion des chefs, la Saint-Jean-Baptiste, née à Montréal, ressuscite à Québec en 1842. On se rend à la messe en défilé, musique en tête avec six drapeaux de milice de 1775 et de 1812 et un saint Jean-Baptiste sur drapeau vert, blanc et rouge, faute de couleurs nationales. Chacun porte à la boutonnière les mêmes couleurs surmontées d'une feuille d'érable et d'un castor. Montréal se reprit à fêter en 1843 et bientôt la bonne coutume s'établit partout dans le Québec, à Ottawa, en Acadie et aux Etats-Unis, où elle a contribué fortement à garder chez nos gens la religion, la langue et le caractère national. Le cérémonial de la fête se ressemblait partout: messe, sermon, cavalcade et chars allégoriques, drapeaux, discours, musique, banquets, pique-niques, feux de joie, promenades sur l'eau, jeux sur la pelouse, etc.

La Société Saint-Jean-Baptiste a fait énormément pour la survivance de notre nationalité, avec sa devise "Nos institutions, notre langue et nos lois" et son but d'unir les Canadiens français, de leur fournir l'occasion de s'entraider. Cette récapitulation annuelle de notre histoire le 24 juin, cette commotion patriotique qui secoue les endormis et les endormeurs, ce souffle d'un jour qui ranime le feu sacré, la petite flamme d'idéal et de vie française que l'utilitarisme n'a pas encore réussi à éteindre, ces processions magnifiques et ces discours sans fin comportaient pour nos compatriotes de 1870 à 1900 une vertu qui les inspirait partout à construire des églises françaises et des écoles où leurs enfants apprennent encore la langue des aïeux.

A cette fête du 24 juin on ajouta



Québec

plus tard des conventions nationales dans le but de réunir et d'organiser les forces de la race. Des délégations ou des télégrammes partis de tous les coins de l'Amérique venaient jurer la fidélité des mille groupes de la dispersion. Le tricentenaire de 1934 vit arriver des délégations de l'Ouest, des Etats-Unis, de France aux fêtes de Jacques Cartier à Gaspé et de Laviolette aux Trois-Rivières. Et l'histoire se continue . . .

Reprenons le flambeau. Renouvelons cette histoire ici au Manitoba français. Souvenons-nous que Mgr Langevin répétait souvent: "Avant mon arrivée à St-Boniface, j'ignorais ce que c'est que le patriotisme". Pourrait-il dire la même chose à St-Boniface en 1960?

Que ce 24 juin 1960 nous rappelle que deux choses seulement peuvent nous sauver: la foi en la religion de nos pères et en l'avenir de leur race, et la fierté du nom français. Cette foi, cette fierté, c'est nous qui devons l'entretenir chez nous. Que saint Jean-Baptiste nous y aide!

Ontario

Saskatchewan



Alberta

Colombie-Britannique

Chevaliers de Colomb

Conseil Mgr Gaire no 4550

Redvers, Sask.

Un grand merci à tous ceux qui ont organisé et participé à une journée de travail. 21 tracteurs, suivis de cultivateurs, semoirs, herses, camions, et plusieurs volontaires ont fait les semences du frère Euclide Bourgois, qui a été hospitalisé pour opération urgente et ne pouvait faire son travail du printemps.

Tout ceux qui ont aidé à ce travail en parlent avec plaisir et joie, car la bonne action est semeuse de bonheur. Dans les Saintes Lettres on lit cette maxime: "Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte". Pour les Chevaliers de Colomb c'était une occasion de montrer publiquement que leur principe de fraternité n'était pas seulement un mot, mais une réalité, dont un de nos frères Chevaliers gardera certainement le souvenir.

Je tiens encore à remercier M. l'abbé Léon Savoie pour l'entretien qu'il nous a donné sur Mgr A. Langevin, que beaucoup appellent, un des plus grands archevêques de l'Ouest. Sa conférence si bien documentée, à laquelle il a su ajouter des incidents plaisants, a fait passer une heure agréable à tous ceux qui étaient présents. Les Chevaliers du Conseil Langevin peuvent être fiers de son patronage. Nous nous y associons par le fait que nous étions autrefois de ce Conseil et que notre patron, Mgr Gaire, a fondé les paroisses de cette région sous sa direction.

Il reste encore quelques cotisations en retard, veuillez vous mettre en règle, de sorte qu'à la fermeture des livres tout soit à date. Un Chevalier qui ne paye pas ses dus fait perdre $3.50 au Conseil.

Nous sommes heureux de savoir que le frère Euclide Bourgois est rentré chez lui, ainsi que la dame du frère Alphonse George.

Malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à la dame du frère André Sylvestre, qui est hospitalisée à Regina.

Le frère Paul Pierret et quelques compagnons se sont fait un devoir de visiter les frères Euclide Bourgois et Ulric Begin, lors de leur séjour à l'hôpital de Redvers.

Félicitations

Félicitations aux religieuses du couvent de Wauchope, qui, sans aucun salaire de l'Unité scolaire d'Arcola, se consacrent à l'éducation religieuse et française de 67 enfants de notre région. Depuis 1918, ces religieuses de Notre-Dame-de-la-Croix-de-Murinais ont formé au-delà de 3,000 enfants. Apostolat admirable et parfois héroïque.

A Regina, notre place est à l'église Ste-Jean-Baptiste, 2209, 15e avenue. Les messes du dimanche sont à 9 h. 30 et 11 h. a.m. Le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., curé, et les paroissiens vous y invitent tous. Dites-le à vos parents et amis.

Frère Euclide Bourgois remercie tous ceux qui lui ont rendu visite à l'hôpital et lui ont aidé à faire ses semences.

Port Alberni

L.F.C.

Le congrès de la Ligue Féminine Catholique a eu lieu dans la salle Notre-Dame, d'Alberni, le 2 juin. Mme A. Gaudreault, présidente de la Ligue Notre-Dame, présenta un corsage à Mme J. Sullivan, présidente du diocèse, et à Mme J. Pickup, présidente de St. Francis. Mme G. Horgan, de Sooke, fut élue présidente du diocèse de l'Ile de Vancouver.

Une messe fut célébrée par le R. P. T. Gilker, O.F.M., dans l'église Notre-Dame. Un diner froid (genre buffet) fut servi par les dames de la Ligue Notre-Dame.

Les discussions de l'après-midi eurent lieu à la salle United Church, par courtoisie du Rév. Roy Rodgers. Son Exc. Mgr J. Hill parla aux membres sur la vie de famille, et Mme Sullivan fit un commentaire sur les réfugiés. Mme Boucher, présidente provinciale, dit quelques paroles au sujet du projet (Child Welfare) dans la Colombie-Britannique, par la Ligue.

Un souper à la dinde fut servi dans la salle Notre-Dame par la Ligue St. Francis, aux membres du clergé, aux déléguées et aux membres de la Ligue. On remarquait la présence de Son Exc. Mgr J. Hill, de Mgr A. McLellan, des RR. PP. Wilfrid Brazeau, W. H. Bullock et S.-M. Lajoie, O.F.M. L'orateur principal, le R. P. T. Gilker donna un résumé de la vie de Ste-Monique.

Son Exc. Mgr Hill présenta un bouquet spirituel à Mgr McLellan, à l'occasion de son 50e anniversaire de prêtrise.

M. et Mme Ernest Thériault ont célébré leurs noces d'argent de mariage, le 11 juin, à Mutrie, Sask. La fête débuta à six heures par une messe célébrée par M. l'abbé F. Charette, curé, en l'église de Notre-Dame de Bon-Secours. Il y eut ensuite une soirée de famille dans la salle paroissiale où l'on servit un goûter. Irène, l'aînée de la famille, lut l'adresse, suivie d'une allocution bien appropriée par M. l'abbé Charette. M. Du Merac adressa la parole aux invités, ne manquant pas de les faire rire en leur rappelant des incidents amusants. Parmi les invités, on remarquait les Rév. Srs Ferdinand et Mélanie, toutes deux de Forget, et la Rév. Sr Marie-du-Sacré-Coeur, de St-Laurent, Man. Tous les enfants des jubilaires étaient présents à l'exception d'André qui demeure à Toronto.

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme Emile Caza et leur bébé, de Regina, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Médéric Caza, dimanche dernier.

M. et Mme Don Marifeldt et leurs enfants, de Lousland, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Adrien Côté et leur famille.

M. et Mme Henri Patenaude sont allés à Zenon Park, la semaine dernière, afin d'y visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Wilfrid Carpentier. Leur fils, Denis, qui a travaillé là durant les semences, revenait avec eux.

Mme Alfred DesRoches est revenue de Saskatoon, où elle subissait un examen médical.

M. Adélard Patenaude est revenu de Saskatoon, après avoir terminé son cours à l'Ecole Normale de cette ville.

Etaient en visite dans la paroisse à l'occasion de la Fête des Pères: M. et Mme George Zahariuk et leurs enfants, de Regina, chez M. et Mme Alfred DesRoches; M. et Mme Emile LeBlanc et leurs fils, Maurice, de Mistatim, et Harvey Choquette et son ami, de Lipton, chez M. et Mme Albert Choquette et leur famille.

MM. Raymond et Jérémie Mathieu sont allés à Domremy, dimanche dernier, visiter des amis.

M. Alfred DesRoches, posté à Edmonton, visitait ses parents, frères et soeurs, dernièrement.

MM. Lorne Marquette et Louis Huppé sont partis, il y a quelque temps, pour Prince-George, C.-B.

M. Jean-Marie Bossé et son neveu, Jérémie Patenaude, sont retournés à Churchill, Man., pour reprendre leurs emplois.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

(Regina, Sask.)

Nous avons remporté pour la deuxième année consécutive tous les honneurs possibles: "L'Insurance Honor Roll", le "Membership Honor Roll", le trophée de la Classe "B" dans les concours d'Etat, ainsi que le "Star Council Certificate" du Conseil Suprême! Félicitations aussi au Conseil Saskatoon no 1517 qui a remporté le trophée de la Classe "A", et au Conseil Regina no 1247 pour avoir reçu le "Membership Honor Roll", l'"Insurance Honor Roll", le "Star Council Certificate", et le "Century Club Certificate".

Félicitations aux nouveaux officiers d'Etat élus à l'assemblée de Saskatoon, le 23 mai dernier: Député d'Etat, Frank Chad, de Prince-Albert; secrétaire d'Etat, Allyre Sirois, de Gravelbourg; trésorier d'Etat, Aurèle Poirier, de Regina; avocat d'Etat, Con Finucane, de Saskatoon; cérémoniaire d'Etat, Louis Fournier, de Montmartre.

Voici les résultats de nos élections du 6 juin, lors de notre assemblée régulière mensuelle d'affaires: Grand Chevalier, Irénée Collette; Député Grand Chevalier, Gérard Vallée; Chancelier, Raymond Langlais; Secrétaire-Archiviste, Joseph Joubert; Trésorier, Raoul Langlais; Avocat: Léo Mailhot; Cérémoniaire, Jean Boutin; Syndic pour 3 ans, Henri Pinvidic; Gardes intérieurs, Albert Gatin et Jean-Louis Beaulieu; Gardes extérieurs, Euclide Jalbert et Jean Fauchon.

Voici les noms de ceux dont le terme n'est pas fini et qui continueront à exercer leur office en 1960-1961: Roger Poissant, syndic encore pour 2 ans; Jean-L. Gervais, syndic encore pour 1 an; et Gérard de Laforest, secrétaire-financier.

Les retraites fermées auront lieu au Collège Campion, la première du 24 au 26 juin, et la deuxième, du 19 au 21 août. Communiquez avec le frère Jean Boutin (tél. LA 3-1918). Ne l'appelez pas à la toute dernière minute! Il doit faire rapport aux organisateurs du nombre de retraitants de notre groupe.

Notre communion mensuelle aura lieu le dernier dimanche du mois, le 26 juin.

A l'assemblée de l'exécutif, le 15 juin, il fut décidé que nous aurions notre pique-nique de la St-Jean-Baptiste le 10 juillet, à Boggy Creek.

C'est le mystère des mystères que cette indignité de ceux que Dieu emploie aux oeuvres les plus saintes. — Mgr d'HULST.

Montmartre

M. et Mme Jos. Labrèche, accompagnés de Mmes M. Beaudin et Louis Douan, se rendirent à Cantal pour y visiter des amis.

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., vint prêter main-forte à M. l'abbé J.-A. Foisy, à l'occasion de la Fête-Dieu. En même temps, il a visité sa mère et autres parents.

Plusieurs paroissiens de Montmartre se rendirent à Regina, le samedi 18 juin, pour y célébrer le 25e anniversaire de la raffinerie des coopératives. Ce fut un réel succès.

Mlle Corinne Coupal est hospitalisée à la suite d'une fracture au bras. Tous ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

Radville

Première messe

Le 12 juin, en l'église St-Joseph de Ceylon, M. l'abbé René Greer, fils de M. et Mme Edwin Greer, ordonné à Regina par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, a chanté sa première messe. Il était assisté de MM. les abbés L. Ripplinger et W. Collins, comme diacre et sous-diacre. Des séminaristes chantèrent la messe, sous la direction de M. l'abbé P. Nyssen.

Un banquet organisé par les dames de la Ligue Féminine Catholique en l'honneur de M. l'abbé Greer réunit 350 invités au sous-sol de l'église.

M. l'abbé Greer est né à Weyburn en 1933 et il commença ses études primaires à Ceylon. Il étudia la philosophie au Collège St-Jérôme à Kitchener, Ont., en 1956, et compléta ses études de théologie au séminaire Cleri à Regina.

Après un mois de vacances dans sa famille, M. l'abbé Greer recevra son obédience pour le diocèse de Regina.

Les orateurs, à cette occasion, étaient MM. les abbés R. J. McKenna, de Weyburn, J. Reidy, E. McGrath et A. B. Kines et le R. P. W. Sebastian, O.F.M.

Nouveaux membres

Le 12 juin, 30 nouveaux Chevaliers de Colomb ont été initiés membres du Conseil Monahan de Radville. M. W. D. Woodard, assisté de plusieurs chevaliers de Weyburn, présenta les candidats aux trois premiers degrés.

Un thé fut servi dans l'après-midi à l'hospice Marian pour les nouveaux chevaliers et leurs dames et les visiteurs.

Un banquet fut servi au sous-sol de l'église par les dames de la Ligue Féminine Catholique à plus de 200 invités. M. V. Kimballs, maître de cérémonies, présenta les chevaliers des paroisses avoisinantes et les principaux orateurs: M. J. Faklam, de Regina, organisateur du Conseil Monahan, en 1948, et M. W. D. Woodard, de Swift Current.

Malades

Sont hospitalisés: MM. Oscar De Roose et Aimé Marion, Mmes Germain Gilmore et Horace Bourassa.

Mme Louis Mazenc a été transportée à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina.

Naissance

A M. et Mme Germain Gilmore est né un fils, le 11 juin.

Willow-Bunch

Çà et là

Le 16 juin eurent lieu à Gravelbourg les ordinations des abbés Millar, Lucien Roy, enfant de la paroisse de Willow-Bunch (sous-diaconat), et Bélanger (sacerdoce). M. et Mme Léo Roy, parents de l'abbé Roy, ses frères et soeurs, Gérard, Marguerite et Richard et sa grand-mère, Mme Georges Martin, ses oncles et tantes et ses neveux et nièces étaient présents, ainsi que M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, et une cinquantaine de jeunes garçons qui furent conduits par des gens de Willow-Bunch. M. et Mme Lucien Couture conduisirent la famille Léo Roy.

Sont allés à Moose Jaw, le samedi 11 juin, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Tom Fitzpatrick: leurs enfants et leurs familles, MM. et Mmes Earl et Léo Fitzpatrick, Albert Roy, Bernard Phillipon, tous de Willow-Bunch, et M. et Mme Jim Fitzpatrick, de l'Ontario.

Mme Léopold Sylvestre passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. le Dr et Mme Baker, de Winnipeg. Elle revint le dimanche 5 juin.

Mlle Adeline Pituley est revenue dernièrement de ses quelques semaines de vacances.

M. le Dr et Mme André Lizaire sont revenus de leur séjour à Québec. M. le Dr Lizaire épousait sa charmante épouse, à Québec, le mardi 31 mai.

Mme Asias Bruneau est allée passer quelque temps chez sa fille, à Balgonie. Son mari est employé à Ponteix, depuis quelques semaines.

Mlle Berthe Lapointe, garde-malade à Regina, est venue visiter sa mère, Mme Aurèla Lapointe, dernièrement.

M. et Mme Sandy Comozzi, de Prince-George, C.-B., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Albert Lambert. Ils se rendirent à Weyburn, visiter une soeur, Mme Prévost. Mme A. Lambert les accompagna.

M. Philippe Mondor, Mme Paul Lapaire, M. Laurent Mondor et MM. et Mmes Marcel et Laurien Mondor sont allés à Swift Current le samedi 4 juin, afin d'y visiter M. l'abbé Lionel Mondor, avant son départ pour Rome.

Le mercredi 15 juin, une quinzaine d'hommes sont venus aider à déménager le monument du Sacré-Coeur, érigé en 1920, devant la vieille église. Il fut transporté au sud du presbytère, dans le parterre.

Merci à tous ceux qui ont prêté main-forte!

Malades

Sont actuellement à l'hôpital local: M. Médéric Gareau, Mmes Armand Lalonde, Delphis Savoie et Raymond Campagne. Mme L. Lizaire est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. M. Alcide Grégoire et Mme P. Weismillar sont revenus d'un séjour à l'hôpital, dernièrement.

M. Irénée Collette, élu Grand Chevalier du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb à Regina pour le prochain terme. Il est le gérant-assistant chez "Allan's Painting and Decoration" à Regina.

Deux méritantes

Parmi les 572 finissants de l'Institut pédagogique du Manitoba, cette année, on relève les noms de deux religieuses qui se sont méritées des honneurs. La Rév. Sr Ste-Théophanie a gagné le prix de $100.00 de la société Grolier et a reçu la médaille d'or du Gouvernement pour les plus hautes notes aux examens. La Rév. Sr Ste-Marie-de-Bethléem a mérité des livres en prix. Ces deux religieuses sont des Soeurs de la Présentation de Marie, de Prince-Albert, Sask.

Storthoaks

Çà et là

Mme J. Jean-Marie (Stella Paradis) et ses trois enfants sont en promenade chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Philippe Paradis, pour quelques mois.

Mme Luc Beaudoin (Lucille Dumaine) et son bébé, du Nouveau-Brunswick, sont en visite chez M. Jean Dumaine et M. et Mme Urbain Beaudoin. M. Luc Beaudoin viendra la rejoindre bientôt.

MM. et Mmes Earl Peters et Marcel Lamy et leur fils, Roland, ont passé le dimanche 5 juin à Estevan, afin d'y visiter des parents.

MM. et Mmes Ernest et Thomas Dubois, ainsi que M. et Mme L. Smith (Agnès Dubois), se sont rendus à Yorkton, Sask., rendre visite à leur fils et frère, M. Laurent Dubois et sa famille.

M. et Mme Eric Monroe (Georgette Paradis), tous deux de l'Armée Canadienne, et leurs deux enfants, ayant fait un stage de trois ans en France, sont en visite dans la famille de M. Philippe Paradis.

M. le Dr Lucien Millette, de Montréal, est en promenade chez sa mère, Mme M.-R. Millette.

M. Johnny Schaefer, de Regina, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme M. Schaefer.

M. et Mme H. Dordu sont venus rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Cop, en fin de semaine.

Mme Clara Belhumeur, de Prince-Albert, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Jean Carrière.

Mme Albert Chicoine est convalescente chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital de Regina.

Ont fait un séjour à l'hôpital de Redvers, Mme Armand Bourget et M. Osias Beaudoin.

MM. et Mmes Marcel Chicoine et leur fils, Michel, ainsi que M. et Mme Laurent Chicoine et Mme Armand Bourget, ont fait un voyage à Winnipeg, dernièrement.

M. et Mme T. Martin sont allés aux noces d'argent de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Thériault, à Mutrie. Ils se sont aussi rendus à Dumas, visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet, et de là partirent pour une visite à Le Pas, Man.

Félicitations à M. et Mme Henri Carrière, de St-Boniface, à l'occasion de la naissance d'une fille.

Le dimanche 19 juin, six garçonnets et six fillettes s'approchèrent, pour la première fois, de la table sainte.

L.F.C.

Le conseil des dames de la L.F.C. de Storthoaks, tenait sa réunion générale le lundi 13 juin, sous la direction de la présidente, Mme Alice Conby. M. l'abbé M. George, directeur, ainsi que 26 membres et une invitée étaient présents. Il fut décidé qu'une grand-messe sera célébrée ce mois-ci, en l'honneur du Sacré-Coeur, aux intentions des membres.

Un comité a été organisé pour s'occuper du souper au pique-nique paroissial qui aura lieu le dimanche 10 juillet.

Toute la paroisse est invitée à une soirée sociale organisée par la ligue. Elle aura lieu jeudi soir 14 juillet. Deux déléguées, Mmes Yvonne Paradis et Albert Lapierre ont donné un rapport très intéressant du congrès annuel tenu à Regina, les 31 mai et 1er juin.

Le dimanche 5 juin eut lieu, à la salle paroissiale, l'imposante cérémonie de réception des nouveaux membres de la ligue. 38 membres furent reçus.

Anniversaire

Un bouquet spirituel de la part de la ligue et des paroissiens fut offert à M. l'abbé M. George, à l'occasion d'une petite fête en l'honneur de son cinquième anniversaire de prêtrise. Mmes Yvonne Paradis et Rita Gauthier, organisatrices de la partie récréative, ont su divertir les membres par des jeux très amusants.

Le tout se termina par un délicieux goûter.

Baptême

Larry Blayne, fils de M. et Mme Lawrence W. Smith. Parrain et marraine, M. et Mme Dennis Smith, de Winnipeg.

Jackfish

Le samedi 11 juin, il y eut examen de français, à l'école de Jackfish.

Plusieurs citoyens de Jackfish se sont rendus au pique-nique annuel à Edam, le dimanche 12 juin.

Mme J. Mitchell, de North Battleford, a passé la semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Emile L'Heureux.

M. et Mme Georges L'Heureux, de North Battleford, ont passé la fin de semaine chez leurs fils et bru, M. et Mme Henri L'Heureux.

Dumas

M. et Mme J. Eberlé et leurs enfants, de Montmartre, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Maurice Zébière.

M. et Mme Laurent Tanguay, de Portage-la-Prairie, et M. Florent Tanguay, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Filteau.

M. et Mme Léo Lamontagne et leur fils, Denis, de Winnipeg, visitèrent leurs parents de Wawota.

Mme G. Lemoine et sa fille, Denise, Mme A. Boulet et M. Antonio Martin se rendirent à St-Hubert assister à la procession de la Fête-Dieu.

M. et Mme Maurice Zébière et leurs parents allèrent à Brandon rendre visite à leur soeur et tante, Mme Hermine Bode.

M. Pierre Charles, de Winnipeg, a passé la fin de semaine chez ses parents.

Le jeudi 16 juin, à la salle de la Légion de Wawota, eut lieu un banquet par les membres de la Chambre de Commerce, organisé et servi par Mme Alex. Boulet et Mlle Fernande Blaise. Ce fut un vrai succès. Les tables étaient décorées de fleurs, de gâteaux et de toutes sortes de bonnes choses. 79 invités y prirent place. Les organisatrices reçurent des félicitations et des remerciements de tous.

M. Alphonse Lamontagne fut patient pendant quelques jours à l'hôpital de Wawota. Il est de retour chez lui, en meilleure santé.

Ferland

Mariage Perrault-Carrier

Le jeudi 2 juin, M. René Perrault, de Val Marie, unissait sa destinée à celle de Mlle Henriette Carrier, de cette paroisse. M. l'abbé J. Bernier officiait à la cérémonie et chantait la messe aux intentions des mariés. Les pères des époux servaient de témoins à leurs enfants, tandis que Mme Roger Forest, soeur du marié, agissait comme dame d'honneur, Yvonne Carrier, comme fille d'honneur, et Judy-Anne Bechal, comme bouquetière.

La mariée était jolie dans une longue robe de satin blanc, garnie de séquins et de perles. Le voile était court, et le collier, cadeau du marié, se composait de belles perles.

Les dame et fille d'honneur portaient de jolies robes en nylon jaune avec petits chapeaux et fleurs assortis. Elles étaient accompagnées de MM. Roger Forest, de Gravelbourg, et Victor Perrault, de Ponteix. Les huissieurs étaient Lionel Ruest et Ferdinand Perrault.

Après la cérémonie, 130 invités se réunirent à la salle des Chevaliers de Colomb pour un succulent diner. Les tables étaient décorées de fougères et de clochettes blanches. M. Chester Gillis agissait comme maître de cérémonies. M. Lionel Ruest porta le toast à la mariée. Après la soirée qui eut lieu à Mankota, les mariés partirent en voyage de noces aux Etats-Unis. La mariée portait un costume beige avec accessoires vert pâle.

Les nouveaux époux demeureront à Val Marie.

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bernier, curé, est parti, pour la semaine, à la retraite des prêtres, à Gravelbourg.

M. et Mme Sylvio Clermont sont allés aux funérailles de leur petit neveu, Gilbert Oliviéro, à St-Claude, Man.

MM. et Mmes Conrad et Raymond Piché, ainsi que leurs enfants, Gilles et Monique, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Charles Fournier.

Mlle Marie Morin, de Moose Jaw, s'est rendue chez ses parents, M. et Mme Joseph Morin, récemment.

Mlle Suzanne Clermont, de Regina, se rendait chez M. et Mme Sylvio Clermont.

M. et Mme Hector Hébert et Mme S. Laverdière, de Gravelbourg, étaient en visite chez les familles Nogue, dernièrement.

M. et Mme J.-E. Chabot, de Laflèche, passaient quelque temps chez les familles L. et Rosaire Chabot.

M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, de Ponteix, visitaient M. et Mme Avila Chabot, récemment.

Mlle Lise Fournier, étudiante garde-malade, de Regina, était en congé chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier.

Fête-Dieu

Après la grand-messe, chantée par M. l'abbé J. Bernier, curé, les paroissiens se dirigeaient, en procession, vers un magnifique reposoir à l'école du village.

En tête de la longue file se tenait le servant tenant la croix, et les deux acolytes. Suivaient en rang: la Croisade Eucharistique, les Jeannettes et les Guides, accompagnées de la commissaire et de ses assistantes, les Révérendes Soeurs, la petite communiante du jour, Irène Boisvert, les jeunes filles, les Dames de Ste-Anne, les Chevaliers de Colomb et le dais, porté par des Chevaliers du 4e degré, et les chantres. MM. Alfred et Robert Chabot et Lucien Beaudoin dirigeaient la procession.

De retour à l'église, il y eut bénédiction du Saint-Sacrement.

Naissance

M. et Mme Gérard Desharnais sont les heureux parents d'une fille, Marie-Cécilia-Gisèle, née le 11 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Desharnais, de Ponteix, grands-parents de l'enfant.

Prince-Albert

Mariage Boulet-Korychi

Le samedi 18 juin s'unissaient, par le sacrement de mariage, Mlle Jeanne Korychi, fille de M. et Mme Walter Korychi, de Prince-Albert, et M. François Boulet, professeur au Collège Notre-Dame de Prince-Albert, fils de M. et Mme Albert Boulet, de Dunrea, Man. La cérémonie eut lieu en la cathédrale. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Aimé Doyon, recteur du collège. La messe fut célébrée par Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé de la cathédrale. Neuf prêtres assistaient au choeur. Après la cérémonie, tous ensemble, ils bénirent les nouveaux mariés.

Les garçons et filles d'honneur étaient M. le Dr R. Pellerin, M. Jean Boulet, frère du marié, Mlles Antoinette Boulet, soeur du marié, et Esther Bernard.

La chorale du collège exécuta trois morceaux en polyphonie dont une en polonais. M. l'abbé A. Doyon exécuta le solo "Angelus" de la bénédiction nuptiale.

Outre les parents du marié et de ses frères et soeurs, Jean, Aurélie, Thérèse et Antoinette, sont venus du Manitoba: M. et Mme Maurice Côté, de Ste-Agathe, MM. et Mmes Guy Paradis et Joseph-S. Boulet, de Dunrea, et M. et Mme Gustave Avanthay, de St-Boniface. Plusieurs parents et amis de la famille Korychi étaient présents. Les parents de la mariée reçurent leurs invités par un magnifique banquet. M. Raymond Marcotte agissait comme maître de cérémonies.

M. l'abbé A. Doyon adressa la parole, exhortant les mariés à mettre en pratique, dans leur nouvelle vie, l'obéissance et la confiance des serviteurs aux noces de Cana; ce qui, expliqua-t-il, leur assurera une vie de bonheur et de sainteté. M. Marcel Simonot porta le toast en français, M. Marcotte, en anglais, et M. Alex. Stocki, oncle de la mariée, en polonais. Le marié répondit dans les trois langues.

Après un joyeux et délicieux goûter servi à la résidence de M. et Mme Walter Korychi, M. et Mme François Boulet partirent en voyage de noces. Ils se rendirent à Vancouver pour l'été où M. Boulet a un emploi comme lieutenant de section dans l'Aviation canadienne. Au retour, les nouveaux époux se rendront au Manitoba afin d'y visiter la famille de M. Boulet. En septembre, ils seront à Prince-Albert où M. Boulet reprendra l'enseignement au Collège Notre-Dame.

Remerciements

M. et Mme François Boulet tiennent à remercier tous ceux qui ont bien voulu venir se joindre à eux pour célébrer l'événement. Ils disent leur gratitude également à tous ceux qui ont eu la délicatesse de leur offrir un cadeau.

Mariage Pouliot-Hamm

Le mercredi 8 juin, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, à Prince-Albert, M. l'abbé Gérald Pouliot bénit le mariage de son frère, Denis-Eugène, fils de M. et Mme Albert Pouliot, de Debden, Sask., avec Mlle Angelina-Alice Hamm, fille de M. et Mme Peter Hamm, d'Edmonton, Alta.

Plusieurs morceaux de chants furent bien exécutés par MM. Philippe, André, Henry et Louis Pouliot et Léo Bilodeau.

Les garçons d'honneur étaient Marcel Pouliot, frère du marié, de Debden, et Victor Fusick, d'Holbein; les filles d'honneur, Mlles Doreen Lang, de Shell Lake, et Raymonde Ruel, de Debden.

La réception eut lieu dans l'auditorium de la cathédrale, où un copieux banquet fut servi par les Dames de la L.F.C. (branche française), sous la direction de Mme Walter Houle. M. Phil. Pouliot agissait comme maître de cérémonies.

Après un court voyage de noces en Alberta, à Edmonton, Morinville et Legal, l'heureux couple élira domicile à Prince-Albert.

Première communion

Le dimanche 12 juin, 75 petits enfants firent leur Première communion. La messe fut célébrée par M. l'abbé A. Blondeau, à 4 h. p.m. La chorale de l'école St-Paul, sous la direction de la Rév. Sr Jeanne-de-la-Croix, exécuta plusieurs beaux cantiques.

Peu après, Son Exc. Mgr L. Morin conférait le sacrement de Confirmation à tous ces enfants et à 14 adultes. M. et Mme Georges Dion représentaient tous les parrains et marraines. La cathédrale était remplie de fidèles venus assister à ces impressionnantes cérémonies.

Pèlerinage

Trois mille personnes se sont rendues au pèlerinage de sainte Thérèse, à Wakaw. A 10 h. 30 a.m., Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, célébra la messe pontificale en plein air, assisté des RR. PP. G. Nogue, O.M.I., de Gravelbourg, et T. Doyle, S.J., de Regina, comme diacre et sous-diacre. Le prêtre assistant était M. l'abbé A. P. Leslie, curé, M. l'abbé M. Leblanc était maître de cérémonies. Mgr Morin prêcha en français et en anglais.

Les RR. PP. Nogue, O.M.I., et T. Doyle, S.J., prêchèrent en français et en anglais, respectivement. A 2 h., la procession du T. S. Sacrement fut présidée par M. l'abbé A. Paradis, curé de Bellevue, assisté des RR. PP. Ed. Benning, O.S.B., de Cudforth, et L. Dubuc, O.M.I., de Batoche. Le chant fut exécuté par le choeur de Ste-Thérèse, dirigé par M. Henri St-Pierre, et le choeur de Ste-Cécile (filles), dirigé par Mme J.-A. Courchesne. Dianne Kotlar touchait l'orgue.

La messe du samedi soir fut célébrée par M. l'abbé L. Mechan, curé de Bonne Madonne. La procession aux flambeaux fut dirigée par M. l'abbé A.-P. Leslie, directeur du sanctuaire. Environ 500 personnes y prirent part.

Hôtel de Ville

Le Conseil de Ville a approuvé l'achat de la propriété de M. Jos. Wolkosky, située au no 69, rue de la Rivière, est, comme l'endroit où l'on bâtira le nouvel Hôtel de Ville de Prince-Albert. Le coût de cette propriété est de $15,750.00. Le Conseil a déjà payé $750.00 pour la rétention et la solde sera payée après l'acquisition, à partir du 1er octobre 1960.

Kingo Bingo

Trois personnes se partagèrent le prix de $10,000.00 à l'aréna Minto, dernièrement: Mmes Stan. Toporowski, de Paddockwood, Pearl Hendry, de Prince-Albert, et M. Arthur Clare, de Tweedsmuir. Environ 3,000 personnes assistaient à ce bingo populaire.

MM. Walter Tyskarud, Robert Crosby, Mme D. McKay et M. Allan Scott gagnèrent $200.00 chacun; Mme N. Hendry, MM. Robert Crosby, K. McDonald, Jos. Kasimer, T. Azvedo, G. Trumier, Mme Alden Diehl et Mlle Sandra Fraser, chacun $100.00. Sept autres reçurent chacun $34.00: MM. Godin, Dan Radke, C. D. Carpenter et H. Herzog, Mmes Jos. Tanguay, E. Steine et J. O. Flaman. Les prix d'entrée ($1,000.00) allèrent à MM. Brian Gordon, de Birch Hills, et Cliff Moss, de Shellbrook. Les profits aideront à payer la construction d'une école pour les enfants infirmes.

Penticton, C.-B.

Va-et-vient

M. et Mme Barthelémy Damphouse, de Shaunavon, Sask., ont visité MM. et Mmes B. Alexandre et B. Moore.

Mlle Léa Chérami est venue passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Fernand Chérami, à l'occasion de la première communion de sa petite soeur. Elle retourna avec sa soeur, Rosalie, qui doit suivre un cours de comptabilité à Vancouver.

Mme A. Sylvestre est partie visiter ses enfants, en Ontario et Montréal.

M. Alexis Degand, de Cranbrook, rendit visite à M. et Mme B. Alexandre.

M. et Mme Regis Bert attendent la visite de leurs enfants, de Saskatchewan et de Port Albery, C.-B.

Congrès de la Ligue des Femmes Catholiques

Le congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de Saskatoon se tenait à Rosetown. Plus de 230 déléguées et visiteurs y assistaient.

Mme J. P. Leier présida. Après les rapports, des conférenciers parlèrent aux dames sur divers sujets.

M. l'abbé N. Konlup donna les raisons qui doivent inciter à travailler pour ramener au bercail les catholiques non-pratiquants. Voici pourquoi ils ne pratiquent pas, dit le conférencier; leur manque de coopération personnelle à la grâce, et aussi comme membre du Corps mystique; mariage mixte ou en dehors de l'Eglise; non pratique des oeuvres spirituelles de miséricorde, etc. Le conférencier ajouta que le retour d'un catholique non-pratiquant cause plus de joie que la fidélité de 99 justes. Cela montre comment Dieu se réjouit quand l'on travaille au retour de ses pauvres âmes.

Le R. P. J. J. Kuffner, O.M.I., directeur du Centre Catholique à Saskatoon, montra l'importance de la bonne lecture. Afin de vivre en bons catholiques, il faut se former une mentalité catholique qu'on acquerra par la littérature catholique.

M. le Dr W. Orban indiqua l'importance des résolutions exprimant ce qu'un groupe pense. Des cercles d'études ont été organisés après son discours et chaque groupe présenta une résolution.

Son Exc. Mgr F. Klein, directeur national de la Ligue, célébra la messe aux intentions de l'organisation et encouragea les dames et demoiselles à continuer leur travail.

Au banquet, M. l'abbé J. Wolff parla des devoirs et responsabilités d'un citoyen dans une démocracie.

M. l'abbé J. S. Robinson, directeur diocésain, était présent. Le nouvel exécutif est composé comme suit: ex-présidente, Mme J. P. Leier, de Saskatoon; présidente, Mme F. Lucas, de Saskatoon; vice-présidentes, Mmes B. Miller, de Handel, G. McDonald, de Saskatoon, et M. Ogle, de Rosetown; secrétaire, Mlle B. Keindl; trésorière, Mme R. Ellis.

Remerciements au conseil Ste-Thérèse de Rosetown et à M. l'abbé G.-E. Provost pour la chaleureuse réception donnée à tous les assistants. Dix dames de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens étaient présentes à ce congrès.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle du conseil de la Ligue des Femmes Catholiques des Sts-Martyrs-Canadiens débuta par la prière, récitée par M. l'abbé B. de Margerie. Mlle Lucille Marcotte présida.

Mlle M. Perron, présidente du comité spirituel, remercia les dames pour leur générosité et pour le bouquet spirituel, présenté à M. l'abbé Jean Papen lors de son ordination au sacerdoce, par la petite Louise Dupuis.

Mme Alfred Champagne assista à la collation des diplômes de l'Académie de Sion et rapporta que l'épingle donnée par le conseil pour la meilleure marque en composition française fut méritée par Mlle Margot Fournier.

Mme Aimé Loiselle aida à la clinique des donneurs de sang.

On félicita Mme A. Couture pour son travail actif auprès des immigrés.

Mme G. Forget rapporta qu'on a visité les malades au sanatorium, à l'hospice Ste-Anne et dans les hôpitaux.

Deux lettres de remerciements furent lues; elles venaient de Mme F. Altrogge et de M. et Mme Charles Papen.

Mme la présidente félicita les dames pour leur bonne assistance au congrès diocésain. Des remerciements furent exprimés aux dames, demoiselles et messieurs qui aidèrent à réaliser le succès des deux banquets organisés par les dames de la Ligue à l'occasion de l'ordination de M. l'abbé Jean Papen et de la réception familiale marquant le 25e anniversaire de M. et Mme Charles Papen et la première messe de leur fils, M. l'abbé Papen.

Les dames se proposent d'organiser une vente de pâtisseries et une vente d'articles usagés à l'automne.

Le point culminant de la réunion fut la causerie donnée par le directeur, M. l'abbé de Margerie, sur le sujet "Aimez-vous les uns les autres".

La présidente annonça que Mme Raymond Marcotte a été nommée présidente du comité diocésain des résolutions.

Mme Henri Marcotte servit un délicieux goûter avec l'aide de Mlle A. Ouellette.

Çà et là

M. Théo Préfontaine, directeur de la "Credit Union League" du district no 11 de Saskatoon, assistait à des conférences à Regina et à Calgary, dernièrement.

MM. Alain Charbonneau, de Regina, René Lavoy, de Montmartre, et Norbert Lepage, de Val Marie, participaient à un cours pour gérants de Caisse Populaire.

Les paroissiens offrent leurs meilleurs voeux aux nouveaux mariés, M. et Mme Laurent Grimard.

M. et Mme Tauriac, de Domremy, visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme Léonard Benoît et leur famille.

M. et Mme André Baribeau se rendaient à Humboldt visiter M. et Mme Jordan.

M. et Mme Aimé Loiselle visitent M. et Mme Dave Campbell et leur fils, Mathieu, à Winnipeg.

M. et Mme Charles Papen, accompagnés de leur fils, M. l'abbé Jean Papen, visitent Banff et les montagnes Rocheuses.

M. Joseph Jeanneau, de North Battleford, visitait M. et Mme Onile Loiselle avant son départ pour Toronto par avion.

Mme Alfred Normand est partie dans l'Est où elle visitera ses parents et amis.

MM. Gilles Ringuette, de Louiseville, P.Q., et A. Phaneuf, de Montréal, étaient de passage à Saskatoon et visitaient M. et Mme Raymond Marcotte.

M. l'abbé Pierre Primeau, professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, était de passage au presbytère et visita un ami, M. l'abbé B. de Margerie.

Le contrat de la nouvelle église paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens a été accordé à un entrepreneur de la ville. Les travaux ont débuté le lundi 13 juin. La construction devrait être terminée au mois de décembre.

M. John Demers est parti à Hot Springs, dans les montagnes Rocheuses.

La paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens étaient heureuse d'accueillir la chorale St-Joseph de Moncton qui donna un magnifique concert de chants de folklore et de chants religieux. Ce fut si intéressant qu'on en parle encore et qu'on n'est pas près de l'oublier.

Naissance

A M. le Dr et Mme Guy Talbot est née une fille, Marie-Chantal-Manon.

Première communion

Les jeunes Denis Connelly, Louise Dupuis, Marcel Champagne, Lorraine Istace, Richard Altrogge, Marcel Georget, Richard Baribeau et Luc Bourgault ont reçu pour la première fois leur Dieu dans leur coeur.

Lisieux

Va-et-vient

Mgr A. Roy, P.D., curé de Gull Lake, M. l'abbé R. Ducharme et cinq religieuses de Ste-Famille, de l'évêché de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère.

M. l'abbé L. Poulin, curé, est allé à Gravelbourg pour assister aux cérémonies de l'ordination de M. l'abbé Bélanger à la prêtrise, au sous-diaconat de M. l'abbé L. Roy, et aux derniers ordres mineurs conférés à M. l'abbé Miller. Il était accompagné de Ronald Emond, Gérard Beauregard et Léo Lanoie.

M. l'abbé L. Poulin, les Rév. Srs Supérieure et T. Legal et Mme Henri-Louis Audette se rendaient à Ponteix, Lac Pelletier et Swift Current, récemment.

Mme Marcel Gosselin, de Rockglen, institutrice, remplaça la Rév. Sr T. Legal, durant son absence.

M. le Curé a passé la semaine à la retraite des prêtres à Gravelbourg.

Malades

Mme Norman Fafard est hospitalisée à Assiniboia.

La Rév. Sr T. Legal, S.G.M., Mme Louise Ronceray et M. Joseph Chrétien sont de retour d'un séjour à l'hôpital.

M. et Mme Jules Tessier et leur famille visitèrent Mme Joseph Chorel, à Laflèche, dimanche dernier.

Baptêmes

Grant-Jérôme, fils de James Généreux et de Janet Normandeau. Parrain et marraine, David et Léa Normandeau, de Radville.

Marie-Valérie-Isabelle, fille d'Arthur Sabourin et de Cécile Lamontagne. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Lamontagne, oncle et tante de l'enfant.

L'assemblée plénière des membres
de la Société
Radio-Gravelbourg Limitée
se tiendra
à Gravelbourg
le dimanche 26 juin

L'inscription des délégués et des visiteurs commencera à 3 heures de l'après-midi et sera suivie de la première réunion à 3 heures et demie.

La réunion du soir aura lieu à 7 h. 30

Une cordiale bienvenue aux délégués et à tous les amis de Radio-Gravelbourg

Le gouverneur général Georges Vanier et sa suite, lors de sa visite dans l'Ouest canadien il y a déjà plusieurs semaines, ont fait un arrêt impromptu à l'emplacement du barrage de la Saskatchewan-sud. C'est au cours d'un banquet offert en son honneur à Saskatoon que le gouverneur général manifesta le désir de voir l'emplacement de ce qui sera le plus grand barrage de terre damée au pays et l'un des plus imposants au monde. L'itinéraire de sa tournée fut donc modifié en conséquence et les ingénieurs de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), qui dirigent la construction du barrage, prirent les dispositions voulues pour servir de guides au distingué visiteur et à sa suite. M. Vanier a manifesté un vif intérêt à cette entreprise qu'il a qualifiée "d'imposante, de grande envergure". A l'invitation des dirigeants de l'Administration, il devint le premier personnage officiel à signer le registre des invités au nouveau pavillon des visiteurs, érigé sur une colline qui surplombe la rivière. Dans la photo ci-dessus, un technicien explique à M. Vanier les détails de la construction à l'aide d'un modèle à l'échelle installé dans ce nouveau pavillon des visiteurs. De gauche à droite, l'on voit M. Gordon Watson, ingénieur chargé des projets de l'ARAP, le capitaine Kenneth Shakespeare, chargé du détachement de la Gendarmerie royale de Saskatoon, M. Walter B. Thompson, ingénieur en construction de l'ARAP, et M. Vanier.
(Photo Ministère de l'Agriculture, Ottawa)

Domremy

Mariage Grimard-Casavant

Le mardi 7 juin, dans l'église de Ste-Jeanne d'Arc de Domremy, M. l'abbé J.-A. Houle, curé, bénissait le mariage de M. Laurent Grimard, fils de M. et Mme Victorien Grimard, de Prud'homme, et de Mlle Suzanne Casavant, fille de M. et Mme Ernest Casavant, de Domremy.

La mariée entra au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Mme Denis McGrath touchait l'orgue. De beaux cantiques furent chantés tour à tour par MM. Paul Loiselle, Guy Blondeau, A. Doucet et M. et Mme Lionel Boyer, qui exécutèrent respectivement: "Noble époux de Marie", "Ave Maria", "Because" et "Le cantique du mariage".

La mariée portait une longue robe d'organza brodé. Son voile de soie court, garni de diadèmes et de perles, était retenu par une couronne de diadèmes et de pierres du Rhin. Elle avait un bouquet de 24 roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Jeannine et Marie, de Saskatoon, et Irène, de Domremy, soeurs de la mariée. Elles portaient des robes d'organza bleu, brodé de petites fleurs bleues foncées. Leurs bouquets étaient composés de roses blanches. La petite bouquetière, Lillianne Casavant, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe d'organza bleu. Elle portait un petit panier bleu rempli de jolies roses de diverses couleurs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Charles Grimard, cousin du marié, Paul Jeanneau, de Prud'homme, et Donald Sikarski, de Saskatoon. M. Raymond Casavant agissait comme petit page. Les huissiers étaient MM. André Casavant et Guy Grimard.

Un délicieux dîner fut servi à la salle paroissiale de Prud'homme. M. Raymond Marcotte agissait comme maître de cérémonies. Parmi les invités d'honneur, on remarquait: MM. les abbés J.-A. Houle, de Domremy, Carrier, de Prud'homme, B. de Margerie, des Sts-Martyrs-Canadiens, de Saskatoon, M. P. Primeau, P.S.S., de St-Boniface, et Mlle Mariette Baudoux, de St-Boniface, Man.

Le soir, une réception eut lieu à la salle paroissiale de Domremy. M. Arthur Doucet agissait comme maître de cérémonies. La journée se termina par une soirée familiale. Parmi les personnes venues de loin, on remarquait: MM. et Mmes Gédéon Challifour, de Léoville; Léo Casavant, de Vawn; Ephrem Casavant, Ernest Phaneuf, Edouard Hudon, Jos.-Arsène Georget, Julien Georget, Wilfrid Poulin, Raymond Nufs, MM. Réo et Gilbert Fournier, Paul Charpentier, Hervé et Claude Casavant, Mme Georgina Georget et Mlle Béatrice Blondeau, de Prince-Albert; M. et Mme Lionel Boyer, de St-Louis; MM. et Mmes Harry Comeau, Mike Ostapovish et Roland Dupuis, de Hoey; MM. et Mmes Armand Perreault, Raymond Marcotte, Guy Grimard, Eugène Bokshawon et Mlles Elsie Weisgerber et Geneviève Gaudet, de Saskatoon; M. et Mme Wilfrid Dubé, de St-Brieux; MM. et Mmes Sylvio et Julien Gaudet, de Bellevue.

Pour le départ, la mariée portait un costume rose avec accessoires blancs. A leur retour d'un voyage dans l'ouest des Etats-Unis et du Canada, le jeune couple résidera à Saskatoon, où M. Grimard reprend son emploi à la coopérative et Mme Grimard à l'hôpital St-Paul, comme garde-malade.

Funérailles de Mme H. Baudais

Mme Henri Baudais est décédée le jeudi 9 juin à l'hôpital de Wakaw, après une longue année de souffrance courageusement acceptée.

Mme Baudais, née Flora Day, naquit à Battleford, le 28 juin 1896. Elle fréquenta les écoles de cet endroit et alla étudier chez les Révérendes Soeurs de l'Assomption, à Nicolet, P.Q. Elle fut institutrice et organiste à Domremy avant son mariage à M. Henri Baudais, de Cochin, Sask., le 10 janvier 1922. Elle laisse le souvenir d'une chrétienne très dévouée et charitable pour sa paroisse, très active dans le mouvement coopératif. Elle se dévoua pour les Caisses Populaires et le district scolaire et fut également correspondante pour **La Liberté et le Patriote** et les journaux de Prince-Albert et Wakaw. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre garçons, tous mariés: Arthur, de New Westminster, C.-B., Victor, d'Halifax, N.-E., Philippe, de Domremy, et Henri, de Saskatoon; une soeur, Mme T. James, d'Orkney, Sask.; trois frères à Cochin, Sask., et à New Westminster, C.-B.

Ses funérailles eurent lieu à Domremy le 13 juin, présidées par M. l'abbé J.-A. Houle, curé. Plusieurs amis et paroissiens de Wakaw, St-Louis, Bonne Madone, Prince-Albert et Domremy, remplirent l'église. Parmi le clergé on remarquait: MM. les abbés A. Leslie, curé de Wakaw, C. Provencher, vicaire à St-Louis, et le R. P. D. Dubuc, de Batoche, ancien curé de Cochin, Sask.

Les Dames de Ste-Anne, en hommage à l'un de leur ancien membre, assistèrent à la messe, et deux d'entre elles, Mmes André Georget et Clarence Préfontaine, firent la quête, au service. M. Paul Blondeau porta la bannière de Ste-Anne.

M. Emilius Lavertu porta la croix de deuil. Les porteurs furent MM. G. Blerot, Paul Beauchesne, Carl Kusch, Gabriel Mercier, Jos. et Louis Georget et Joseph Marsollier. Le salon mortuaire Park, de Saskatoon, était en charge des obsèques.

Remerciements

M. Baudais et sa famille remercient tous les paroissiens et amis pour leurs témoignages de sympathie et prières à l'occasion de leur grand deuil.

Baptêmes

Le 5 juin: Guy-Jean-Joseph, fils de M. et Mme Paul Langlois, né le 23 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Gareau, de Prince-Albert, oncle et tante de l'enfant.

Gayle-Anne, fille de M. et Mme Maurice Préfontaine, née le 29 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Clarence Préfontaine.

Çà et là

Les paroissiens de Domremy auront le privilège de suivre une retraite à partir du dimanche 26 juin. Elle sera prêchée par le R. P. L. Puesch, O.F.M., de Regina.

M. le Curé suit, cette semaine, la retraite des prêtres à Prince-Albert.

Nous apprenons avec regret le départ prochain de M. et Mme Arthur Casavant, de Domremy. Cette famille ira demeurer à Maillardville, C.-B.

Quelques dames de la paroisse, sous la direction de Mmes Félix Branger, Clarense Préfontaine et J. Mareschal, ont servi le banquet du "Wheat Pool", le 15 juin, dans la salle du village. Un autre comité, sous la direction de Mmes André Georget et Denis McGrath ont servi le café durant l'encan de M. Arthur Casavant. Félicitations et remerciements à ces dames dévouées.

Vawn

Çà et là

Pendant la fin de semaine du 6 juin, M. Dave Weber et son fils, Bill, accompagnés de M. et Mme E. Weber, d'Edam, ont visité leur frère, oncle et beau-frère, M. Joseph Weber, à Malta, Mon.

M. et Mme Denis Pouilot sont de passage chez leurs frères et belle-soeur, M. l'abbé G. Pouilot et M. et Mme Henri Pouilot.

M. et Mme Dave Weber sont partis, mardi le 14 juin, en route pour Kamloops et Vancouver, C.-B.

Claudette Casavant et Bernadette Pouilot ont passé quelques jours à l'hôpital d'Edam.

Mme J. McCaffrey est patiente à l'hôpital de North Battleford.

MM. G. Vallière et W. Boyd sont aussi à l'hôpital, depuis un mois. Prompt rétablissement à ces malades.

M. et Mme Higgins et M. Robert Chalande, de Vancouver, sont allés passer la fin de semaine du 18 juin à Meadow Lake, chez Mme A. Lavigne.

Zenon Park

Mariage Fortier-Mercier

Le mardi 14 juin, à 10 h. a.m., dans l'église paroissiale, Mlle Marie-Paule Mercier, fille de M. et Mme Georges Mercier, épousait M. Laurent Fortier, fils de M. et Mme Jean Fortier, tous de Zenon Park. M. l'abbé Henri Renaud, de Prince-Albert, cousin du marié, bénit le mariage et dit la messe aux intentions des nouveaux époux. Des membres de la chorale firent les frais du chant. Mme Gérard Leblanc chanta deux cantiques et la Rév. Sr Marie-Alphonse touchait l'orgue. M. Omer Lalonde agissait comme huissier. M. Jean Fortier était témoin pour son fils, et M. Georges Mercier accompagnait sa fille.

La mariée portait une longue robe blanche en dentelle et tulle de nylon avec corsage ajusté et manches se terminant en pointes de lis. Son voile court, assorti à sa robe, était retenu par un diadème de perles satinées et séquins. Elle tenait une cascade de roses rouges et blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Laurent Renaud, cousin du marié, et Augustin Mercier, frère de la mariée. Les demoiselles d'honneur, Mlles Geneviève Mercier, de Saskatoon, cousine de la mariée, et Jacqueline Fortier, soeur du marié, portaient des robes à jupes courtes et bouffantes, jaune et verte, avec diadèmes et bouquets assortis. Mmes Jean Fortier et Georges Mercier, mères des mariés, portaient des toilettes bleues avec corsages et accessoires blancs.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Jean Fortier et dans l'après-midi chez M. Georges Mercier. Les mariés et leur cortège se rendirent à Nipawin pour se faire photographier.

Les dîner et souper, servis par les Dames Auxiliaires à plus de soixante invités, et la soirée dansante, avec l'orchestre "Playmates", eurent lieu à la salle Colombienne. A leur retour d'un voyage de noces, M. et Mme Laurent Fortier résideront au village.

Çà et là

Le vendredi soir 27 mai, chez Mme Robert Normand, eut lieu un shower d'ustensiles de cuisine, en l'honneur de Mme Laurent Fortier. Toutes les personnes présentes passèrent une agréable soirée. L'héroïne de cette fête remercia en termes choisis. Un goûter fut servi.

Mlle Pauline Favreau est de retour d'un séjour d'un mois chez ses cousin et cousine, M. et Mme Lauréat Hudon, et autres amis, d'Edmonton.

Etaient de passage chez leurs parents à l'occasion du mariage Fortier-Mercier: MM. Emile et Antoine Daniel, M. et Mme Emmanuel Daniel et leur fille, Hélène, M. et Mme Léonard Lavergne et leur fille, Jocelyne, M. Jacques Daniel et sa fille, Rose, tous de St-Louis; M. et Mme Gabriel Mercier et leur fils, André, de Domremy; Mme Jean Boscher, de Hoey; MM. et Mmes Jean Forseille et Guy Pelletier et leur fillette, Monique, de Duck Lake.

Le jeudi soir 16 juin, un shower avait lieu chez Mme Emilien Moyen, en l'honneur de Mlles Suzanne Moyen et Pauline Favreau, à l'occasion de leurs prochains mariages. Il y eut jeux et chants au cours de la soirée et l'on présenta à chacune, une bouilloire et un grille-pain électriques. Mlles Moyen et Favreau remercièrent gentiment par des mots appropriés. Le goûter, servi par quelques dames et demoiselles, mit fin à une autre gaie réunion.

Remerciements

M. Lawrence Wassill désire remercier, par la voie du journal, tous ceux qui lui ont fait confiance et l'ont supporté dans sa première campagne électorale, lors des récentes élections provinciales. Ce fut pour lui une expérience des plus intéressante et il espère faire profiter tous ses supporteurs qu'il avait l'honneur et le plaisir de représenter comme candidat libéral dans la circonscription de Kelsey. Il offre ses félicitations à l'hon. M. Brocklebank, candidat élu.

Laflèche

Va-et-vient

L'exécutif des Dames de Ste-Anne se rendit au congrès diocésain, tenu à Willow-Bunch le 6 juin. Ce fut une journée très goûtée de toutes.

Plusieurs paroissiens répondaient à l'appel de M. l'abbé A. Moquin, curé, et réunirent un groupe de volontaires pour renouveler la clôture du cimetière. Merci à chacun pour leur bonne volonté et le respect témoigné aux défunts.

M. le Dr et Mme J.-M. Morin, accompagnés de leur beau-frère, M. le Dr J. Caillé, de Vaudreuil, P.Q., se rendirent à Banff, assister à un congrès pour médecins.

Mme N. Campeau, de Trail, C.-B., est revenue chez sa fille, Mme Léo Lavigne, pour les mois d'été; ses fils et bru, M. et Mme A. Campeau et leur petit-fils, Claude, l'accompagnaient.

Le R. P. F. Galbraith, C.Ss.R., prêchait une retraite paroissiale, la semaine dernière.

M. et Mme Léo Phaneuf sont allés passer leurs vacances en Colombie-Britannique.

M. et Mme Gilles Brière et leurs deux fillettes, de Vancouver, C.-B., visitèrent M. Edgar Piché, récemment.

M. et Mme Beaugnet et leur fils, de Chicago, ont passé quelque temps chez Mme Ernest Verbecke.

M. Achille Laflamme vient de partir pour un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme H. Kuckartz, de Kansas, E.-U., visitèrent leurs parents.

Mme Joachim Poliquin se rendait aux funérailles de sa belle-soeur, Mme Ella Corkery, à Lacombe, Alta.

M. et Mme Lucien Roy, de Dollard, visitèrent des parents et amis ces jours derniers.

M. Laurent Cyr, de White Horse, Yukon, passa quelques jours chez M. Oswald O'Neill.

Tous sont heureux de revoir les collégiens de retour dans leurs foyers.

M. Georges Leclaire vient d'être accepté dans l'aviation canadienne.

Malades

M. Elie Morissette alla chercher son épouse hospitalisée à Regina depuis un mois. Meilleurs voeux de prompt rétablissement.

Mme Nap. Leclaire se remet d'une opération.

Baptêmes

Cynthia-Anne-Marie, fille de M. et Mme Gérald Marasse. Parrain et marraine, John et Roberta MacLise.

Lynn-Yvette, fille de M. et Mme Kenneth Aubin. Parrain et marraine, Léo et Yvette Dumaine.

Examens

Les examens du 11 juin sont terminés. Le cercle paroissial de l'A.C.F.C., de Laflèche, tient à remercier les surveillants: M. l'abbé A. Moquin, curé, Mmes Alina Bachelu et Hervé Lizée. Il tient aussi à remercier les religieuses enseignantes et surtout la Rév. Sr Marie-Joséphine, supérieure, qui vit à ce que les règlements soient observés.

Willow-Bunch

Le deuxième congrès diocésain de la Fédération des Dames de Ste-Anne eut lieu à Willow-Bunch les 6 et 7 juin. Le thème du congrès était "La mission et les droits de la famille".

Le lundi 6 juin, Mme Léo Fauchon, présidente diocésaine, souhaita la bienvenue aux membres du clergé et aux dames déléguées et exprima le désir que le congrès soit un succès; que les résultats soient encore plus efficaces que ceux du premier congrès; que son influence pénètre la vie de chacune et s'étende à leur famille.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé de Willow-Bunch, souhaita la plus cordiale bienvenue aux congressistes et formula des voeux pour que le congrès soit un vrai succès.

M. l'abbé Fernand Ducharme, aumônier diocésain, expliqua brièvement le thème du congrès: "La mission et les droits de la famille". Il signala que le rôle de l'Eglise est de défendre, de protéger, d'aimer et de seconder la famille. Il faut connaître et respecter la mission de la famille, dit-il, car la famille est la cellule vitale de notre société.

A 3 h. p.m., une conférence fut donnée par M. l'abbé Gérard Couture, chancelier du diocèse de Gravelbourg, sur le "Fondement des droits de la famille en éducation".

Après cette conférence, l'assemblée se divisa en sept groupes, chacun sous la direction d'un aumônier, avec une présidente et une secrétaire, pour discuter et répondre, par écrit, aux questions du forum. M. l'abbé Couture fit la mise au point, à la satisfaction de tous.

A 5 h., M. l'abbé Fernand Ducharme, aumônier diocésain, curé de Coderre, célébra la messe du congrès. Le sermon fut donné par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, sur "Le mariage chrétien et la famille chrétienne". Pendant la messe, les Dames de Ste-Anne, aidées des religieuses, firent les frais du chant. Il y eut communion générale.

A l'issue de la messe, un succulent banquet fut servi par les dames de Willow-Bunch.

Au cours de la soirée récréative qui suivit, chaque paroisse fournit un numéro. Remerciements et félicitations au groupe de Willow-Bunch pour son beau programme musical. Merci spécial aux paroissiens de Willow-Bunch pour leur belle collaboration avec les Dames de Ste-Anne. Les aumôniers méritent une mention spéciale pour la part qu'ils prirent au programme. Un merci chaleureux à Mme Leclaire pour son entrain et sa contribution de chansons que tous ont beaucoup appréciées.

Le mardi 7 juin, l'ouverture par la prière fut suivie de la causerie de M. l'abbé D. Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg, sur "La technique des cercles d'études". Les points suivants furent ceux que M. l'abbé Dugas suggéra comme procédés à suivre dans les réunions: Former un groupement de gens qui se connaissent bien; lire le procès verbal de la réunion précédente; étudier le manuel de Foyer et Ecole ou autre; discuter en forum en se servant du questionnaire fourni par le directeur de Foyer-Ecole; éviter de donner au cercle l'allure d'un cours; le cercle d'étude formé de couples permet la réunion de la famille et des couples; la personnalité de la présidente a beaucoup à faire dans ces réunions; commencer à l'heure, c'est-à-dire à 8 h. p.m., et finir à 10 h. p.m.; se diviser en groupes pour le forum. Les sept groupes de la journée précédente se réunirent de nouveau pour discuter les questions du forum présentées par M. l'abbé Dugas.

A 10 h. a.m., la causerie "Le rôle de la famille dans l'Eglise" fut donnée par Mme Emile Tourigny, de Ponteix.

A 11 h. a.m., la messe dialoguée fut dirigée par M. l'abbé Latendresse et célébrée par Mgr A. Decosse.

A 1 h. 30 p.m., la session finale fut terminée par les rapports des services diocésains; les résolutions du congrès furent présentées par Mgr Decosse.

M. l'abbé J. Bernier, curé de Ferland, tira les conclusions pratiques du congrès. Il fit un court résumé des numéros au programme, soulignant les grandes lignes et le côté pratique de chacun.

Voici l'élection des membres de l'exécutif pour 1960-61: aumônier, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre; présidente, Mme Arthur Vallée, de Ponteix; vice-présidente, Mme Victor Godin, de Gravelbourg; secrétaire, Mme Orian Tourigny, de Ponteix; trésorière, Mme Emile Paradis, de Val Marie.



Les neuf gagnants

Voici les compositions des neuf gagnants du dernier concours des jeunes. Je n'ai que des félicitations à offrir à tous. Les essais étaient, en général, meilleurs cette fois-ci. Continuez à faire du progrès et surtout parlez votre langue durant vos vacances et parlez-la bien.

Cousine JOSETTE.

☆ ☆ ☆

— I —

Qui parlent le plus, les filles ou les garçons?

C'est une violente discussion, à la porte du ciel. Pauvre saint Pierre se débat tant qu'il le peut . . . moi je fais de même.

"Ah! non! vous ne me ferez pas désarmer! Moi, je dis que les garçons parlent beaucoup plus que les filles."

"Eh bien, si c'est comme ça, moi non plus je ne démords pas. Les femmes, c'est furieusement bavard. J'en vois passer tous les jours . . ."

"Pardon, saint Pierre . . . prenez la politique. Qui deviennent les candidats? Qui se tourmentent le plus aux élections? Les hommes, naturellement . . . Ils s'acharnent, s'excitent, se passionnent, luttent. Lorsqu'ils se présentent, il leur faut devenir orateur. Comprenez qu'ils aiment ça discuter et puis "conférer". La langue parle, la bouche parle, les mains parlent. Vous ne voyez jamais une fille agir de la sorte . . ."

"Justement, elles en sont incapables!"

Je demeure éberluée. Mais vite, du sang-froid. "Vous vous trompez saint Pierre. Elles savent que leur devoir est de s'occuper de la maison."

"Mais elles n'ont pas aussitôt commencé à laver la vaisselle qu'un appel téléphonique retentit. Et les voilà qui caquettent — pour un bon vingt minutes au moins!"

"Et les hommes donc! Tiens, je prends les paroles mêmes de mon père alité à l'hôpital. Il me disait que les hommes sont continuellement rendus dans sa chambre — pour jaser sans doute. S'ils le laissaient se reposer un peu!"

"Ici, c'est une exception. On a besoin de compagnie."

"Peut-être, mais les gars, ça bavardent de moteurs, de "bazous", de sports. Et leur plus fréquent sujet de conversation?"

"Les filles", réplique saint Pierre.

"Ah-ah! Vous vous êtes joué. Je crois bien que vous êtes de mon avis . . ."

A son tour d'être éberlué. Mais vite, il s'exclame: "Mais non, mais non. Je tiens encore à mon point. Les filles, de leur côté, ça parlent de mode et puis de "l'autre", la rivale."

Saint Pierre commence à frapper les points faibles. Mais je reprends à l'instant: "Admettez, saint Pierre, qu'à chaque jour, vous recevez une bonne représentation de la gent masculine qui va brûler au purgatoire parce qu'elle a chuchoté en arrière de l'église ou plutôt au jubé!"

"Oui, mais, on reçoit aussi une peste de femmes qui vont se brûler le bout du nez parce qu'elles ont trop scruté le chapeau de leur voisine durant la messe."

La discussion semble devenir "feu et flamme".

"Encore un mot, saint Pierre. Après la Pentecôte, je vous assure que vous-même n'étiez pas embêté pour parler . . .!"

Pauvre saint Pierre ne sait plus quoi répondre. Je viens à son secours: "N'empêche pas, saint Pierre, que nous nous valons pas mal dans la jasette, eh?"

Paulette MULAIRE,
grade XII,
Ecole St-Pierre Centre.

• • •

— II —

Qui parle le plus?

D'ordinaire, les garçons nous chantent que les filles sont si bavardes. Quand un groupe commence une conversation, elles n'en finissent plus, nous disent-ils. Elles parlent de la pauvre Madame X si malade; de Jean qui est à l'hôpital à cause de son accident; du chapeau de la cousine à Gertrude; du nouveau parfum que portait Elisabeth, l'autre jour; ensuite elles sautent à leurs licences d'auto; à la veillée dimanche soir; etc., etc., et ça ne termine plus. Elles parlent trop fort, rient encore plus fort et, en somme, font un tapage infernal. Et rien, à la vie ou à la mort, pourrait briser leur conversation. Est-il temps de partir? Il faut attendre qu'elles aient fini de parler.

A ces accusations, les filles sont toutes indignées. "Et les garçons? protestent-elles. Quand plusieurs garçons se mettent ensemble, ils nous en font du tapage. Leurs grands éclats de rire fréquents sont assez pour faire peur à n'importe qui. Et en classe, qui dérangent le plus souvent, les garçons ou les filles? Oui, nous, les filles, nous disons un petit mot, des fois, mais nos compagnons sont bien pire. Après la messe le dimanche, combien souvent voyez-vous une dame patiemment assise dans l'auto avec ses petits?

— Quand papa viendra-t-il?

— Mais quand il aura fini de parler, mon chéri.

Oh, les garçons sont bien plus bavards que nous. Quand ils n'ont plus rien à dire, ils ont recours à des platitudes.

Et ainsi, la discussion a continué et continuera des années. Moi, franchement, je crois que c'est égal. Des fois, les hommes ne trouvent pas les femmes raisonnables ou vice versa. Ils ne parlent pas des mêmes sujets, mais, en somme, ça revient à la même chose. C'est la nature humaine de se parler quand on se rencontre. J'espère que je vous ai convaincus, mais je suppose que ça ne fait pas de différence — c'est une question qui sera toujours une discussion mais qui ne sera jamais résolue.

Lilianne DENIS,
grade X,
Prud'homme, Sask.

• • •

— III —

Quels sont les avantages d'une éducation secondaire

Mais pourquoi donc nos parents veulent-ils, de ces temps-ci, que nous complétions au moins notre éducation secondaire et si possible continuions nos études dans une université? Sans doute, eux, plus que nous ont compris qu'une éducation de la sorte donnée à leurs grands garçons et leurs grandes filles est entièrement nécessaire pour réussir dans la vie. De plus, ils sont convaincus que c'est le plus bel héritage que nous puissions recevoir d'eux et ils tiennent à nous le léguer.

Quels sont donc les avantages d'une éducation secondaire dans un milieu catholique? Premièrement elle donne une grande valeur morale. Après des études avancées, le jeune garçon et la jeune fille auront acquis une certaine maturité qui les aidera à affronter les problèmes de la vie. Cette instruction leur aidera à regarder plus froidement et calmement et à prendre de plus sages décisions devant un obstacle qui viendra contrecarrer leur idéal chrétien. Elle leur permettra aussi de remplir avec plus de compétence la mission que la Providence leur a confiée.

Envisageons aussi les avantages matériels que procure une éducation supérieure. Lorsque deux étudiantes se présentent chez un employeur, une possédant son éducation secondaire et l'autre sa dixième année, laquelle sera choisie? Evidemment, ce sera normalement celle possédant une instruction supérieure. Ses connaissances intellectuelles favoriseront aussi l'obtention de salaires alléchants.

Comme vous pouvez le constater, une éducation est primordiale dans la vie d'une personne.

Alma ROY,
grade XII,
St-Pierre, Man.

• • •

— IV —

Pourquoi je préfère la campagne

Si vous saviez comme j'aime ça rester à la campagne. C'est beaucoup plus intéressant qu'à la ville. L'air est plus frais, le terrain plus grand et nous avons plus d'espace pour jouer à notre goût. Il n'y a pas d'autobus, ni de trains qui nous réveillent à six heures du matin. C'est aussi bien moins inquiétant pour nos parents et bien moins dangereux pour les enfants.

A la ville, toute la grande journée nous entendons "honk! honk! toot! toot! scree . . . eech". Si vous saviez comme c'est fatigant d'entendre ces bruits assourdissants! Il y a des citadins qui disent: "Nous aimons ça rester à la ville. Nous entrons dans un gros magasin et là nous trouvons tout ce que nous désirons." A la campagne, nous ne manquons de rien. Nous avons à bon marché tous les produits de nos jardins et de nos arbres fruitiers ainsi que la nourriture que nous procurent nos animaux.

Les gens de la ville qui n'ont pas d'automobile doivent marcher des fois plusieurs milles. A la campagne ce n'est pas comme ça. Il n'y a pas un fermier qui ne possède son camion ou au moins une voiture. En cas d'urgence, à la ville, il faut arrêter à chacune des lumières rouges. A la campagne, nous arrivons dans le village sans faire d'arrêt et nous nous rendons à l'hôpital vitement et sûrement.

Maintenant regardons les beautés qu'il y a sur une ferme. Le blé qui ondule légèrement dans nos vastes champs; les arbres géants et les bosquets autour de la maison qui l'embellissent et la protègent du froid, l'hiver, et de la chaleur, l'été. Dans le bois, nous admirons les fleurs sauvages que nous ne devons pas arracher afin qu'elles se reproduisent encore l'année suivante. A la ville, il n'y a pas de blé et presque pas d'arbres. Comme ça doit être ennuyant! Maintenant vous savez pourquoi je préfère la campagne; c'est spécialement pour ses beautés et pour ses grandes étendues de terrain. Vive la campagne!

Omer FONTAINE,
grade VII,
Ecole St-Pierre Centre.

• • •

— V —

Pourquoi je préfère la campagne

Je préfère le calme silencieux des campagnes aux bruits fatigants de la ville. Là, les chansons douces et mélodieuses des oiseaux font écho aux joyeux cris des enfants. Ils réussissent de vrais festivals. Une belle promenade dans le bois vous permet d'admirer les différentes sortes d'arbres de nos riches forêts. Je mentionne nos majestueux grands ormes avec leurs branches en forme d'ombrelles qui vous préservent des ardeurs du soleil. Les pelouses sont d'un vert tendre et velouté, les fleurs multicolores ornent les parterres. Le ciel est toujours bleu et le soleil brille les journées entières; la nuit est quelquefois sombre mais plutôt claire et fraîche.

Voyons maintenant les animaux: la vache mâche de l'herbe dans les champs, le cheval libre court dans les plaines, le cochon se baigne dans la boue noire et enfin le chat ne se bat plus avec son ancien ennemi, le chien. Le grand air donne de l'appétit. J'entre dans la maison, attirée par l'arôme des tartes encore chaudes qui font un bon régal. Approuvez-vous?

C'est Dieu qui a fait la campagne si belle, on Le voit partout dans la nature; les hommes, eux, ont fait les villes.

Daiva MATULIONIS,
grade V,
Ecole du Sacré-Coeur.

• • •

— VI —

Mes projets de vacances

Durant mes vacances j'organiserai des réunions de Croisade à chaque lundi à dix heures du matin, car ça va mieux travailler le matin quand il ne fait pas trop chaud. Nous les aurons dehors, sous un grand arbre. Nous irons à la messe tous ensemble avant la réunion.

Après la réunion nous irons en excursion à pied ou en bicyclette. Pour nous reposer nous lirons un chapitre intéressant dans notre livre excitant. Après nous être reposés paisiblement, nous nous offrirons à aider nos mamans qui sont si bonnes pour nous.

Les autres jours de la semaine c'est surtout mon petit frère que j'essaierai de rendre heureux. Je lui enseignerai à frapper la balle. Après cela je lui montrerai à lancer, puis nous jouerons une petite partie avec nos amis. Quand il fera très chaud nous irons nager. Après une rafraîchissante baignade nous irons faire une longue marche et admirerons la belle nature; nous ferons des collections variées.

Je suis décidée; je me rendrai très serviable et je donnerai des congés à maman, parfois. Alors, mes vacances ne seront pas ratées.

Louise NORMANDEAU,
grade VI,
Ecole Marion.

• • •

— VII —

Mes jeux préférés pendant les vacances

Mon jeu préféré est d'aller me baigner. Quand je vais au lac je ne perds pas une minute car elles sont précieuses. Les plonges sont très nombreuses et je me crois un vrai poisson quand je nage une certaine distance. Le lac que je préfère est le lac Falcon.

Le jeu de balle molle est mon deuxième jeu préféré. J'aime à faire courir les autres après la balle. Quand je ne réussis pas je suis très désappointé.

Camper! oh oui j'aime bien ça camper, surtout avec mon meilleur ami. On a bien du plaisir à préparer notre repas. Quand le repas est fini nous partons à l'exploration du terrain. Oui, c'est intéressant que de pouvoir jouer tous ces jeux-là.

Etienne Rioux,
grade IV,
Ecole St-Pierre Centre.

• • •

— VIII —

Mes jeux préférés pendant les vacances

On joue aux "canards" au lac Wakaw. Je pousse Louis dans le lac, en chemise, culotte et souliers de dimanche. Il pousse son ami dans le lac avec moi. Ça ne fait rien. Mes grands cousins pensent que ce n'est pas un bon jeu. Quand ils se fâchent, je cours me cacher.

On joue à "Ridgedale". On prend de la rhubarbe pour lancer les pois. Mon équipe se cache quand l'autre équipe tire. Quand mon équipe attrape un enfant, il le dit à sa maman, mais mon équipe se cache encore. Quand on arrête de jouer, on va tous à la maison pour manger. On continue après.

A Saskatoon, je joue avec mon ami Dwayne. On joue avec notre bicyclette. Le plus beau des jeux est quand on joue dans la grenouillère (paddling pool). Tous les enfants veulent aller dans le milieu. On fait aussi des cerfs-volants, ce qui est très amusant.

A Prud'homme on joue avec nos cousins et cousines. On joue au magasin. Maurice et Françoise sont les marchands. Gisèle et moi une autre famille. C'est du plaisir.

Clarence NEAULT,
grade II,
Prud'homme, Sask.

• • •

— IX —

Les jeux que j'aime jouer

Il y a beaucoup de jeux que j'aime jouer pendant les vacances. J'aime jouer au bingo avec mon petit frère. J'aime jouer à la madame. J'aime jouer à cache-cache avec ma soeur. J'aime jouer au "cowboys" avec papa.

Louise LEBLANC,
grade I,
St-Denis, Sask.

Lili veut se faire peser. Elle se place sur la balance et tend un sou au pharmacien:

— C'est deux sous, ma chérie!

— Eh bien! Pesez-moi pour un sou, vous ne me direz que la moitié de mon poids!

A LA CONQUÊTE DU MONDE

3 - Terrible aventure

d'après les Actes des Apôtres

Images de Maric Pignal

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Bande no 5

1. Ananie est arrivé à la maison de Judas. On lui indique probablement la chambre haute, la pièce donnant sur le toit en terrasse et destinée aux hôtes. C'est là que l'on retrouve Saul, accroupi sur une natte. Une vision l'a averti qu'Ananie, envoyé par Dieu, allait venir lui imposer les mains pour lui rendre la vue.



2. Ananie dit à Saul : "C'est le Seigneur qui m'a envoyé afin que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit-Saint... Le Dieu de nos pères t'a choisi pour t'instruire de sa volonté, pour te montrer "le Juste..." car tu seras témoin devant les hommes des choses que tu as vues et entendues." Et s'approchant, il étendit les mains sur la tête de l'aveugle tandis que les yeux levés au ciel, il priait.



3. Aussitôt Saul sentit sa vue se dégager, des sortes d'écailles lui tombèrent des yeux et il vit clairement.

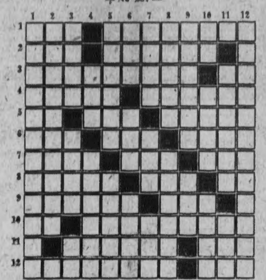
Après avoir reçu la lumière intérieure pendant ces jours de ténèbres extérieures, il retrouvait ainsi, avec joie, la clarté du jour.



4. Ananie lui dit alors : "Et maintenant que tardes-tu? Lève-toi, reçois le baptême et lave-toi de tes péchés". Versant de l'eau sur la tête de Saul, Ananie le baptise. Nous voyons ici la scène; dans la chambre haute où Saul vient de passer tant d'heures douloureuses, la fenêtre est ouverte sur la verdure du jardin, la lumière entre à flot, l'heure des ténèbres est passée.

Nos Mots Croisés

— No 257 —



HORIZONTALEMENT

1—Calotte turque. — Divisions régulières d'une pièce lyrique.
2—Colère. — Bâton de montagne.
3—Plaines. — Période de temps.
4—Lieux de délices. — Humeurs acqueuses qui sort des pores de la peau.
5—Pronom. — Principe de la vie. — Miséricorde, pitié, grâce.
6—Un des cantons suisses. — Saison. — Personne qui fait preuve de snobisme.
7—Indigène de l'Afrique du Nord établi en France. — Arme. — Dans bénir.
8—Partie du jour (plur). — Port sur la côte de Malabar. — Sans lui.
9—Auteur dramatique américain. — Première.
10—Tellement renversé. — Enivreras.
11—Changea d'avis. — Volonté.
12—Elargirai une ouverture. — Possessif.

VERTICALEMENT

1—Relatif à un contrat de caution.
2—Rongerions.
3—Grande activité inspirée par le dévouement. — Genre de diptères. — Coup de baguettes.
4—Animal domestique renversé. — Fis apparaître l'irisation.
5—Contraction des muscles. — Qui appartient aux slaves.
6—Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. — Lettre grecque. — Petit rongeur.
7—Masses de pierre. — Unité de travail. — Fit usage.
8—Acide sulfurique partiellement déshydraté. — Fluai.
9—Actions de déterminer le poids. — Homme entêté.
10—Honte temporaire. — Sorte de vase. — Noms donnés aux régions des grands déserts occupées par des dunes mouvantes.
11—Armature intérieure de la selle (plur). — Unité de mesure.
12—Rendus facilement émus.

SOLUTION DU PROBLEME No 256

■ **Horizontalement:** 1. Epinevinette; 2. Pédagogiques; 3. Osé — Usure — At; 4. Usage — Av — Ara; 5. Vil — Na — Dom; 6. Ami — Liens — Op; 7. Nitée — Salami; 8. Tsétsé — Am; 9. Am — Larve; 10. Bénéficier; 11. Osier — Eon; 12. Ens — Trépas.

■ **Verticalement:** 1. Epouvantable; 2. Pessimisme; 3. Idéalité — Nos; 4. Na — Etres; 5. Egueules — Fit; 6. Vos — Elier; 7. Iguanes — Acre; 8. Nirvana — Ri; 9. Eqe — Slave; 10. Tu — Ad — Amères; 11. Tearoom; 12. Estampillent.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

La procession

Dimanche soir dernier, tous les louveteaux, éclaireurs et routiers des paroisses de St-Boniface ont participé à la procession de la Fête-Dieu. Les scouts ont déployé leurs étendards et ont récité leur chapelet pour honorer leur Créateur. Il semble bien que le nombre des scouts accroit chaque année si l'on en juge d'après le défilé au cours du trajet.

Départ au camp

Eh bien oui, le camp est arrivé. Dimanche après la procession, les scouts de la troupe Taché — troupe du Collège — se sont rendus à quelques milles de la plage Albert où auront lieu plusieurs camps cette année. Ils y demeureront jusqu'à dimanche soir. Nous vous donneront un reportage plus complet la semaine prochaine sur le camp lui-même.

Cours de secourisme

Lundi dernier, un groupe de chefs et de cheftaines de St-Boniface et du Précieux-Sang a terminé une série de huit cours sur le secourisme selon les méthodes de la Société Ambulancière St-Jean.

Il avait été organisé et donné par le C.D.E. Arthur Proulx. Il réunissait au local une vingtaine de chefs et cheftaines chaque lundi soir pour prendre connaissance du métier de secouriste, des méthodes à suivre et quoi encore. Le groupe a passé et repassé les traitements immédiats à donner dans des situations qui pourraient se présenter au camp ou sur la rue.

On ne soulignera jamais trop l'importance d'une connaissance adéquate en secourisme, surtout lorsqu'un chef est médecin au camp. Tous ont profité des huit cours donnés et ont maintenant une connaissance fondamentale en secourisme. C'est maintenant à chacun d'entre eux d'élargir ses connaissances.

Lundi soir, un membre de la société est venu au local scout vérifier les leçons apprises. M. Day, membre de la St-Jean, a passé la section pratique du cours. La section théorique était confiée au docteur Desautels qui a bien voulu accepter l'invitation. A la fin de la soirée, l'A.S.M. Rottiers nous a passé un magnifique film sur la méthode de respiration bouche à bouche. Ce film en est un que tous devraient voir, car cette méthode pourrait sauver la vie d'un homme ou d'un enfant.

Finalement un grand merci à tous ceux qui ont organisé les cours et qui sont venus compléter nos connaissances; des félicitations aussi à ceux qui ont participé à ces cours et qui ont montré leur intérêt au métier de secouriste.

TOUJOURS PRET.

La sécurité nautique

Conseils Courtaulds

— V —

N'assumez jamais que le conducteur d'un autre bateau en sait autant que vous. Quand vous vous en approchez, préparez-vous à l'imprévu et faites-lui clairement connaître vos intentions au moment opportun.

Quand vous rattrapez un autre bateau, les règlements sur la conduite et la navigation vous imputent les responsabilité de ne pas heurter l'embarcation que vous approchez.

Ne surchargez pas votre bateau. La capacité d'une embarcation est limitée par sa grandeur et c'est rendre un mauvais service à vous-même et à vos amis que de la convertir en une boite de sardines flottante.

Gardez à bord toutes bouteilles ou boites. Si vous les jetez à l'eau avant d'atteindre le rivage, elles pourraient causer la détérioration de votre propre bateau. De tels gestes sont prohibés par la loi et peuvent parfois entrainer des procédures judiciaires.

Avant de partir pour une randonnée en bateau, soyez assuré d'avoir suffisamment d'essence ou d'huile. Les postes d'essence sont loins de foisonner autour des lacs et des rivières.

Etre apôtre c'est répandre la vérité dont on vit. C'est l'enrichir en la distribuant. C'est, en convainquant, devenir plus convaincu. — F. HEBRARD.

AVIS



LE 1er SEPTEMBRE 1960, le tarif d'abonnement à **La Liberté et le Patriote** sera augmenté de $3.00 par année à $3.50 par année, ou de $5.00 pour 2 ans à $6.00 pour 2 ans: le premier changement dans le prix d'abonnement depuis une dizaine d'années. Cependant, point n'est besoin que cette augmentation vous affecte pour plusieurs années à venir parce que, en tant qu'abonné, nous vous donnons l'occasion de payer votre abonnement pour trois ans de plus au prix de $7.50.

☆ ☆ ☆

Jusqu'au 31 août 1960

nos propagandistes du Manitoba et de la Saskatchewan sont autorisés à percevoir les abonnements ou réabonnements aux tarifs suivants

1 an $3.00
2 ans . . . $5.00
3 ans . . . $7.50

(Ajouter 50c par année pour les abonnements à l'étranger)

Veuillez faire un bon accueil à nos propagandistes.

En leur payant un abonnement ou un renouvellement d'abonnement, vous les aiderez en nous aidant.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

NUMERO 13

Elle se dégageait, essuyait ses yeux et, à présent, voulait tout savoir. Il dut raconter comment il était arrivé à faire ce dangereux métier.

— Tu n'ignorais pas que j'ai été dans l'aviation?

— Oui, et ayant entendu Roger, je sais que tu étais un pilote exceptionnel.

— Roger est un brave type, facile à bluffer, mais sans être particulièrement prétentieux, je dois à la vérité de reconnaitre que j'ai, pour tout ce qui est pilotage, une sorte d'instinct qui me rend plus adroit que beaucoup de mes camarades. Le commandant de l'escadrille avait remarqué mes dons et me confiait volontiers des missions assez difficiles, dont je me suis généralement bien tiré. C'est à moi qu'il donnait les nouveaux appareils.

— Déjà!

— C'est la raison pour laquelle le commandant Lobineau . . .

— Ah! c'était lui!

— . . . devenu directeur technique des Usines Nationales d'Aviation, a pensé à moi. Le métier est à peine plus dangereux que ce que je fais dans l'armée.

— Sauf, si j'ai bien compris, que les appareils n'ont jamais été essayés.

— Tout est si bien au point! Et puis, c'est une sensation agréable de se dire qu'on participe un peu à l'effort réalisé pour construire cette nouvelle machine, augmenter sa stabilité, sa sécurité, sa vitesse. Quand je prends place devant les commandes d'un prototype, j'ai enfin l'impression de faire quelque chose d'utile. De plus, sans être moi-même un véritable technicien, mes observations sur les réactions de mon appareil sont importantes pour les ingénieurs qui, penchés sur leurs épures, ne peuvent pas toujours apprécier les résultats.

— Mais le danger?

— A peu près nul!

— La preuve!

Elle désignait son bras, encore enveloppé de pansements.

— Ce n'était rien . . . des dégâts matériels insignifiants. J'ai ramené l'appareil à peu près intact et transmis des observations qui vont permettre une dernière mise au point.

— Mais toi?

— Bah! c'est insignifiant.

— Pourtant, tu m'as dit: j'ai eu bien peur de ne plus te revoir.

— Quand le feu a pris dans un de mes moteurs, j'ai eu quelques réflexions aussi rapides que désagréables. Les dispositifs de sécurité ont parfaitement joué et j'ai été satisfait de ne pas avoir perdu mon sang-froid, de terminer mon vol dans le temps prescrit. Evidemment, j'ai eu un peu chaud, au moral comme au physique. Cet incident technique a interrompu les essais qui devaient durer tout un mois.

Elle tentait de dominer son émotion pour demander:

— Pourquoi ce secret? Pourquoi ce mystère?

— A cause de toi, d'abord, que je ne voulais pas inquiéter. Ensuite parce qu'il s'agit d'appareils destinés à l'armée et que nos récentes découvertes, nos derniers perfectionnements, excitent beaucoup de convoitises. On ne désire pas du tout, dans le haut commandement, que nos secrets soient divulgués. C'est déjà assez fâcheux, quand il y a un accident, qu'on sache qu'on se livre à des essais. Essai signifie toujours nouveauté. Tant de gens sont intéressés à connaitre les nôtres!

— Espionnage?

— Bien entendu. C'est pourquoi — et ce surtout pour les appareils que je suis amené à connaitre — de très grandes précautions sont prises. Mon mode d'existence, ma réputation d'originalité, servent admirablement mon métier. Personne, pas même ma femme, ne le soupçonne. Sans ce ridicule accident . . .

Elle se rebella:

— T'imagines-tu que j'aurais supporté longtemps des absences dont j'ignorais le motif?

— Tu avais accepté certaines particularités, souviens-toi.

Elle secoua la tête. Elle voulait encore savoir.

— Lorsque tu es parti, avant notre mariage . . .

— C'était pour la même raison et tu n'as pas insisté devant ma volonté de me taire.

— Je t'aimais tant!

Elle se mordit les lèvres, consciente soudain des mots qui lui avaient échappé. Il n'eut pas un tressaillement, ferma les yeux en murmurant:

— Déjà le passé!

Elle essayait de se rattraper et se montrait maladroite:

— J'étais subjugée . . .

— Oui, et à présent, tu ne l'es plus. Non! n'explique pas, c'est dans la règle. Nous avons connu quelque chose d'unique, d'exceptionnel; il fallait bien en sortir d'une manière ou d'une autre! La vie va reprendre son cours normal et nous deviendrons un ménage comme les autres.

— Ne parle pas ainsi, Jean-Claude! Notre amour . . .

— Il demeure, mais il a déjà perdu son beau lustre, cette impalpable poudre qui fait aux papillons des ailes si brillantes et qui tombe dès qu'on y touche.

Une indicible tristesse marquait les mots, l'accent, et elle sentait bien qu'il avait raison. Dorénavant, ils ne seraient plus dans le rêve; la réalité miraculeusement écartée allait reprendre ses droits.

Une période merveilleuse venait de se clore et, confusément, ils redoutaient celle qui allait s'ouvrir devant eux. L'amour, qui les unissait en cette minute où elle se serrait craintive contre lui, serait-il assez fort pour la traverser, sans s'abimer, sans se détruire?

CHAPITRE IX

Dans la joie qui avait suivi la guérison, dans le plaisir de se retrouver ensemble, comme aux premiers temps de leur mariage, Francine et Jean-Claude pouvaient croire, revenus dans leur maison, que les dernières semaines étaient abolies.

Aucun des fâcheux présages des médecins ne s'était vérifié et le bras du jeune pilote avait recouvré rapidement force et souplesse. Tout au plus gardait-il quelques cicatrices qui blanchissaient progressivement.

Par un accord tacite, ils ne parlaient plus de l'accident et pas davantage de l'avenir. Ils avaient ressaisi le présent et le serraient à pleins bras, avec, à l'arrière-plan de leurs préoccupations, la sensation qu'il faudrait peu de chose pour qu'il leur échappât.

Ils avaient refusé, d'un même ensemble, l'offre de François Domène d'aller achever la convalescence en une villégiature de leur choix. Leur bonheur, c'était aux Chênes qu'il avait élu domicile et ils n'avaient aucun désir de s'en éloigner.

L'été passait sur leur solitude heureuse, quand un appel téléphonique vint en rompre la subtile harmonie. Les appels étaient rares, un petit nombre de personnes seulement connaissait le numéro.

Le correspondant avait demandé Jean-Claude et, saisie d'appréhension, Francine avait été chercher son mari.

Elle restait près de l'appareil et, bien que les réponses fussent presque uniquement faites de monosyllabes, elle avait donné un nom à l'interlocuteur. Elle se rendait compte qu'elle gênait Jean-Claude, mais il lui semblait qu'en restant là, en l'empêchant de parler librement, elle faisait reculer les événements.

Quand il reposa le récepteur, sa figure embarrassée lui confirma ce qu'elle pressentait. Elle attendit et il dut reconnaitre:

— C'est le commandant Lobineau.

— Je m'en doutais. Que te veut-il?

— Savoir si les assurances avaient régulièrement payé les indemnités.

— Et aussi si tu étais guéri.

— Cela va de soi.

— Et surtout si tu serais en état de reprendre bientôt les essais.

Elle parlait paisiblement. Rassuré par cette apparente sérénité, il admit:

— En effet, les dernières mises au point sont faites sur un appareil d'un type très nouveau. On ne m'a pas remplacé, on m'attend et il faudrait . . .

Elle ne le laissa pas achever et s'écria, véhémente:

— Jamais! tu m'entends! jamais je ne consentirai à te laisser partir!

Un instant interloqué par cette violence, il essayait de l'apaiser, mais elle le repoussait, le visage déformé par la colère:

— Laisse-moi! J'attendais cette minute, depuis ta guérison, et toi aussi. Cette menace était entre nous et si nous n'en parlions pas, elle ne nous quittait guère.

— Menace! quel grand mot, pour si peu!

Il l'avait prise par les épaules et l'obligeait à s'asseoir contre lui sur le divan qui, souvent, avait été leur refuge. Rétive d'abord, elle avait cédé à sa force, mais il n'y avait dans son être aucun abandon et, sous ses baisers, elle restait froide, tendue. Il ne se hâtait pas d'entamer la discussion. Il voulait que sa première révolte fût calmée avant d'opposer ses arguments. Elle ne s'écartait pas de l'idée fixe et répétait, obstinée:

— Jamais! Jamais je ne consentirai!

Il soupira avec résignation et, comme on parle à une enfant indocile qu'il faut convaincre:

— Si, mon amour, il le faudra bien. Sans doute ai-je redouté cette minute, en sachant qu'elle devait venir, mais tu dois comprendre . . .

— Rien! sinon que je n'admettrai pas de te voir aller délibérément vers la mort.

— Ne sois pas absurde . . . Ce métier, je ne suis pas le seul . . .

— Que d'autres le fassent! Moi, je ne veux pas, je ne veux, à aucun prix, passer des heures ici à trembler en t'attendant, à t'imaginer broyé ou brûlé dans un appareil qui aura eu des défaillances. Toi, mon mari! Toi! ce que j'aime le plus au monde!

Ce cri d'amour, il le reçut avec bonheur.

— Ma chérie! Que crois-tu donc? que je veuille mourir?

— Tu ignores le danger. Tu ne t'en rends pas compte ou tu le méprises. Je ne puis avoir, en ce qui te concerne, un tel détachement. Je t'en supplie, Jean-Claude, refuse! Dis au commandant Lobineau que tu résilies ton contrat. Il ne peut s'y opposer . . .

— Outre que cela posera certains problèmes juridiques, il me faudra payer les indemnités pour rupture d'engagement . . . C'est impossible!

— Pourquoi? Les indemnités, mon père . . .

Il lui ferma doucement la bouche:

— Il n'est pas question que ton père intervienne. Veux-tu, qu'en dehors de toute exaltation, nous parlions raisonnablement?

— Je ne fais que cela!

— Tu réagis comme une enfant capricieuse. Tu cries, tu pleures, tu t'agites. Ces essais auxquels je procède, tu oublies que c'est mon travail, grâce auquel nous vivons sans difficultés, sans ennuis.

— J'aime mieux les difficultés que cette angoisse de toutes les minutes.

— Quelques semaines, de loin en loin, et parce que tu dramatises à plaisir.

— A peine seras-tu revenu que je penserai au prochain départ. Tu vois, je suis calme à présent, mais c'est au-dessus de mes forces d'accepter cela. Je t'aime et je ne veux pas vivre avec cette hantise de l'accident qui te guette.

— C'est absurde! s'écria-t-il, s'efforçant de rire. Pour un peu, tu me ferais croire que je suis un héros . . . ou un inconscient!

— C'est presque cela!

— Je fais mon travail. Ce mot que tu respectes tant, tu dois l'admettre pour moi.

— Ce n'est pas un travail! c'est un jeu de risques qui plait à ta nature, à ta fantaisie, qui te dispense de l'effort quotidien et, qu'à cause de cela, tu trouves commode.

Dans son chagrin, dans son impuissance à le faire céder, elle révélait des pensées, des réticences, des reproches jusqu'alors refoulés, auxquels elle ne s'était pas arrêtée, qu'elle repoussait, venant de son père. Il accusa le coup d'une crispation du visage, mais ne protesta pas.

(à suivre)

LA FÊTE DU SACRÉ-COEUR

En ce jour de la fête du Sacré-Coeur, c'est-à-dire de l'amour de Dieu pour les hommes, il est bon de rappeler les promesses faites à sainte Marguerite-Marie par le Sacré-Coeur lui-même, au cours d'une apparition, il y a près de trois siècles, en faveur des personnes dévotes envers Lui. Voici ces promesses:

1.—Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.

2.—Je mettrai la paix dans leurs familles.

3.—Je les consolerai dans toutes leurs peines.

4.—Je serai leur refuge assuré pendant la vie et particulièrement à l'heure de la mort.

5.—Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.

6.—Les pécheurs trouveront en mon coeur la source et l'océan infini de la miséricorde.

7.—Les âmes tièdes deviendront ferventes.

8.—Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à la plus haute perfection.

9.—Je bénirai les maisons où l'image de mon coeur sera exposée et honorée.

10.—Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les coeurs les plus endurcis.

11.—Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom inscrit dans mon coeur, et il n'en sera jamais effacé.

12.—Je te promets, dans l'excessive miséricorde de mon coeur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis de suite la grâce finale de la pénitence; ils ne mourront point en sa disgrâce ni sans recevoir les sacrements, mon divin coeur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment.



Voilà ce Coeur qui a tant aimé les hommes.

N'est-il pas vrai que ces promesses devraient intéresser nos contemporains tout autant que les catholiques d'il y a trois siècles? Où sont les personnes qui peuvent nous dire sérieusement: "Je puis me passer de cette assistance offerte par le Sacré-Coeur"?

Que de peuples ont apostasié plus ou moins explicitement, plus ou moins complètement, parce qu'ils comptaient sur leur science et sur leurs propres énergies pour résoudre tous les problèmes inhérents à leur existence et à leur progrès! Mais aussi que de peuples sont obligés, aujourd'hui, de reconnaitre leur faillite, faute d'avoir compté avec Dieu!

Tous n'étaient pas méchants, mais il s'est trouvé parmi eux un certain nombre de méchants qui ont entrainé les autres loin des voies conduisant l'homme au Créateur et Souverain Maître. Jamais peut-être les hommes ne se sont montrés aussi légers qu'en ce moment, bien qu'ils se trouvent menacés des pires calamités. Puisse le Ciel leur inspirer enfin la réflexion!

Si la dévotion au Sacré-Coeur n'était pas d'inspiration divine, il faudrait voir du génie dans cette appellation de Dieu sous le vocable à la fois symbolique, harmonieux et majestueux de Sacré-Coeur.

Le Sacré-Coeur, c'est Dieu tout entier, mais c'est Dieu montré sous sa forme la plus attrayante, la forme de l'amour symbolisé par son Coeur. Quand on veut émouvoir les hommes, on leur parle le langage du coeur; pourquoi leur parler du coeur de Dieu ne serait-il pas de nature à les émouvoir et à les diriger vers le Tout-Puissant?

Nous le répétons, les hommes sont beaucoup moins mauvais que faibles et légers. C'est pourquoi le langage conquérant de l'amour devrait finir par les ramener à Dieu. Nous sommes tous des pécheurs. Sans cesse, il nous faut lutter contre les nombreux penchants d'une nature déchue. Dieu est témoin qu'au cours de ces combats, nous ne sommes pas toujours victorieux. Au point que le juste succombe sept fois, dit le Livre des Proverbes. Et c'est De Maistre ou Veuillot qui disait substantiellement ceci: J'ignore ce qu'est la conscience d'un chenapan, mais je connais celle d'un honnête homme, et je vous assure que c'est épouvantable.

Aussi nous souvenons-nous encore d'une phrase pittoresque du Père Lelièvre décrivant la vie en ce monde comme une série de culbutes dont la dernière devrait nous jeter dans le Paradis.

Profitons de cette fête de l'Amour divin pour se recommander à Dieu plus que jamais, avec humilité, ferveur et confiance.

Eugène L'HEUREUX.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les quelques milliers d'enfants qui fréquentent nos écoles entreront en vacances la semaine prochaine. Ces deux mois de repos sont nécessaires pour permettre aux enfants de récupérer leurs forces épuisées par dix longs mois de travail. Aussi, convient-il que les enfants puissent séjourner en plein air dans toute la mesure du possible, jouer, s'amuser, prendre beaucoup d'exercice.

Mais, en revanche, les vacances offrent des dangers multiples: dangers de l'onde, de la rue. Ils sont d'autant plus sérieux que les enfants manquent d'expérience, de retenue, agissent souvent avec étourderie.

Il est donc d'une grande importance que les parents surveillent leurs enfants pendant les vacances pour qu'il ne leur arrive pas d'accident, sans pour cela passer leur temps à les molester et à leur lancer des cris.

✦ ❊ ✦

Quand on vous sert votre thé, ne soulevez pas la tasse au-dessus de la soucoupe (même pour faciliter le service). Ne laissez jamais votre cuillère dans la tasse, mais sur la soucoupe (et non sur la table).

✦ ❊ ✦

— Je vais congédier mon chauffeur, cela fait trois fois qu'il manque de me faire casser la figure.

— Oh, donnez-lui donc encore une chance.

✦ ❊ ✦

Les amis sont comme les taxis: on n'en trouve plus quand le temps est à l'orage.

✦ ❊ ✦

L'alcool détache l'encre provenant des plumes à billes. Pour procéder, appliquez un peu d'alcool imbibé dans un coton absorbant roulé sur un bâton d'émeri. Mettez en-dessous de la tache un tissu kleenex ou un buvard.

✦ ❊ ✦

L'Organisation Mondiale de la Santé vient d'accorder sa 10,000e bourse d'étude; un quart des bénéficiaires étaient des femmes.

✦ ❊ ✦

L'allure fait certainement partie de la beauté féminine. C'est quelque chose d'indéfinissable, qui n'est pas de la beauté, ni du charme, ni de la gentillesse, mais quelque chose de noble, de décidé dans le maintien du corps, dans le port de la tête, dans la démarche. Il y a des femmes, bien faites, qui manquent totalement d'allure, et des femmes trop "importantes" qui pourtant ont une allure qui frappe.

✦ ❊ ✦

Un jour, un catalogue concernant la construction et la fourniture de matériel ferroviaire fut envoyé à Bernard Shaw.

L'humoriste écrivit aux constructeurs pour les accuser réception de leur catalogue et il ajouta:

— Vos locomotives m'intéressent tout spécialement. Pouvez-vous m'en envoyer quelques échantillons?

✦ ❊ ✦

Pour aider à décoller les aliments qui brûlent dans une casserole d'aluminium, mettez 2 c. à table de vinaigre avec assez d'eau pour couvrir les aliments. Laissez bouillir dix minutes.

✦ ❊ ✦

Il n'y a pour l'homme que trois événement: naitre, vivre et mourir. Il ne se sent pas naitre, il souffre à mourir et oublie de vivre.

LA BRUYERE.

✦ ❊ ✦

Il est bon de purifier l'air pendant la cuisson des légumes. A cet effet, faites chauffer, sur le poêle, un peu de vinaigre dans une casserole ouverte.

✦ ❊ ✦

C'est un terrible défaut que de parler de "piastres" à propos de tout et de rien. Cela donne à la conversation un caractère sordide et matérialiste fort désagréable. Donc, évitez toute allusion précise à la cherté de la vie, à la modicité des salaires, aux exigences de votre coiffeur et surtout n'évaluez pas telle ou telle de vos connaissances en disant: "Monsieur Un Tel? . . . Il vaut quinze mille dollars!"

✦ ❊ ✦

Un fou pêche très sérieusement dans un pot de fleurs avec une règle, un bout de corde et une épingle à ressort. Passe un monsieur (pas fou, celui-là) qui lui demande . . .

— En prenez-vous beaucoup?

— Aie, Aie, vous n'êtes pas fou; pas dans un pot de fleurs.

Un enfant intelligent

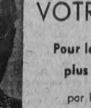
Jeudi après-midi . . . Maman repasse, Toto est sage dans un coin, mais bientôt il s'ennuie.

— Maman, demande-t-il, je peux jouer à papa?

— Mais bien sûr Toto.

Toto s'installe dans un fauteuil, prend un journal, croise les jambes, et s'exclame tout à coup, le plus sérieusement du monde:

— Dis Léontine, tu ne crois pas qu'il faudrait acheter un vélo au petit?



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Pour les gens qui en savent plus long que les autres

par le Dr Adrien Plouffe

"Moi, je me suis toujours passé du médecin, je n'ai jamais été malade et quand ça ne va pas, je sais quoi faire."

Une boutade qui flaire la prétention et l'orgueil et qui contient, par surcroit, une fameuse contradiction. Voilà un vantard qui s'est toujours passé du médecin, car il n'a jamais été malade et il a la naïveté d'ajouter: "Quand je suis malade, je sais quoi faire!" Ce Jean Connaissant n'a pas l'air de se douter qu'il se contredit joliment: "Je n'ai jamais été malade, mais quand je le suis . . ." Donc il lui arrive de l'être et il sait quoi faire quand il est malade! Alors qu'il vient de nous dire qu'il ne l'a jamais été! C'est de l'enfantillage.

Passe encore quand il a un petit malaise, un mal de tête, etc., mais lorsqu'il sera cloué au lit par une bonne attaque, par une maladie un peu sérieuse, sera-t-il encore de taille à se soigner lui-même? Sera-t-il à ce moment-là si plein de lui-même pour chercher dans quelque dictionnaire médical, comment on se traite dans les circonstances? Aura-t-il cette outrecuidance inconcevable? Ne souriez pas, cela arrive!

Un jour, un de ces pseudo-savants qui croyait en connaitre plus long que les hommes d'Eglise, les hommes d'Etat et les hommes de Science, avait pris l'habitude de boire de l'huile de ricin (castor) à tout propos. D'ordinaire, il s'en trouvait bien et son "mal de ventre" disparaissait. Mais cette fois notre Jean Connaissant n'avait pas fait un bon diagnostic, et pour cause! Il s'agissait d'une attaque d'appendicite aiguë et notre innocent faillit mourir de péritonite! Il fut opéré d'urgence et c'est presque par un miracle qu'il fut sauvé!

Qu'était-il arrivé? Voici; quand on a de la température, une douleur dans le bas-ventre à droite et des vomissements, le médecin appelé à notre chevet établit sur-le-champ un diagnostic d'appendicite aiguë. Dans ce cas le remède qu'on doit absolument éviter de prendre, c'est l'huile de ricin (castor), car l'huile de ricin produit un brassage dans les anses intestinales, ce qui peut causer l'ouverture de l'abcès appendiculaire dans le péritoine, c'est la péritonite aiguë . . . qui met la vie en danger.

Cette histoire du monsieur qui a failli mourir par sa faute, par sa très grande faute, est dédiée à tous ceux et à toutes celles qui se piquent de pouvoir remplacer le médecin, et qui souvent sont attrapés au point de risquer d'en crever. C'est une expression vulgaire, mais elle s'harmonise bien avec la simplicité de Jean Connaissant et de ses semblables.

Avons-nous besoin de rappeler que dans un cas d'appendicite aiguë, le médecin consulté envoie immédiatement son malade à l'hôpital où, la plupart du temps, on l'opère d'urgence. En tout cas, on ne lui donne jamais d'huile de ricin. Ce serait jouer avec la vie du patient. Que les intéressés y pensent.



Q. — Quelle année scolaire faut-il avoir terminée pour posséder suffisamment de connaissances pour entrer dans l'armée féminine, devenir détectives, journalistes, aviatrices, hôtesses de l'air? Nous sommes quatre amies qui rêvons d'aventure. Nous avons respectivement treize, quatorze, quinze et seize ans.

LECTRICES AVIDES.

R. — C'est de votre âge de rêver d'aventure. Si vous ne le faites pas maintenant, vous ne le ferez jamais. Seulement, le rêve seul ne doit pas déterminer le choix d'une carrière. On doit considérer les aptitudes de chacune d'abord, puis un grand nombre d'autres considérations avant de fixer son choix. Vous ne semblez pas songer aux autres carrières qui peuvent comporter des risques d'aventure: missionnaire, infirmière, par exemple. En y réfléchissant bien, le mariage et la maternité sont aussi de grandes et belles aventures, surtout quand on les réussit bien. Quelle que soit la carrière choisie, pour en faire un succès, il faut avoir un caractère bien trempé, l'esprit de travail et une instruction suffisante. Maintenant, quant à vos questions précises: pour entrer dans l'armée ou l'aviation canadienne, il vous faudra une dixième année d'études et avoir atteint dix-huit ans révolus, je crois. Je ne connais pas les qualifications nécessaires pour être admise comme détective. Consultez donc les autorités policières compétentes. Je ne crois pas qu'on accepte les très jeunes filles. J'oubliais d'ajouter que pour toutes les carrières que vous mentionnez, il vous faut une bonne connaissance de l'anglais et que, si vous êtes bilingues, vous y obtiendrez de meilleures places. On exige d'une journaliste une connaissance parfaite de sa langue et de l'anglais, si possible, une vive imagination, un sens d'observation très développé et la facilité de s'exprimer rapidement par écrit. Tout cela demande au moins une douzième année et la plupart des journalistes ont des diplômes universitaires. Pour ce qui est des hôtesses de l'air, on exige généralement l'immatriculation. Certaines compagnies insistent pour que leurs hôtesses possèdent, en plus, leur diplôme d'infirmières. Il y a aussi les considérations de taille, de poids et de personnalité, comme de santé, dont il faut tenir compte. Je vous conseillerais de compléter toutes quatre au moins votre douzième année. Il sera temps alors de faire votre choix définitif.

* * *

Q. — Mon mari est très jaloux, au point de me faire des scènes et d'aller jusqu'à me frapper devant nos jeunes enfants. Ceux-ci tremblent de frayeur dès qu'ils voient arriver leur père de son travail. Moi-même, je suis sur le point de faire une dépression nerveuse. Je ne lui ai jamais donné de raisons de douter de ma fidélité. Il a été mon premier et mon seul amour. Où m'adresser pour obtenir de l'aide? Je suis orpheline et n'ai aucun parent dans la ville que nous habitons. — MALHEUREUSE.

R. — Ma pauvre amie, si vraiment vous n'avez aucun reproche à vous faire au sujet de votre conduite, même avant votre mariage, aucun homme raisonnable ne vous ferait la vie qu'il vous fait. Votre mari est un homme malade et la situation que vous me décrivez ne peut durer. Non seulement votre santé, mais peut-être même votre vie sont en danger. Celle de vos enfants est aussi exposée, sans compter le mauvais exemple que leur donnent ces scènes terribles. Allez sans plus tarder raconter tout ce que vous me dites dans votre lettre, que j'ai dû abréger faute d'espace, à une spécialiste du bien-être social, au bureau du Service Social de votre ville. Je puis vous assurer qu'on fera tout ce qu'il faudra pour vous venir en aide. En attendant, traitez votre mari comme un malade. Ne discutez pas avec lui et essayez d'éviter ses reproches et ses scènes en quittant la pièce ou en allant faire le tour du carré, si vous le pouvez.

* * *

Q. — Est-ce vrai que la natation peut faire maigrir? Je suis trop grasse et je voudrais profiter d'un séjour à la plage pour perdre quelques livres. Comme je nage très bien, il me semble que ce serait le moyen le plus facile.

GRASSETTE.

R. — La natation ne saurait à elle seule vous faire maigrir. Pour cela, il n'y a qu'un moyen, diminuer le contenu de son assiette. Si vous suivez un régime et que vous fassiez en même temps de la natation pour maintenir la souplesse de vos muscles, vous obtiendrez d'excellents résultats.

LOUISE.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9039
Grandeurs: 12 à 20
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Prenez deux chaises

Le Professeur Heim était en train de rédiger une ordonnance, lorsqu'on introduisit dans son cabinet de consultation une dames assez mûre, mais aux allures distinguées. Le médecin, sans lever les yeux, lui dit:

— Madame, veuillez prendre une chaise.

La dame offusquée de la froideur de cet accueil, répondit:

— Savez-vous que je suis la baronne de X?

— Alors, c'est autre chose. Dans ces conditions, prenez deux chaises.

Biscuits coco-chocolat (enrobés de sucre)

Donne environ 4 douzaines de biscuits.

2 onces (2 carrés) de chocolat non sucré
½ tasse de shortening
¾ de tasse de sucre granulé
1¼ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
Ou 1½ tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
1½ c. à thé de poudre à pâte
¼ de c. à thé de sel
1 tasse de coco desséché
1 oeuf
¾ de c. à thé de vanille
Du sucre à glacer

Graisser des plaques à biscuits. Préchauffer le four à 350°F (modéré).

Faire fondre ensemble le chocolat et le shortening au bain-marie; ajouter le sucre granulé et bien brasser. Laisser tiédir. Tamiser ensemble la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte et le sel; incorporer, en brassant, le coco. Battre l'oeuf en mousse épaisse; ajouter la vanille. Ajouter le mélange de chocolat refroidi, un peu à la fois, en battant bien après chaque addition. Ajouter les ingrédients secs et brasser légèrement, ajoutant un peu de lait si nécessaire — la pâte devrait être épaisse. Rouler la pâte en petites boules d'environ 1 pouce de diamètre. Les déposer, bien distancées, sur des plaques à biscuits graissées. Cuire au four préchauffé, de 12 à 15 minutes. Laisser refroidir sur des clayons à gâteaux. Rouler les biscuits refroidis dans du sucre à glacer tamisé.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 13

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

AVONS BESOIN DE REPRESENTANTS dans votre voisinage. Ligne garantie de brosses, produits pour la maison et la ferme. Spéciaux avec GRATIS, etc. La plus haute commission payée, boni, etc. La meilleure saison pour la vente. Produits Familex, Dépt. H., 1600, Delorimier, Montréal.

AVON, BELLE OCCASION POUR VOUS, MESDAMES — Avon, la plus grande maison de cosmétiques du monde, offre plusieurs territoires libres dans la campagne manitobaine. Des dames énergiques peuvent obtenir un excellent revenu par un travail plaisant accompli pendant leurs heures de loisir. Aucune expérience nécessaire. Demandez des renseignements pendant qu'il y a un choix de territoires. Ecrivez, en anglais, à Mme Toni Smoink, 653, chemin Pembina, Winnipeg, Man. 12-854-13C.

ON DEMANDE FEMMES DE MENAGE pour travail à la journée. Signaler: CEdar 3-2019. 10-829-13C.

LES CORSETS ET SOUTIEN-GORGE DE DESSIN INDIVIDUEL SPENCER, ou les **VETEMENTS DE FOND SPIRELLA**, faits sur mesures, vous donneront une silhouette plus élégante. Mme Dorothée Leduc, 2060, rue Rose, Regina, ou Mme Loretto Croissant, Laflèche, Sask. 9-800-16P.

SERVICE DE MENAGE de bureaux ou de maisons. Estimation gratuite. Signaler: CHapel 7-3369. 10-828-13C.

DEMANDE D'EMPLOI — Ménagère de presbytère, âge moyen. Petit village du Manitoba, près de St-Boniface préféré. Références. S'adresser à Boite 849, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 11-849-13C.



PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

JEUNE FILLE, 17 ANS, désire emploi pour mois d'été. Bilingue. Grade 12, dactylographie: 42 mots à la minute. Signaler: CHapel 7-6777. 11-835-T.F.

ECOLE FRANCAISE DE COUPE ET COUTURE — En 30 leçons vous pourrez réaliser à vos mesures les modèles de votre choix. Les cours sont également donnés par correspondance. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Bertrand, 153, avenue Provencher. Téléphone: CEdar 3-1848. 7-753-T.F.

SOFA (CHESTERFIELD) ET FAUTEUIL nettoyés à domicile par des experts et par la méthode la plus moderne, $12.50 seulement. Prêts à servir en 4 h. TAPIS NETTOYES à domicile ou à l'atelier, 6c du pied-carré. Service complet de réparation. American Carpet Cleaners, téléphone: JUstice 6-7353 jour ou nuit. 8-770-T.F.

INSTITUTRICES PART EN VACANCES désire louer ses appartements à bas prix, pour 2 mois, ou une période de 4 à 8 semaines (cours d'été). S'adresser à 257, rue Kitson, Norwood. Téléphone: CEdar 3-3960. 13-894-14C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Salle de bain privée. Poêle. Près autobus. Signaler: CEdar 3-3253. 11-846-13C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle à gaz. Electricité. Garage. Libre: 1er août. Signaler: WHitehall 2-3657. 12-856-T.F.

A LOUER — St-Boniface, centre, 552, rue Ritchot. Chambrette et cuisinette meublées. Eau chaude et froide. Entrée privée. Convenable pour institutrice. Libre: 30 juin. Signaler: CHapel 7-1745. 12-862-13C.

A LOUER — St-Boniface, 397, rue Desautels. Chambre meublée pour homme. 12-872-13C.

A LOUER — St-Boniface, 387, avenue Provencher. Logis meublé: 1 grande pièce, cuisine et salle de bain. Libre: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-4439. 12-880-13C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. "Rangette" et évier. Entrée privée. 1er étage. Libre: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-1686. 13-874-14C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Salle de bains et entrée privée. S'adresser à 426, rue Jeanne d'Arc. Téléphone: CHapel 7-7151. 13-901-13C.

A LOUER — 217, rue Traverse, Norwood. Chambre meublée: 12' x 15', pour dame de préférence. Signaler: CEdar 3-5388. 13-902-13C.

A LOUER — Chambre meublée dans maison propre. Près église Holy Cross. Arrêt d'autobus à la porte. Idéal pour dame qui travaille. Signaler: CEdar 3-2828. 13-898-13C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Libre: 1er juillet. Signaler: WHitehall 2-3756, entre 10 h. a.m. et 5 h. p.m. 13-888-13C.

A LOUER — Lac Falcon. Chalet: 3 chambres à coucher. Réfrigérateur. Poêle électrique. Libre: 13 août à fin du mois. Signaler: CHapel 7-3705. 13-892-15C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour dame ou demoiselle. Facilités de cuisine facultatives. Signaler: WHitehall 3-3077 le jour ou CEdar 3-6083 après 7 h. 13-907-14C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée. Pour homme ou jeune fille. Près arrêt d'autobus. Signaler: CEdar 3-5168. 12-884-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 2 chambres. Entrée privée. Pour 1 ou 2 filles tranquilles qui travaillent. Signaler: CEdar 3-2142. 12-883-13C.

POUR ACHAT, REPARATION OU ECHANGE de cultivateurs à jardin avec attachements (Roto Tiller), tondeuses à gazon, bicyclettes, etc., s'adresser à M. R.-N. Rochon, St-Pierre, Man. Téléphone: 8-3. Aussi à vendre cultivateur neuf "Graham", 8 pieds, ressorts doubles, prix spécial et automobiles neuves ou usagées. 12-858-13C.

FRAISES DE JARDIN A VENDRE
Chopine: 20c. Commandez au plus tôt. Gérard Lagacé, lot 57, Turnbull Drive, 3 milles au sud de St-Norbert. Téléphone: GLobe 2-0294. 13-897-14C.

A VENDRE — Robe de mariée en poult-de-soie et dentelle. Grandeur: 14 ans. Valeur: $200.00. Vendrais bon marché. Signaler: CEdar 3-2286. 12-857-13C.

A VENDRE — "Volkswagon" de luxe, 1956. En bon état. $1,250. S'adresser à 440, rue Langevin, St-Boniface. 13-903-13C.

A VENDRE — Autobus "Volkswagon", 1959. Peu d'usage. Bon état. Idéal pour transport des écoliers. S'adresser à R. A. Sellem, Oakbank, Man. Téléphone: 439. 13-896B-13C.

A ECHANGER — Ferme: 320 acres. Bon chemin gravelé. Près école. Echangerait pour commerce dans village canadien-français. S'adresser à Boite 890, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 13-890-14P.

A VENDRE MENAGE COMPLET — Cause de départ. Réfrigérateur, poêle, télévision, machine à laver, chambre, "Chesterfield", fauteuil, etc. S'adresser à 141, Enfield Crescent. Téléphone: CEdar 3-2164, après 6 h. 13-906-14C.

A VENDRE — Le District Scolaire Lorette Centre no 992 a un nombre de bancs d'école à vendre. S'adresser au secrétaire-trésorier. Téléphone: Lorette 231. 13-891-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique et autobus. Grande maison: 4 chambres à coucher. $4,000 comptant. Balance à termes. Pas d'agents. Signaler: CHapel 7-8621. 47-577-T.F.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

A VENDRE — Maison: 24' x 34', 1 étage. 3 chambres à coucher. Salle à manger. Salle de bain. Eau courante. Chauffage automatique. En face de l'église. Idéal pour commerce. S'adresser à Emile Champagne, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5394. 11-853-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Bungalow moderne: 3 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Planchers: bois dur. Lot: 54' x 165'. Garage: 20' x 28'. Jardin. Appeler propriétaire à CHapel 7-5849. 12-873-13C.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison presque neuve: 2 étages. Soubassement complet. Lot: ½ acre. Sud du village. Près école, église. Téléphone, hydro. $3,300. S'adresser au propriétaire, M. A. Zacharias, C.P. 93, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5260. 12-865-14P.

A VENDRE — Ferme: 240 acres avec bâtiments. 236 en culture. Bonne terre noire. Bonne eau. Sur chemin gravelé. 20 milles de Winnipeg, 1 mille du Trans-Canada. Prix très raisonnable. S'adresser à Vic.-H. Champagne, Dufresne, Man. 12-860-14P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de famille. Près école Provencher, église et autobus. Echangerait pour maison plus petite. Téléphoner au propriétaire à CHapel 7-9102. 13-896A-15C.

ST-BONIFACE

A VENDRE — Duplex: 9 pièces. Lot: 66'. Chauffage: huile. Age: 12 ans. Garage. Comptant requis: $4,000. Balance à termes. Appeler A. Desaulniers: GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964. 13-899-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique, autobus et hôpital. Maison en stuc: 4 pièces. Véranda. Demi-soubassement. Chauffage: huile. Une partie comptant. Balance à termes faciles. S'adresser à 419, rue Langevin. Téléphone: CHapel 7-9690. 12-885-13C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-302-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

A VENDRE — Village canadien-français. Magasin général. Chiffre d'affaires: $45,000. Bureau de poste, logis: 4 pièces. Pompe à essence. 2 grands lots clôturés. Prix: $13,000. Comptant requis: $7,000. S'adresser à Boite 904, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 13-904-15C.

A VENDRE — Norwood, rue Eugénie. Maison: 1½ étage. Cuisine, salon, 2 chambres à coucher, salle de bains avec tuiles et chambre à chauffage au 1er. 2 grandes chambres à coucher au 2e. Chauffage neuf: gaz. Complètement peinte à neuf et modernisée. Garage et terrain de stationnement en ciment pour 2 autres voitures. Signaler: CEdar 3-3130. 13-889-14C.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Prix: $8,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Boniface — Maison de rapport. Près hôpital. Revenu annuel: $3,320. Complètement meublée: $25,500. Comptant requis: $7,000.

St-Boniface — Maison appartement: 5 logis. 9 ans. Revenu mensuel: $430. Grand lot. Chauffage: vapeur à l'huile. Prix: $41,000, comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

St-Boniface — "Shanty": 4 pièces. Grand lot. Comptant requis: $1,000. Balance $50 par mois.

J.-R. POIRIER REALTY Co.
Signaler: GRover 5-1876
10-814-13C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.

St-Boniface — Cottage: 4 pièces. 12 ans. $8,900.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Près de toutes commodités. $13,000. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Archibald. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $12,000.

St-Boniface — Commerce: épicerie et viande. $3,200 pour équipement et accessoires. Louerait magasin seul ou avec logis.

St-Vital — Maison moderne: 4 pièces, chauffage: huile. Lot: 5 acres. $12,500.

St-Vital — Chemin Ste-Marie. Cottage: 4 pièces. $8,000.

St-Germain — Chemin Ste-Marie. Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. $5,800.

Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.

Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH. 3-2134
10-812-13C.

ON DEMANDE
Une institutrice bilingue pour enseigner aux grades élémentaires dans l'école publique, ville de Gravelbourg. S'adresser au secrétaire, M. A.-H. Lepage, Gravelbourg, Sask. 12-879-13C.

ON DEMANDE
Institutrice. Grades primaires. Echelle identique aux octrois. Ecole Richard, Somerset, Man. S'adresser à M. Yves Rocan, secrétaire, Somerset, Man. 12-867-T.F.

ON DEMANDE
Un instituteur ou une institutrice bilingue pour une classe de grades 7 et 8 à l'école du village d'Elie, située sur la route Trans-Canada. S'adresser à M. Oris-J. Aquin, secrétaire-trésorier, District Scolaire d'Elie, no 961, Elie, Man. 12-866-T.F.

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée, bilingue, pour l'école Seaforth, no 1620, de Haywood. Grades: 1 à 8. Pension à proximité. Salaire selon l'octroi du Gouvernement. S'adresser à M. Jean Dheilly, secrétaire, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 336-13. 11-838-T.F.

ON DEMANDE
Pour le District Scolaire de Frontenac, no 2217, une institutrice qualifiée bilingue. Grades: 5 à 8. 20 élèves. Salaire suivant qualifications. S'adresser à Mme Marguerite Comeau, Dufrost, Man. Téléphone: St-Pierre 318-3. 12-859-13C.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire de l'école séparée, no 9, Edam, Sask., institutrice bilingue. Ecole d'une classe. Environ 24 élèves. Grades 1 à 8. Salaire d'après l'octroi du Gouvernement. S'adresser à A.-L. Hamel, secrétaire, Edam, Sask. 13-893-14P.

ON DEMANDE
Pour le District Scolaire de St-Isidore, no 2249, de la paroisse de St-Malo, un instituteur ou une institutrice. Environ 22 élèves, des grades 1 à 8. Ecole moderne. Chauffage automatique. S'adresser à Mme Roland Goulet, sec.-trés., Dufrost, Man. Téléphone: St-Pierre 313-3. 12-863-13C.

ON DEMANDE
Pour la commission scolaire de Fatima, no 2334, instituteur ou institutrice pour grades 1 à 8. 20 élèves. Chambre disponible, ou pension. Chauffage à l'huile. Grande route à la porte. Salaire: $400 en plus de la cédule du Gouvernement. S'adresser à H. E. Granger, secrétaire, Commission scolaire de Fatima, Stead, Man. 8-778-13C.

ON DEMANDE
Pour le District Scolaire de Carlton Siding, no 4072, instituteur ou institutrice pour grades 1 à 8. Environ 29 élèves. Logis confortable situé près de l'école au village de Carlton. Salaire: $2,800 ou plus selon qualifications. S'adresser à M. A.-L. Robin, sec.-trés., Carlton, Sask. 12-864-14P.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire de Dupont, no 2288. Une institutrice. Environ 15 élèves aux grades 1 à 8. Ecole moderne, électricité, téléphone, chauffage automatique. Logis près de l'école. Salaire selon qualifications. S'adresser à M. Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 927. 13-900-15C.

ON DEMANDE
Pour l'école Allard, St-Georges, Man., 2 instituteurs ou institutrices. Grades élémentaires, 2 grades par classe. Salaire minimum d'après l'octroi du Gouvernement. Ecole moderne. Excellent service d'autobus pour Winnipeg. S'adresser au secrétaire, M. E.-J. Bouvier, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573. 13-895-14C.

ON DEMANDE
Trois instituteurs ou institutrices bilingues pour l'école séparée de Meadow Lake, ayant 15 classes, 12 élémentaires et 3 supérieures. 2 professeurs sont requis pour les grades supérieurs dont un pour la position de principal. Un est demandé pour le cours élémentaire. Les salaires sont les mêmes que ceux de la Grande Unité de Meadow Lake. Pour plus de renseignements, écrire à Mme W. McRae, sec., ou au R. P. G. Roussel, O.M.I., curé, Meadow Lake, Sask. 11-840-15C.

A VENDRE
SPECIAL $500 COMPTANT

St-Vital — Chemin Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Age: 6 ans. Possession: 1er juillet. Prix: $7,500. Doit vendre au plus tôt.

St-Boniface — Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Beau lot. Soubassement complet. Garage. Le tout en très bonne condition. Près de tout. $9,000.

S'adresser à R.-G. Lavigne,
Téléphone: ALpine 3-0546
10-826-13C.

PETITE NOTE

En voyage

Mme Rosina Courchaine a pris l'avion à Montréal pour un voyage de deux mois en Europe. Elle visitera la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, le Portugal et l'Italie. Elle a obtenu le privilège d'une audience auprès du pape Jean XXIII. Mme Courchaine se rendra aussi dans les endroits des grands pèlerinages: La Salette, Lourdes, Fatima, et San Giovanni Rotando, résidence du Père Pio.

Nouveaux assistants généraux de la Compagnie de Jésus

ROME (CCC) — Deux nouveaux assistants du préposé général de la Compagnie de Jésus, le R. P. Jean-Baptiste Janssens, ont été nommés, l'un pour l'assistance d'Angleterre, l'autre pour l'assistance d'Amérique du Nord.

Le nouvel assistant d'Angleterre sera le R. P. Thomas Byrne, Irlandais. Il succède, avec le titre de substitut, au R. P. John Swain, un Canadien, récemment nommé vicaire général de la Compagnie. L'assistance d'Angleterre groupe les provinces de Grande-Bretagne, d'Irlande, du Canada, d'Australie et de Malte.

Le R. P. Harold Small a été désigné comme assistant général d'Amérique du Nord, succédant au R. P. Vincent McCormick, qui fut pendant de nombreuses années recteur de l'Université grégorienne de Rome. Le Père Small est originaire des Etats-Unis, comme son prédécesseur.

LA DIVISION DE LA MONTAGNE No 28
demande instituteur qualifié pour grade 9 ou 10 pour l'Institut Collégial Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes, pour l'année scolaire 1960-61. Salaire d'après échelle des salaires établie dans la division. S'adresser à M. Guy Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes. 13-905-13C.

LA DIVISION DE LA RIVIERE LA SEINE No 14
recevra des demandes d'instituteurs et institutrices qualifiés pour enseignement secondaire. Salaire en rapport avec l'échelle adoptée pour la division. Pour renseignements et demandes, s'adresser à M. le Dr F. P. Doyle, président, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5153.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA PRAIRIE DU CHEVAL BLANC No 20
a besoin d'une institutrice bilingue pour les grades secondaires à St-François-Xavier.
Salaires selon l'échelle actuellement à l'étude.
Envoyez toutes demandes à M. Oris-J. Aquin, secrétaire-trésorier, Boite postale 88, Elie, Man.; ou bien, pour plus amples informations, téléphonez Elie No 2. 9-301-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

Croyez-vous ce que vous lisez?
Sinon
Croirez-vous ce que vous verrez?

St-Boniface — Triplex: 11 pièces. Près basilique. Revenu mensuel: $200. Entrées privées, triple plomberie. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Près école Marion. $13,600. Bungalow: 4 pièces. Chambre à coucher et salle de récréation au soubassement. Chauffage: huile. Titre clair. A termes.

Norwood — Rue Kitson. $13,000. Maison de famille: 6 pièces. Soubassement complet. Chauffage automatique. Titre clair. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Près Holy Cross. Prix réduit pour vente rapide. Bungalow: 4 pièces. 12 ans. Planchers: chêne. Grand lot. Salle de récréation. A termes.

St-Vital — Près magasin Loblaw. $11,500. Maison de famille: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 60'. Garage. Comptant requis: $3,000.

Maison de rapport dans village canadien-français. 10 pièces. Revenu mensuel: $165. Prix: $6,000 comptant.

Hôtel — Près de la ville. Licence pour breuvage. (Mixte). Comptant requis substantiel.

Entre Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude — Belle ferme. Culture mixte: 480 acres. Très bons bâtiments. Avec ou sans machineries. Grande maison moderne. Près de grande route. Prix: $77 l'acre.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
10-811-13C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of THEODORE TREMBLAY, late of the Village of St. Joseph, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 28th day of July A.D. 1960.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 31st day of May, A.D. 1960.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executors.

La municipalité rurale de Ste-Anne

ATTENDU que la Municipalité Rurale de Ste-Anne (appelée ci-dessous la "Municipalité") se propose de signer un contrat avec la compagnie Inter-City Gas Limited (appelée ci-dessous la "Compagnie") pour permettre à la Compagnie d'utiliser les routes de la Municipalité, de sorte que la Compagnie puisse distribuer et vendre le gaz naturel au village de Ste-Anne et à ses habitants.

AVIS est ici donné que la Municipalité entend demander à The Public Utilities Board of Manitoba un ordre en conseil dispensant de la prise d'un vote des contribuables ou des électeurs telle que requise par la section 406 ou 407 de The Municipal Act ou toute autre clause à ce sujet, et le Conseil de la Municipalité siègera dans la salle du Conseil municipal le 5e jour de juillet 1960, à 2 h. p.m., pour entendre les requêtes au sujet de ladite demande.

DATE à Ste-Anne ce 7e jour de juin 1960.

PAR ORDRE DU CONSEIL
R. Smith,
secrétaire-trésorier.

Message spécial adressé aux familles canadiennes-françaises en quête d'un logis en centre urbain

Vous êtes cordialement invités à vous enquérir des conditions d'achat de logis dans le secteur est de la ville de Transcona, pour les raisons suivantes que nous considérons très avantageuses et pour vous, pour vos enfants, et pour la paroisse catholique de Notre-Dame de l'Assomption de Transcona.

Bénéfices personnels

1) A proximité (pas plus de 5 minutes de marche) d'une église et d'une école (dirigée par les Soeurs Oblates) catholiques françaises.
2) Dans un secteur qui compte un bon nombre de familles canadiennes-françaises.
3) Il sera possible pour vos enfants d'y conserver leur langue maternelle.

Bénéfices paroissiaux et culturels

1) Vous renforcissez le nombre de paroissiens de Notre-Dame de l'Assomption, devenue paroisse strictement canadienne-française au début de l'an 1960 (environ 140 familles canadiennes-françaises).
2) Vous prêtez main-forte à une cause qu'il vaut bien la peine de promouvoir, celle de la culture française au Canada, plus particulièrement au Manitoba. Presbytère: 609 Leola, CA 2-0739.

On offre des maisons à 2 ou 3 chambres à coucher. Toutes ont cave complète, chauffage au gaz ou à l'huile, armoires de cuisine en acajou, sont construites par le meilleur entrepreneur de Winnipeg. Les prix s'échelonnent de $10,600 à $13,800. Paiement initial: $1,500 ou moins. On accepte des échanges. Agent résidant: M. Fortney, CAstle 2-0107. 8-182-T.F.





